Tome II. N° 8 *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* — 15 Juillet 1920

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Léopold II, roi des Belges

(d'après des documents inédits)

Léopold II, roi des Belges de 1865 à 1909, appartient aujourd'hui à l'Histoire. De son vivant, la renommée de ce grand prince, qui avait ajouté à sa modeste couronne la souveraineté d'un vaste empire africain, fut atteinte par la chronique scandaleuse qui s'attachait à mettre en pleine lumière les faiblesses de l'homme privé; mais les événements se sont chargés de le venger en soulignant les grands services qu'il a rendus à la Belgique et à l'Europe durant son long règne de quarante-quatre ans. Si le petit royaume a pu, en 1914, opposer à l'Allemagne la résistance opiniâtre qui eut un rôle décisif dans l'échec de l'offensive foudroyante contre la France, c'est en grande partie à la clairvoyance, au courage politique, à la persévérance inlassable de Léopold II qu'on le doit. Toute sa vie fut dominée par la lutte contre l'indifférence du pays en matière de politique étrangère et contre son aversion des charges militaires. Sur son lit de mort, il travailla encore pour cette cause qui lui avait été si chère et c'est au bas de la loi élargissant enfin les bases du recrutement qu'il traça, en décembre 1909, d'une main déjà défaillante, sa dernière signature royale. L'influence de Léopold II ne se fait pas

moins sentir sur la solution des problèmes de l'après-guerre : au milieu des difficultés économiques du moment, la colonie du Congo, si prodigieusement riche en produits alimentaires et en matières premières de toutes sortes, apparaît pour la Belgique comme un gage certain de relèvement. Ainsi l'observateur qui veut remonter aux causes trouve la pensée et les œuvres de Léopold II à la base de ce qui fait aujourd'hui la gloire et les espérances de son pays.

M. Ed. van der Smissen, professeur à l'Université de Liége, vient de publier la correspondance échangée de 1884 à 1894 entre Léopold II et M. Beernaert, premier ministre (1). Il a livré au public des documents nouveaux, entièrement inédits, qui permettent d'entrer dans l'intimité de la pensée du souverain ; ses lettres éclairent d'un jour nouveau cette puissante personnalité et montrent en détail le fonctionnement de la monarchie constitutionnelle en Belgique comme les lettres de la reine Victoria l'ont fait pour l'Angleterre. La psychologie et le droit public sont redevables à M. van der Smissen pour son consciencieux travail d'analyse et de commentaire ; ces dix années, en effet, embrassent une période très intéressante de l'histoire politique de la Belgique : c'est en 1884 que le parti catholique est monté au pouvoir pour un règne de plus de trente ans ; le ministère présidé par M. Beernaert a fait voter en 1887 la construction des forts de Liége et de Namur, et a réalisé de 1891 à 1893 la revision de la Constitution de 1831 assurant le passage du régime censitaire au régime du suffrage universel. Le roi se lance dans son entreprise africaine, il devient le souverain de l'État indépendant du Congo. A l'intérieur, les efforts des patriotes, qui veulent une réorganisation et une augmentation des forces militaires de la Belgique, échouent...

La correspondance nous montre Léopold II aux prises avec ces multiples problèmes : elle contient environ quatre cents lettres que M. Beernaert avait soigneusement conservées. Le roi écrivait beaucoup : de ses résidences diverses, car il fut toujours voyageur, il adressait au premier ministre des conseils, des encouragements, des observations, des ripostes écrites sur un ton alerte et familier. Du palais de Bruxelles même, une audience à peine close, le roi prend

(1) *Léopold II et Beernaert*, deux vol., Bruxelles, Goeermaere ; Paris, Berger-Levrault, 1920.

la plume pour préciser sa pensée. Sa redoutable persévérance aimait la persécution du billet écrit. D'autre part, M. Beernaert se plaisait à formuler par lettre les critiques qu'il n'aimait pas adresser verbalement au roi. De là, un échange de billets où le roi se montre tel que ses plus intimes collaborateurs l'ont seuls connu : avec son imagination créatrice qui assigne un but splendide aux efforts de son intelligence, avec son génie politique ferme et avisé, son patriotisme vigilant et courageux, sa ténacité puisée dans ce sens de la durée qui est la vertu royale par excellence.

Ces lettres d'un roi très moderne attirent l'attention sur le régime politique de la Belgique et sur le rôle de la royauté dans ce pays. La monarchie belge est née à peu près en même temps que la monarchie de Juillet, mais alors que celle-ci n'avait qu'une courte existence, elle n'a cessé de croître en force et en vitalité. La Belgique, pourtant, a traversé bien des périls et bien des orages depuis 1830 : en 1831 et en 1839 la défaite et la mutilation du territoire, en 1848 la crise sociale, en 1870 le péril extérieur, en 1893, l'instauration de la démocratie. Les luttes politiques ont toujours été intenses. Les institutions qui ont survécu à ces dangers pendant près d'un siècle ont réellement subi une épreuve au sens technique du mot et elles méritent, tout autant que les hommes qui les ont maniées, un regard de l'étranger. D'ailleurs, en monarchie, il est difficile de séparer l'individu de l'institution. L'étude des actes de Léopold II, notamment, suggère l'idée très nette que ses rares qualités n'ont servi le pays que parce que le régime lui-même était favorable à leur mise en valeur. Le roi, en effet, occupe une fonction *sui generis* qui développe chez lui, comme le montre à chaque page la correspondance, un sens particulier de l'intérêt public. L'hommage que l'on rend à l'homme d'État s'adresse ainsi, dans une large mesure, qu'on le veuille ou non, aux institutions qui ont façonné sa pensée.

I

L'œuvre maîtresse de Léopold II, celle qui a rempli sa vie, hanté son imagination et, à un point que l'on ne soupçonne pas assez, fait battre son cœur, c'est le Congo. Rien ne semblait destiner la Belgique à devenir une puissance colo-

niale. Le roi, au moment où l'Afrique était encore le Continent mystérieux, sut assumer personnellement des risques considérables ; il familiarisa peu à peu une opinion publique rebelle aux aventures avec l'idée de l'expansion coloniale ; il imposa en quelque sorte à la Belgique l'acceptation de son don royal. Le plan avait été mûri depuis longtemps, car dès sa jeunesse, bien avant son avènement, Léopold II avait prôné l'acquisition de possessions d'outre-mer. Lui-même soulignait plus tard, dans une longue lettre à M. Beernaert datée du 22 septembre 1889, la persistance de ses convictions :

Pendant treize ans comme sénateur, depuis vingt-quatre ans comme chef constitutionnel de l'État, je me suis constamment préoccupé de ne pas laisser le pays étouffer dans ses étroites limites et de chercher un déversoir au trop-plein de sa production en hommes, en choses et en idées. On a non sans raison comparé la Belgique à une chaudière qui n'a pas de soupape. Durant ces trente-sept ans, ni un jour, ni une heure ne se sont écoulés sans que je me sois efforcé personnellement de diriger l'excès de son activité en étendant la sphère de ses entreprises et de lui préparer un avenir digne de son glorieux passé. Le pays m'a soutenu et je dispose maintenant des moyens de lui être très utile dans la direction qu'indiquaient ses intérêts les plus pressants : Ayant travaillé uniquement pour mon pays, mon cœur souhaite qu'il profite de mon labeur et de mes sacrifices non seulement pendant ma courte existence, mais des longues années après moi. Je veux, s'il y consent, le faire mon héritier au Congo...

On ne l'avait pas assez remarqué, — et sur ce point le livre de M. van der Smissen apporte des documents probants, — le Congo, dans la pensée de Léopold II, a toujours été envisagé comme un moyen et non comme une fin. Ce bâtisseur d'Empire est avant tout un patriote belge, plus hardi, plus aventureux que la moyenne de ses concitoyens. Le roi voit dans la colonisation de grands avantages moraux et matériels pour son pays. Il considère d'abord que la colonisation, en donnant aux Belges l'orgueil d'une œuvre collective, fortifiera l'esprit public de la nation. Il appelle *son* peuple — pour parler le vieux et pittoresque langage monarchique — « à une action virile » et reprenant un mot de Disraeli, il dit à M. Beernaert : « Les actions viriles élèvent et ennoblissent le caractère et la condition

d'un peuple (1) ». Léopold craint pour la Belgique l'étroitesse d'idées qu'engendre fatalement l'obsession des luttes intérieures : « Comme vous avez bien dit qu'il faut aux nations un idéal, donc une politique pour pouvoir vivre », écrit-il à M. Beernaert le 2 décembre 1894 en félicitant celui-ci d'un discours où le premier ministre, récemment tombé du pouvoir, avait magnifié l'aspect moral de l'entreprise africaine.

Je n'ai jamais cessé, écrit encore Léopold II dans une lettre publique datée du 2 août 1889, je n'ai jamais cessé d'appeler l'attention de mes compatriotes sur la nécessité de porter leurs vues sur les contrées d'outre-mer. L'histoire enseigne que les pays à territoire restreint ont un intérêt moral et matériel à rayonner au delà de leurs étroites frontières. La Grèce fonda sur les rivages de la Méditerranée d'opulentes cités, foyers des arts et de la civilisation. Venise plus tard établit sa grandeur sur le développement de ses relations maritimes et commerciales non moins que sur ses succès politiques. Les Pays-Bas possèdent aux Indes 30 millions de sujets qui échangent contre les denrées tropicales les produits de la mère patrie. C'est en servant la cause de l'humanité et du progrès que les peuples de second rang apparaissent comme des membres utiles de la grande famille des nations. Plus que nulle autre, une nation manufacturière et commerçante comme la nôtre doit s'efforcer d'assurer des débouchés à tous ses travailleurs, à ceux de la pensée, du capital et des mains. Ces préoccupations patriotiques ont dominé ma vie, ce sont elles qui ont déterminé la création de l'œuvre africaine (2).

Le cardinal Mercier a dit de Léopold II qu'il possédait cette vertu de magnificence que les anciens louaient chez ceux qui attachaient leur âme à de grandes entreprises. Dans cette lettre où le souci des luttes économiques contemporaines inspire des vues réalistes, l'on respire en effet un souffle qui étonne ceux qui ont jugé sur des apparences trompeuses ce petit-fils du sage Louis-Philippe, en passe de devenir un roi de la finance. La gloire conquise jadis par de petits États moins puissants que la Belgique a captivé son imagination, car Léopold II a du poète ce qu'il faut pour stimuler l'action. Pour comprendre le vieux roi, il faut tou-

(1) Lettre du 16 janvier 1887.
(2) Lettre transmissive du testament royal du 2 août 1889.

jours se souvenir de ce curieux mélange de passion et de réalisme qui caractérise sa personnalité.

Léopold II avait, en créant le Congo, assumé des charges sous lesquelles il faillit succomber. Sa correspondance donne sur les difficultés financières auxquelles il dut faire face des renseignements très précis. En 1890, le roi, dont la fortune patrimoniale s'élevait à 15 milions et dont la liste civile n'était que de 3 millions et demi, avait dépensé environ 16 millions pour le Congo. Obligé de recourir à des prêteurs, il connut les affres des échéances difficiles et plusieurs fois se trouva acculé pour ainsi dire à la faillite. La correspondance nous fait assister au lancement de l'emprunt à primes de 1887. Le roi a pris M. Beernaert comme conseiller et comme confident. Il lui soumet le projet de cette combinaison financière ingénieuse ; il sollicite son aide et celui de la diplomatie belge pour obtenir que ce titre soit admis sur le marché français. Il ne demande encore de la Belgique qu'un appui moral et redoute, au milieu des difficultés du début, de ne pas l'obtenir. Certains de ses billets au premier ministre ont, sous la sobriété du style, un accent angoissé :

Toute ma carrière politique, écrit-il le 26 janvier 1887, n'a été qu'un long effort pour favoriser le développement de notre pays et lui procurer de nouveaux débouchés, faute desquels il est fatalement voué à la décadence. Je crois avoir trouvé en Afrique des marchés encore vierges, susceptibles d'être exploités dès à présent, de croître graduellement à mesure qu'ils seront plus fréquentés ; pour en assurer le bénéfice à la Belgique, je réclame bien peu de chose : que l'on autorise ceux qui en ont le désir à prêter à l'État du Congo, sur bonne garantie, les capitaux dont ils peuvent disposer. Si le pays refusait d'accorder cette autorisation, il me serait impossible de ne pas voir dans son refus le désaveu des travaux qui ont fait l'occupation de toute ma vie, c'est-à-dire une véritable condamnation.

Le lendemain, le roi a vu M. Frère-Orban, le chef de l'opposition libérale. Il rend compte à M. Beernaert de l'entrevue. « J'ai exposé à M. Frère la situation du Congo ; il faut de l'argent ou liquider. Une liquidation ne pourrait être faite que par un autre que moi. »

Les Chambres votèrent une loi autorisant l'émission de l'emprunt. Le souverain de l'État indépendant du Congo est satisfait, mais c'est le roi des Belges qui remercie le premier ministre :

L'État du Congo, écrivait-il le 27 avril, qui vous doit la possibilité de vivre et de se développer, contribuera à alimenter l'activité industrielle et commerciale de notre chère petite patrie. Entrée depuis sept ans seulement dans le second demi-siècle d'existence indépendante, la Belgique, grâce à vous, voit déjà ses horizons s'étendre et de nouvelles et inépuisables sources de prospérité assurées à ses fils. Je vous suis profondément reconnaissant, cher ministre, et il me tarde de vous le dire de vive voix.

L'émission de l'emprunt ne se fit pas sans peine ; en 1889, les titres dégringolent à la bourse et le roi, obligé de racheter, craint d'en avoir bientôt cinquante mille sur les bras. A la veille de la souscription de la seconde tranche, le lot était coté à Bruxelles sous le taux fixé pour la nouvelle émission. Léopold II connut à ce moment des heures bien sombres ; sa position paraissait inextricable. M. Beernaert lui offrit un important prêt personnel. Le roi, après avoir accepté, refusa, malgré sa détresse, ce qu'il appelle « cette patriotique folie ». C'est alors que M. Beernaert, pour rendre possible la construction du chemin de fer du Bas-Congo au Stanley-Pool, indispensable à l'expansion de la jeune colonie, résolut de demander aux Chambres le concours financier de la Belgique. Une loi autorisa l'État belge à souscrire pour dix millions d'actions.

Ces difficultés financières mirent Léopold II dans l'obligation de faire produire le Congo, à une heure où la colonie avait au contraire besoin que l'on y investît des capitaux. Non seulement le Congo n'avait pas de mère patrie pour subvenir à ses premiers besoins, mais il se trouvait de plus soumis, par l'Acte de Berlin, à des restrictions quant à la tarification douanière. Il fallait solder le coût des expéditions militaires, poursuivre la campagne contre les Arabes esclavagistes, achever l'exploration du territoire. C'est ainsi que le roi fut entraîné dans une politique fiscale et domaniale très dangereuse. M. Beernaert vit le danger. « Le Congo qui l'a fait grand, peut le perdre, » lit-on sur le canevas d'un entretien datant de 1893 ; mais, faute d'un concours plus efficace de la Belgique, Léopold II pouvait à ce moment plaider le cas de force majeure. Il eut le tort grave de ne pas s'arrêter à temps.

Le roi avait d'ailleurs l'idée très nette que les colonies devaient être une source de profits directs. S'il s'est montré

clairvoyant en affirmant ses craintes de voir les marchés étrangers se fermer aux produits belges, il s'est trompé en voulant poursuivre une politique étatiste. Dans sa lettre du 22 septembre 1889, Léopold II écrit déjà : « Les annales des Athéniens, des Vénitiens, des Génois, des Portugais et des Hollandais sont dignes de nos méditations. Ces petits États, qui n'avaient en Europe que des provinces restreintes, ont su se créer au dehors des possessions et des relations qui non seulement ont étendu leur commerce mais leur ont procuré *les moyens de solder leurs dépenses militaires* et de maintenir leur existence politique. »

Ces lignes contiennent le germe d'un projet qui ne fut réalisé que dix-huit ans plus tard. Léopold II essaya, avant l'annexion du Congo par la Belgique, de constituer sous le nom de Fondation de la Couronne une administration spéciale, maîtresse des revenus d'immenses domaines africains soustraits au commerce privé, qui aurait poursuivi en Belgique la réalisation de travaux publics et supporté des dépenses d'intérêt général devant lesquelles les Chambres se montraient récalcitrantes. On aurait ainsi renouvelé sans bourse délier le matériel d'artillerie. L'opposition du pays obligea le roi à renoncer à ce singulier projet. Il chercha pourtant, jusqu'à la veille de sa mort, d'arriver à son but en constituant, à l'aide des capitaux gagnés au Congo devenu prospère, des sociétés dont le but lucratif n'était qu'apparent et qui n'étaient au fond que des fondations destinées à perpétuer son action rénovatrice en Belgique. Tous les procès de la succession royale viennent de là. L'on ne peut s'empêcher de trouver la pensée généreuse, quoique l'application fût une faute politique. Les Belges, en prenant contre le roi le parti des princesses ses filles, ne brillèrent point cette fois par l'intelligence.

La plupart des idées de Léopold II sont issues de convictions anciennes, lentement élaborées et poursuivies avec une ténacité extraordinaire. L'expression de sa pensée varie peu. Il écrit à M. Beernaert en 1889 : « Il y a des jours dans la vie des peuples où il faut savoir aller de l'avant vers la fortune, la considération, et une belle destinée, sous peine de rétrograder pour arriver par l'anémie à une fin lamentable. » La vision des périls de l'avenir hante l'esprit du roi. Il sait que la prospérité ne s'acquiert et ne se conserve que par le travail. Le protectionnisme des grandes nations

l'effraie ; la colonisation lui semble être une mesure de sécurité indispensable.

II

Les dangers politiques ne l'inquiètent pas moins. Aussi, le roi consacre-t-il une large part de son activité aux problèmes de la défense nationale.

La Belgique de la fin du dix-neuvième siècle ne croyait malheureusement pas à la guerre. La neutralité qui lui avait été imposée en 1831 par les grandes puissances avait fini, en détournant l'attention de l'opinion publique des questions extérieures, par produire un véritable affaiblissement de l'esprit public. L'aversion traditionnelle des Belges pour les charges militaires avait généralisé dans le pays un état d'esprit antimilitariste qui s'alimentait à droite dans une foi naïve aux promesses du chiffon de papier, dans le sentiment d'impuissance qu'inspire aux petits la force croissante des grands États et dans l'exagération des dangers moraux de la conscription. A l'extrême gauche, l'antimilitarisme se nourrissait à toutes les sources empoisonnées de la doctrine socialiste. Aussi la défense nationale avait-elle été très négligée. Le recrutement de l'armée sur la base du tirage au sort et du remplacement ne fournissait pas au pays l'instrument dont il avait besoin à une époque où les guerres sont devenues nationales ; le contingent était insuffisant, l'armement défectueux. Le roi considérait qu'il était de son devoir de remédier, dans la mesure du possible, à cette situation pleine de périls, et durant le ministère de M. Beernaert il usa de toute son autorité et de toute son influence pour amener la Belgique à une meilleure compréhension de ses intérêts essentiels. Il enregistra une victoire, grosse de conséquences : la construction des forts de la Meuse, et une défaite : l'échec de la proposition de loi de 1887, instaurant le service personnel.

La nécessité de mettre en état de défense Liége et Namur, clés de la Meuse, avait été mise en lumière en 1886 dans un mémoire confidentiel d'une lucidité extraordinaire dû à la plume de M. Émile Banning, un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères du plus grand mérite, ami du général Brialmont et collaborateur du roi. Banning, après avoir étudié la situation de l'Europe depuis 1870, concluait à la

fatalité d'un nouveau conflit franco-allemand. En des termes prophétiques qui révèlent chez ce penseur un véritable génie politique, il montrait la Prusse cheminant depuis 1815 vers la Meuse. Or, qui tient la Meuse, a dit Jomini, tient la Belgique. La Belgique, qui sera certainement envahie dès le premier jour du conflit, doit à tout prix pouvoir offrir à l'envahisseur une résistance sérieuse. En tenant quelques jours, écrit Banning, Liége sauvera l'honneur et l'existence du pays. M. Beernaert avait été convaincu et il s'était rallié à l'idée de faire de Liége et de Namur des places d'arrêt. Léopold II le soutint de toute son énergie. « Nous devons empêcher, lui écrit-il le 17 janvier 1887, qu'on ne puisse sans coup férir traverser avec des armées la Belgique. Ne pas le faire serait un véritable suicide ; ce serait redevenir volontairement le champ de bataille de la France et de l'Allemagne et aider au démembrement du pays. » Mais les sphères politiques sont récalcitrantes, on traîne. « Je vous supplie, écrit le roi, je vous supplie de ne pas laisser traîner davantage le projet de loi sur la Meuse... comme pour le Congo, profitons sans délai des circonstances. Il importe extrêmement que l'affaire de la Meuse prenne le pas sur le recrutement... Je vous supplie à mains jointes, cher ministre, de demander pour qu'il en soit ainsi et au besoin de l'exiger. C'est absolument nécessaire. »

Chose étrange ! On s'imagina à ce moment dans certains milieux français que les fortifications de la Meuse étaient dirigées contre la France, et Mme Juliette Adam répandit le bruit d'un traité secret par lequel Léopold II aurait livré son pays à l'Allemagne. Le roi fut très sensible à ces attaques qui ne reposaient, faut-il le dire, sur aucun fondement sérieux. Il suffit de lire le mémoire d'Émile Banning, dont le texte intégral a été publié aujourd'hui, pour voir que la décision de fortifier Liége et Namur fut prise en prévision de l'hypothèse qui effectivement se présenta en 1914. Léopold II fut très conscient du péril allemand et ses confidents n'auraient aucune peine à donner des preuves tangibles de sa clairvoyance. Il estimait, d'ailleurs, que l'Empire de Guillaume II se faisait illusion sur ses chances de victoire en cas de guerre ; à son avis, le triomphe final devait appartenir au groupe des puissances à qui appartiendrait la maîtrise de la mer. Aussi attachait-il une importance extrême à l'attitude de l'Angleterre.

M. Beernaert obtint des Chambres, en dépit des efforts de l'opposition, le vote des fortifications de la Meuse. Le roi crut alors le moment venu de faire un pas de plus et de réaliser la réforme du recrutement de l'armée. Après les troubles sociaux de 1886, il écrivait au premier ministre : « C'est la seule satisfaction que l'on puisse accorder à la démocratie tout en fortifiant l'ordre social. Le parti conservateur ferait une bien grande faute en ne mettant pas cette carte dans son jeu. »

M. Beernaert, personnellement, est partisan de la suppression du remplacement, mais comme il le dit lui-même dans une lettre au roi, il ne croit pas que c'est une question de salut public. Il est hostile à l'aggravation des charges militaires pour des raisons d'ordre financier ; d'ailleurs, après avoir obtenu de son parti le vote des forts de la Meuse, il ne se sent plus assez solide pour lui arracher d'autres concessions. Il y a deux hommes en M. Beernaert : l'homme d'État qui voit clair sur l'avenir et l'homme politique qui veut éviter les batailles ; après avoir hésité, le second ne voulut pas mettre au service du premier l'énergie et le courage qui seuls auraient pu faire triompher la réforme.

Une proposition, due à l'initiative du comte Adrien d'Oultremont, organisant l'armée sur la base du service personnel est déposée à la Chambre. Le roi travaille de toute ses forces à lui recruter des adhérents ; il multiplie les réceptions et les audiences, il fait venir les députés, il les sermonne en tête à tête, usant de toutes les ressources de sa dialectique. Le soir venu, il écrit volontiers au premier ministre pour lui faire part du résultat de ces entrevues et compter ses conquêtes. Obligé de se rendre à Londres pour le jubilé de la reine Victoria, Léopold II mande de Buckingham Palace à M. Beernaert :

Si vous avez besoin de moi pour venir travailler à Bruxelles au triomphe de ce qui est nécessaire à la Belgique, vous n'avez qu'à me rappeler. Vous savez ma confiance en vous. Je vous supplie de mettre votre talent et votre patriotisme à consolider définitivement le pays. Je sais que l'effort est grand ; je n'oublie pas que vous avez eu déjà dans l'intérêt de la patrie bien des difficultés à vaincre, mais le but à atteindre est noble et digne de vos peines. Bon courage, cher ministre...

M. Beernaert, hélas, après avoir tâté la Chambre, effrayé

de l'opposition qui se manifestait à droite et dans tout le parti catholique, ne voulut pas engager le cabinet. Le projet d'Oultremont, dont l'adoption en 1887 aurait sensiblement modifié en 1914 l'équilibre des forces en présence, échoua à quelques voix.

Le roi, qui s'était lancé dans la lutte avec fougue, ressentit très vivement cet échec. Il n'avait rien négligé pour faire triompher ses vues, allant jusqu'à essayer, par une lettre personnelle, de faire intervenir Léon XIII dans l'espoir de faire cesser l'opposition du clergé; il avait prononcé, pendant la discussion parlementaire, un discours public qui ne laissait aucun doute sur les sentiments de la couronne. A son avis, ce n'était pas encore assez, tant la question était grave, tant il importait de faire appel au pays mieux informé contre le verdict de l'opinion égarée. L'inauguration à Bruges de la statue de Breydel et de Coninck, les héros de l'insurrection flamande de 1302, lui suggéra l'idée d'une manifestation retentissante. Il fit part à M. Beernaert de son intention de toucher à la question militaire dans le discours qu'il prononcerait au pied du beffroi de Bruges. Le ministère se récria, et son chef demanda au Roi, pour ne pas augmenter les difficultés de la situation politique, de se cantonner dans des généralités patriotiques. Léopold II tint bon. « Pour Bruges, cher ministre, écrit-il d'Ostende, il m'est impossible d'y aller faire un discours vide sans conclusion. Si j'y vais, ce ne peut être que pour parler très franchement, très sérieusement, et, en défendant l'intérêt général, rassurer et rallier si possible les autres... au pied de la statue des grands et courageux lutteurs flamands, je serais honteux de débiter des phrases creuses et sans lendemain. » Bref, le roi menace de faire grève. M. Beernaert va négocier à Ostende. Il cède en principe, mais exige des amendements au projet de discours que lui soumet le souverain. Il trouve le texte finalement convenu « encore trop vif », mais n'est-il pas au fond touché lui-même par ce beau morceau d'éloquence? Le 15 août, avec une force impressionnante, en soulignant de la voix et du geste les passages qui lui tiennent le plus à cœur, le roi prononce dans le cadre majestueux de la Venise du Nord des paroles dont la grande guerre fait aujourd'hui un saisissant commentaire. Après avoir mis le pays en garde contre un sentiment de fausse sécurité, il déclare que les guerres sont devenues fou-

droyantes : « ceux qu'elles surprennent sont perdus ». Toutes les classes sociales doivent confondre leurs rangs dans l'acceptation du devoir militaire. La liberté et l'indépendance sont à ce prix.

Ce fut une tempête dans la presse. Le principal journal catholique de Bruxelles imprima : « Le roi a parlé hier non comme chef du gouvernement, mais comme généralissime de l'armée ; comme morceau de littérature, son discours est irréprochable, mais comme appel au pays, il manque de clarté et ne persuadera personne... Quant à admettre que le discours royal avance d'un pas la question militaire, non pas. Le problème militaire sera résolu le jour où l'on aura démontré au pays que de plus amples sacrifices d'hommes et d'argent serviront à nous garantir absolument mieux que les traités, le jour où le caractère national et non vexatoire de ces sacrifices sera clairement établi. »

M. Beernaert dut subir une interpellation à la Chambre.

III

Le dernier volume de la correspondance vise surtout la revision de la Constitution réalisée par M. Beernaert en 1893. Jusqu'à cette date, la Belgique avait vécu sous l'empire de la Constitution de 1831 qui limitait le corps électoral aux censitaires. Ce régime était trop étroit et M. Beernaert comprit très bien les exigences de son époque en prenant la tête d'un mouvement réformiste. Mais l'œuvre était difficile à mener à bien, car la Constitution exige une majorité des deux tiers des voix pour tout changement au pacte fondamental ; dès lors il fallait pour faire triompher une formule recueillir des adhésions dans tous les groupes et opérer une véritable alchimie politique. La revision aboutit en avril 1893 par l'introduction du suffrage universel corrigé par le vote plural. M. Beernaert avait été amené à aller beaucoup plus loin qu'il ne le désirait au début.

Léopold II n'aimait pas à se mêler de la politique intérieure. Sa correspondance n'y fait que de rares allusions et bien des projets de loi qui agitèrent l'opinion n'ont même pas l'honneur d'une mention. Le roi n'intervenait que dans des circonstances exceptionnelles, comme en 1884, quand il estimait de son devoir de provoquer une détente dans une

situation troublée. Mais il estimait que la couronne n'était pas suffisamment armée pour exercer avec toute l'efficacité désirable son rôle de modérateur des partis et de gardienne des intérêts permanents du pays. Avec une rare sûreté de vues, il avait compris que le système représentatif amenait fatalement un certain clichage des partis, et que pour libérer la volonté nationale de toute entrave politicienne, il fallait permettre à un pouvoir indépendant de faire parfois appel aux électeurs contre le verdict des élus. Léopold II était persuadé que le referendum était le complément nécessaire et le frein efficace de la démocratie et il en avait fait une condition de son adhésion au programme du ministère.

Mais les propositions du gouvernement ne furent pas introduites très heureusement. On confondit, au début, le referendum sur une loi à faire — *referendum ante legem* — avec le referendum sur une loi faite — *referendum post legem* —. Il n'y a pas de doute que le referendum *ante legem* est peu conciliable avec le régime parlementaire. C'est une espèce de droit d'injonction qui peut devenir facilement un moyen de pression entre les mains du césarisme ou de la démagogie. Bien que M. Beernaert n'ait pas tardé à modifier sa première proposition en la restreignant au second cas, le referendum souleva une opposition violente dans les Chambres et dans l'opinion. L'idée était trop neuve pour être acceptée d'emblée. Le roi essaya de susciter des campagnes de presse, il mobilisa des sociologues et des écrivains politiques étrangers ; il alla jusqu'à parler d'abdication, mais en vain. Le referendum échoua. Pourtant, après une expérience de vingt-six ans de régime démocratique, les préventions de jadis sont en grande partie tombées et en octobre 1919 le gouvernement a pu, sans provoquer d'orages, reprendre l'idée si âprement combattue autrefois.

Léopold II ne fut guère satisfait de l'œuvre de 1893 mais il resta fidèlement attaché à M. Beernaert, collaborateur précieux de sa politique coloniale. Les rapports du roi et du premier ministre furent, pendant tout son long ministère, empreints d'une grande cordialité ; le souverain était quand il le voulait un charmeur incomparable ; on sent de plus, dans ses lettres, une réelle sympathie pour l'homme qui a compris le Congo, qui, au lieu de la tourner en dérision, a servi avec une clairvoyance peu commune à cette époque l'idée maîtresse du règne. « La vérité, lui écrit un jour le roi, la vérité

c'est que si le Congo existe, c'est grâce à vous. » Preuves d'estime, marques de politesse, témoignages d'affection se rencontrent en foule dans cette correspondance de dix années, au point de détruire tout à fait la légende d'un Léopold II insensible et cassant.

Le 24 mars 1894, au moment où M. Beernaert remet, en conseil des ministres, la démission du cabinet, le roi éclate en sanglots. Cet incident émouvant prouve jusqu'à quel point le cœur du roi savait vibrer quand il s'agissait de son œuvre.

IV

L'ouvrage de M. van der Smissen prouve combien l'action de Léopold II a été profonde sur les destinées de la Belgique.

Les textes constitutionnels votés par le Congrès national de 1830 ne semblent cependant pas ouvrir à l'autorité royale des perspectives aussi larges, et Léopold II, non sans regrets, fut toujours un scrupuleux observateur de leur lettre et de leur esprit. Il eut notamment une compréhension très nette des droits que la responsabilité ministérielle donne au chef d'un cabinet parlementaire et on le voit sans cesse demander des conseils et solliciter l'appui de son gouvernement. Mais il comprit son rôle en homme d'action.

L'énumération des pouvoirs royaux, faite par la Constitution, est assurément imposante : le roi nomme et révoque les ministres, il dissout ou proroge les deux Chambres, il confère les honneurs, il nomme aux emplois civils et militaires, il a le droit de grâce, il fait les arrêtés pour l'application des lois. Mais irresponsable, il ne peut agir que sous le contre-seing des ministres, émanation de la majorité parlementaire en qui repose, en dernière analyse, la puissance politique. C'est sa position toute spéciale dans la société et dans l'État qui, en définitive, fait toute sa force.

D'abord, il est indépendant des partis ; il n'a dans aucun groupe des amis à remercier, des camarades à satisfaire. Le rang social qu'il occupe le libère de bien des servitudes. Nul ne pourrait dire si Léopold II était, de par ses convictions personnelles, catholique ou libéral. On l'accusa jadis de pencher vers la gauche, mais la correspondance ne révèle aucune sympathie de ce genre et ne montre que son absolue impartialité. « Les libéraux, dit-il un jour à M. Malou, chef du

cabinet catholique de 1884, ont gouverné comme s'il n'y avait plus de catholiques en Belgique. » Et il le met en garde contre cette erreur qui fut fatale à M. Frère-Orban.

Ensuite le roi a pour lui la longue durée de ses fonctions. Léopold Ier a régné pendant trente-quatre ans, Léopold II quarante-quatre, Albert Ier dix ans déjà. En quatre-vingt-dix ans, le gouvernail n'a donc changé de main que trois fois. C'est cette considération qui faisait dire à Bagehot, dans sa célèbre étude sur la monarchie anglaise, qu'un roi sage a bien des chances de voir triompher durant son règne ses idées les meilleures et de voir tomber sans inconvénient pour le pays ses conceptions discutables.

Les premiers théoriciens de la monarchie constitutionnelle avaient vu dans la royauté, suivant le mot de Benjamin Constant, un pouvoir neutre, fonctionnant surtout comme régulateur des oscillations des partis, mais l'expérience a montré en Belgique qu'elle pouvait prétendre à un rôle infiniment plus vaste, et que le régime parlementaire et la démocratie ne lui interdisent pas d'assumer dans l'État une mission directrice. Le roi n'est assurément pas, comme sous l'ancien régime, le moteur central du gouvernement, mais, malgré toutes les limitations qui subordonnent sa volonté à celle des élus de la nation, il est par excellence le gardien né des intérêts généraux du pays, le fonctionnaire inamovible et indépendant qui assure la continuité de l'effort et la poursuite constante de quelques grands desseins (1). Le roi a su rendre particulièrement vivant ce que M. Raymond Poincaré, dans ses piquantes observations sur le chef d'État constitutionnel, appelle « son rôle ingrat de conseiller et d'arbitre ». Il a son point de vue spécial et utilise tous les partis pour les fins nationales qu'il poursuit. L'ancien président de la République a très bien défini le pli professionnel que donne l'élévation à la plus haute dignité de l'État : « Les fonctions dont j'avais la charge, écrivait-il dans sa première chronique de la *Revue des Deux Mondes*, m'ont accoutumé à faire silencieusement, lorsqu'il le fallait, le sacrifice de mes opinions. A cette école un peu rude, on s'habitue vite à prendre une mesure exacte des incidents quotidiens, à tout considérer sous l'aspect national et à tâcher de discerner,

(1) Cf. sur ce point notre « Essai sur notre monarchie nationale », *Revue générale*, 1919

par delà les batailles éphémères, les règles permanentes de la vie publique. » Ce qui est vrai du septennat doit s'appliquer à plus forte raison à une magistrature à vie dont le titulaire voit ses intérêts et ceux de sa famille se confondre avec les destinées de l'État. Ce point de vue spécial dont M. Poincaré a subi l'empire pendant son trop court séjour à l'Élysée a été celui de Léopold II pendant près d'un demi-siècle. Il a collaboré avec des ministères très différents ; il a signé avec répugnance plus d'une loi politique, mais il s'est toujours efforcé de sauvegarder l'avenir et de travailler à la réalisation des grandes pensées qu'il portait en lui. Certaines de ses attitudes ne sont compréhensibles qu'aujourd'hui. Ainsi son intervention dans la crise de 1884, dont les mobiles sont longtemps restés obscurs, paraît avoir eu pour point de départ le désir de provoquer dans la vie politique une détente lui permettant de jeter les bases de l'œuvre africaine.

Léopold II a été dans un pays divisé le défenseur persévérant de l'État. Depuis la fondation du royaume, en 1830, l'idée de l'État qui n'avait été que très imparfaitement comprise par l'esprit public, rebelle de tout temps aux suggestions des princes et des légistes, ne s'était nullement cristallisée comme en Prusse dans les traditions de l'armée ou du corps des fonctionnaires. L'armée, notamment, n'a joui dans la Belgique du dix-neuvième siècle que d'un très médiocre prestige. Au milieu des luttes électorales, on avait presque perdu de vue la véritable mission des pouvoirs publics. Les libéraux et les radicaux belges, par un étrange sectarisme, voulaient faire de l'État l'instrument d'une impossible unification des doctrines, tandis que certains catholiques, dans leur zèle à défendre contre tout empiétement la conscience individuelle, ne voulaient voir dans l'État qu'un mal nécessaire et défendaient soit une décentralisation poussée à l'extrême, soit un affaiblissement exagéré des moyens d'action de l'autorité publique. Léopold II, durant tout son règne, fut un défenseur obstiné de l'État. On saisit toute l'ardeur de son zèle quand on voit avec quelle ténacité il poursuivit l'idée de créer des fondations pour mettre à l'abri de toutes vicissitudes quelques œuvres primordiales ; avec quel courage il lutta contre l'antimilitarisme, avec quelle énergie il représenta sans cesse aux Belges les raisons de s'unir et de travailler de commun accord, s'efforçant de leur expliquer

sans cesse les conditions suffisantes et nécessaires de l'indépendance.

Léopold II ne paraît pas avoir accordé une grande attention à la politique sociale dont M. Beernaert fut l'initiateur. Il était animé de tendances manchesteriennes et ce n'est pas un secret que M. Nyssens, le premier titulaire du ministère du Travail, se heurta souvent aux idées du roi. Mais il avait en matière de travaux publics des vues qui corrigeaient ce que ces conceptions avaient de trop étroit.

Léopold II n'avait aucune tendresse pour les socialistes. Ceux-ci combattaient systématiquement tous ses projets et n'épargnaient à sa personne ni les injures ni les sarcasmes ; on comprend son aversion pour un mouvement où l'idée révolutionnaire prend une si grande place ; mais le roi ne paraît pas avoir compris l'aspiration des masses à une évolution du régime économique ; il a cru que la multiplication de la richesse du pays suffisait à résoudre tous les problèmes, et sur ce point ses conceptions furent indubitablement insuffisantes. Mais sur le terrain du droit public, il a été un précurseur et ses vues hardies se sont révélées comme vraiment conservatrices.

La publication de la correspondance de Léopold II et de M. Beernaert, en dévoilant la collaboration d'un grand roi et d'un grand ministre, renforcera la confiance des Belges dans leurs institutions. Leur monarchie, comme l'a déjà remarqué M. Bainville dans une des solides études politiques dont il a le secret, s'est fortifiée depuis 1893 au point qu'après plus de trente ans de suffrage universel, les socialistes, qui affichaient jadis un programme nettement républicain, n'ont pas osé, en 1919, attaquer le pouvoir et l'autorité de la Couronne lorsque fut décidée la nouvelle revision de la Constitution. MM. Vandervelde et Anseele, adversaires décidés de Léopold II, sont devenus ministres d'Albert Ier et ils ont dû se contenter, pour satisfaire leur passé anti-royaliste, d'anodines révolutions protocolaires. Sous la poussée des masses, ils furent obligés de se rallier autour du roi en 1914, d'abord, au moment de la déclaration de guerre, en 1918, ensuite, à l'armistice, lors du retour triomphal du souverain victorieux. Leur geste, pour qui veut réfléchir un instant, était moins une concession à l'union sacrée qu'un acte d'obéissance au commandement impérieux de l'opinion publique. Certes, le prestige éclatant du troisième roi des Belges fut pour beau-

coup dans cette volte-face politique, mais on ne peut oublier que Léopold II avait légué à son successeur un trône solidement enraciné dans le sol de la patrie. On a vite oublié tout ce qui, à la fin du dernier règne, avait terni l'autorité morale de la Couronne. Après cette guerre sanglante où la Belgique a failli périr, ce sont précisément les actes politiques de Léopold II les plus âprement critiqués qui, aujourd'hui, servent le mieux non seulement sa mémoire, mais encore l'institution dont il fut si longtemps l'incarnation.

Léopold II défenseur de l'armée, Léopold II l'Africain n'ont jamais recueilli plus d'hommages, et si des personnages vantés dans la vie publique encourent en ce moment de justes reproches, si le régime politique laisse apercevoir à la lumière des événements de redoutables faiblesses, le roi défunt et la monarchie toujours vivante sortent grandis d'une publication où leurs actes les plus secrets ont été produits au grand jour.

L. DE LICHTERVELDE.

Une nouvelle figure du monde : les Théories d'Einstein

Un grand problème a préoccupé les savants à la fin du siècle dernier et au début du siècle présent : celui de mettre en évidence par des moyens quelconques, optiques ou électromagnétiques, le mouvement absolu de la terre dans l'espace. De ce que, d'une part, on croyait pouvoir affirmer l'existence d'un milieu immobile, l'éther, et de ce que, d'autre part, nulle expérience ne parvenait à rendre sensible le mouvement de la terre, un certain nombre de savants avaient conclu à une contradiction due à une cause indiscernable.

Le grand physicien hollandais Lorentz, créateur d'une théorie électronique demeurée en faveur jusqu'à Einstein, analysa l'une des expériences vainement tentées (celle de Michelson et Morlay dont nous reparlerons). Admettre qu'on ne pouvait mettre en évidence le mouvement de la terre, cela revenait à dire que tout se passait, *au point de vue mathématique*, c'est-à-dire *fictivement*, *uniquement pour le calcul*, comme si les dimensions des corps n'étaient pas absolues et variaient avec leur orientation. Cette conséquence eût paru, à la considérer comme *réelle*, tellement contraire au bon sens que les savants conclurent : « *Si l'on n'a pas réussi* à mettre en évidence le mouvement de la terre, c'est par défaut d'ingéniosité ou par la faute d'erreurs ou de vices cachés de la méthode ; mais on réussira quelque jour. »

C'est sur ces entrefaites qu'en 1905, Einstein, un physicien né à Ulm, mais d'origine juive et professant en Suisse, totalement inconnu et d'ailleurs âgé de moins de trente ans, publia un mémoire extrêmement hardi. Il y déclarait que si on n'avait pas réussi, c'est qu'*on ne pouvait pas réussir;* les suppositions de Lorentz et leurs conséquences sur la relativité du temps ne devaient pas être envisagées comme une démonstration par l'absurde mais comme l'expression du réel.

Une thèse si contraire au bon sens passionna le monde savant. La gloire touchait le jeune professeur de son aile. L'empereur allemand lui offrait une chaire et un magnifique laboratoire à Berlin. Sans doute, quelques siècles plus tôt, le savant eût dû l'hospitalité à un autre monarque : n'attristons pas les Français. Si Einstein, d'abord méconnu dans le pays où il est né, n'a pas apporté son génie à la France, comme Bréal, il s'est distingué de ses compatriotes par une attitude extrêmement digne. Il n'a pas signé le manifeste des intellectuels allemands bien qu'il ait été fort sollicité. Il n'a pas consacré son activité à des inventions qui déshonorent les Ostwald. Il n'a exercé son génie pendant la guerre qu'à revoir ses théories et à leur donner une forme achevée.

Ces théories constituent maintenant un ensemble de critique et de construction unique, dans l'histoire de la science, par son étendue, son élévation et les horizons qu'il nous permet de découvrir.

Mais on n'en peut tirer tout l'enseignement que par l'étude bien conduite et bien méditée de sa genèse, des conceptions qui l'ont préparé depuis Newton jusqu'à Lorentz, de sa logique interne et du mode de conquête qui lui est propre, enfin des travaux mathématiques qui en sont les moyens. Une telle tâche ne saurait rentrer dans le cadre d'une revue. Aidé des précieuses observations qu'Einstein a bien voulu me faire, j'ai essayé de mener à bien cette étude dans un ouvrage auquel je renvoie le lecteur (1).

En écrivant le présent article je désire donner à chacun, avec les humbles ressources du langage ordinaire, quelques idées très claires, très assurées et qu'on n'a pas, jusqu'à ce jour, dégagées de façon nette. Elles permettront au lecteur de se faire une représentation sinon absolument exacte et

(1) Chez Payot (*sous presse*).

complète, du moins suffisante pour lui permettre d'accueillir avec sérénité bien des divagations.

Puisse-t-il ne plus subir avec un sourire égaré les fantaisies de tant d'ignorants qui exploitent les ténèbres de la métaphysique et de l'analyse et bravent sans crainte l'impuissant courroux de ces déesses muettes !

*
* *

Le premier caractère des théories d'Einstein considérées, non pas même dans les équations auxquelles elles aboutissent, mais seulement dans la figure qu'elles donnent du réel, est que ces théories ne sont pas traduisibles avec exactitude en langage non mathématique. Ce caractère leur est propre, à l'exclusion de toutes les autres théories générales et, en partilier, des systèmes du monde de Copernic, Laplace, etc.

C'est que notre langage concret est le fruit de conventions basées sur une interprétation communément adoptée des données de l'expérience. Il suppose certains postulats admis une fois pour toutes sur l'espace, le mouvement et le temps. Ni Copernic, ni Newton ni les autres fondateurs de systèmes universels n'ont tenté d'ébranler ces postulats qui leur paraissaient exprimer l'évidence ; l'évidence, suprême critère de la vérité selon Descartes ! Or les théories einsteiniennes bouleversent ces notions. Le lecteur comprendra facilement qu'il soit impossible à notre langage habituel de révéler des phénomènes qui se passent dans un autre monde que le sien.

De plus l'imagination d'Einstein, contrairement à celle de Newton ou de Copernic, n'est pas surtout plastique mais mathématique. Il ne procède pas dans ses déductions en suscitant *des images* qu'il rattacherait par les liens du raisonnement ordinaire. Sa démarche est d'ordre purement mathématique. Inachevées, ses théories n'auraient pas de sens. On ne peut en confronter avec le réel que les conclusions. D'où une nouvelle impossibilité : celle de faire suivre au lecteur, par la voie habituelle, l'enchaînement des raisonnements d'Einstein qui obéissent, en général, à la logique mathématique, pour laquelle il est extrêmement difficile de donner une représentation concrète, et, le reste du temps, à la logique interne du calcul, celle-ci vraiment tout à fait rebelle au langage ordinaire.

Ces constatations nous tracent notre voie : nous devons nous borner à essayer de marquer, avec le plus de clarté possible, quelques points de repère singuliers.

*
* *

Les principes placés à la base des théories mécaniques ne sont que l'énoncé généralisé de quelques faits très simples.

L'un de ces principes les plus importants est implicitement postulé, plus souvent qu'énoncé explicitement. C'est le *principe classique de la relativité*. Il part de l'affirmation suivante :

Il n'est pas possible, par des expériences mécaniques effectuées sur la terre, de mettre en évidence le mouvement absolu à vitesse constante de cette planète. Seul son mouvement relatif par rapport à un autre astre supposé fixe, au soleil par exemple, peut être mesuré.

Et, par généralisation, ce même principe peut se formuler :

Les lois de la mécanique sont indépendantes de la vitesse absolue du système dans lequel elles s'exercent, aussi longtemps que cette vitesse reste constante.

Un exemple va éclairer le lecteur.

Asseyons-nous dans la nacelle close d'un dirigeable se mouvant par rapport au sol sans trépidation et à vitesse constante au milieu des nuages. Nos sens ne nous avertiront pas du mouvement. Tentons une expérience : faisons choir un corps ou osciller un pendule par exemple. Les résultats des mesures que nous effectuerons seront les mêmes qu'au repos et par conséquent ne décéleront pas davantage le mouvement. Bien plus : si nous croisons un autre dirigeable, immobile celui-là par rapport à la terre, il pourra aussi bien nous paraître en mouvement. Et, puisque tout mouvement est relatif à quelque corps supposé fixe, de quel droit disons-nous que tel corps est fixe et tel autre en mouvement? Chacun a pu faire dans des gares des expériences analogues sur le mouvement relatif de deux trains : ce qu'on appelle l'illusion ne se dissipe que par l'apparition subite d'un corps (un arbre, une maison) dont la perception habituelle s'accompagne toujours et essentiellement d'une idée de fixité et s'impose comme repère aux constructions de l'esprit dans l'espace. Mais qui nous assure de la fixité de ces objets ou plutôt ne savons-nous pas qu'ils sont mobiles par rapport au train supposé fixe et que nos définitions du mouvement sont de simples commodités du langage?

Or, s'il est impossible de déterminer le mouvement uniforme d'un corps par des expériences mécaniques, ne peut-on le faire par d'autres expériences, des expériences optiques par exemple? Les physiciens démontrent que la lumière est un mouvement vibratoire et donnent comme véhicule à ce mouvement un fluide impondérable qu'ils appellent l'éther. Une expérience extrêmement précise de Fizeau prouve que *cet éther dans lequel se déplace la terre est, s'il existe, immobile par rapport à tous les astres.* Ne peut-on, grâce à la lumière, autrement dit par une expérience optique, mesurer la vitesse de la terre par rapport à cet éther au repos, c'est-à-dire sa vitesse absolue? Si nous faisons parcourir à la lumière un trajet dans un sens tel que sa vitesse doive s'ajouter à celle de la terre, la raison nous suggère qu'elle devra le parcourir plus vite que dans le sens opposé, où la vitesse de la terre viendra en déduction de la sienne.

Prenons une source lumineuse dans l'éther et un point sur la terre situé à mille kilomètres. Si la terre était immobile par rapport à l'éther, le rayon mettrait un trois centième de seconde pour y parvenir. Si la terre se meut par rapport à la source, le temps de propagation sera supérieur ou inférieur à une seconde suivant que le point récepteur va vers la source ou s'en éloigne. L'expérience a été tentée par Michelson et Morlay et donne, quels que soient le point choisi et la direction du rayon lumineux par rapport à celle du mouvement, *toujours la même durée de propagation; c'est ce qu'on appelle le principe de la constance de la vitesse de la lumière dans toutes les directions.* Tout se passe donc comme si la terre était immobile par rapport à l'éther, c'est-à-dire comme si elle entraînait complètement l'éther. Or, l'expérience de Fizeau démontre le contraire.

Comment résoudre cette contradiction?

*
* *

C'est ici qu'Einstein intervient.

Il faut s'en tenir purement aux faits tels qu'ils sont. Il est nécessaire, il est du devoir du savant de donner la signification physique de ce phénomène incompréhensible. Il le traduit en langage mathématique et traduit les opérations mathématiques dont je ne puis donner le détail, en disant que *tout se passe comme si l'écoulement du temps n'était pas*

le même toujours. Autrement dit : le temps va plus vite, on vieillit *plus vite* en un lieu qu'en un autre ; il est possible par exemple de se déplacer dans le temps qui est relatif comme l'espace avec une plus ou moins grande rapidité. Einstein est ainsi conduit à analyser notre définition effective du temps.

Pour l'étude d'une entité scientifique, on commence toujours par la définition de cette entité ; puis on donne la définition de deux entités égales. Dans le cas du temps, cela revient à définir la simultanéité.

Considérons, dit Einstein, deux points A et B, deux villes, Paris et Pékin. Comment définir théoriquement la simultanéité de deux événements se produisant dans ces deux villes, par exemple deux coups de canon? C'est bien simple ; imaginons qu'un observateur se trouve au point qui marque exactement le milieu de la distance Paris-Pékin, et que nous appellerons Milieu ; supposons que la lueur des coups de canon soit visible en ce point. Par un procédé optique facile à imaginer, on peut recevoir et faire coïncider les images de ces lueurs en ce point exactement milieu. *On dira que les deux phénomènes sont simultanés quand l'observateur n'aperçoit pas dans son miroir deux images successives, mais une seule image.*

Imaginons maintenant une planète au voisinage immédiat de la terre. Supposons-la immobile : sur la verticale de Paris et de Pékin, en des lieux de la planète que nous appellerons Paris-prime et Pékin-prime, se trouvent des canons. Un observateur, sur la verticale de notre observateur terrestre, à Milieu-prime, se fera, pour sa planète, une définition de la simultanéité exactement la même que la nôtre. Mieux : si on tire à un signal unique les quatre canons, les deux observateurs constateront que la simultanéité est incontestablement une notion première, que le temps est bien une chose de même signification universelle ; et ils s'en réjouiront si leur cœur est pur.

Ayant ainsi fait leur expérience, ils se sépareront. La planète partira au moment exact où Paris et Pékin, à cet unique signal de départ, tireront leur nouveau coup de canon. L'observateur de Milieu constatera avec satisfaction la simultanéité l'instant d'après. Mais celui de Milieu-prime ne sera plus exactement au-dessus de Milieu en cet instant ; il se sera déplacé. Il sera, par exemple, au-dessus d'un point plus

voisin de Pékin que de Paris. Et, pour lui, la lueur de Pékin arrivera avant celle de Paris. *Donc les deux phénomènes, simultanés pour l'observateur terrestre, ne le sont pas pour l'observateur planétaire; la simultanéité est relative; le temps n'est pas quelque chose d'absolu.*

* * *

Prévenons les divagations et les vertiges. Je me représente avec une merveilleuse aisance un certain nombre de cuistres trouvant là matière à philosopher et tirant des théories d'Einstein des armes contre Kant ou contre Leibnitz ou saint Thomas. La « théorie kantienne du jugement », par exemple, est une chose ; la science en est une autre. La première établit la définition, la provenance et la critique des idées de temps et d'espace ; la deuxième traite des manifestations empiriques. La réflexion nous donne ici l'occasion de voir une fois de plus combien nos impressions premières sont fausses et que le bon sens est trompeur.

Qu'est en effet le temps scientifique sinon une monstruosité conventionnelle? Les définitions classiques nous le présentent en dernière analyse comme absolu, infini, uniforme et vide.

Nous venons de voir avec quelque étonnement qu'il est relatif et n'est pas uniforme. Était-il besoin d'attendre Einstein pour y songer? Ne savons-nous pas que tout temps réel est relatif aux mouvements qu'il mesure? Et dire qu'il est uniforme n'est-ce pas prendre une définition pour une réalité, un postulat pour une certitude?

Il faudra peut-être qu'Einstein ou un autre nous frappe par un coup d'éclat pour nous montrer également que le temps ne saurait être infini que par un décret de notre volonté, car il ne soumet à notre expérience que des lambeaux et ne saurait être vide puisqu'il ne nous apparaît jamais qu'en fonction du mouvement.

Quelles que soient les merveilleuses conséquences des théories einsteiniennes, n'oublions pas que le savant parle d'un temps abstrait dont il donne des interprétations physiques. L'idée métaphysique du temps est une autre chose et, au dire des philosophes, une tentative en vue de restaurer la réalité du temps expérimental. Il y a là de quoi méditer sérieusement. Je me sens très proche des métaphysiciens dans

cette affaire : mais il faudrait y voir de plus près. Pour mon lecteur je me contenterai de donner une certitude :

Il est vain d'emprunter aux théories d'Einstein des armes contre la métaphysique du temps et de l'espace. Il ne s'agit pas des mêmes choses.

*
* *

Einstein, ayant fait disparaître la contradiction entre l'expérience de Fizeau et le principe de la constance de la vitesse de la lumière grâce aux conséquences qu'il tire de l'énoncé de la relativité du temps, en déduit que l'éther n'existe pas, sans quoi il devrait être à la fois mobile et immobile, ce qui est une impossibilité *logique*, donc inacceptable.

(Remarquons, en passant, l'admirable équilibre d'Einstein : l'existence du temps relatif qui choque le bon sens est une possibilité logique : il est accepté. Celle de l'éther, qui ne choque pas le bon sens, est une impossibilité logique ; elle est révoquée.)

Nous mettons donc ceci en évidence : *L'éther n'existe pas.*

*
* *

Le principe de la relativité tel que l'emploie Einstein ne diffère donc du principe classique que par la substitution du mot *optique* au mot *mécanique*. Il est bien évident d'ailleurs que le temps n'est pas relatif pour les phénomènes optiques et absolu pour les phénomènes mécaniques. Nous pouvons donc dire qu'aucune expérience mécanique, optique ou électro-magnétique ne saurait mettre en évidence un mouvement uniforme.

L'application de ce principe donne les résultats les plus étonnants pour notre esprit. Tout devient relatif : l'espace, le mouvement comme le temps. Un chronomètre planétaire n'a pas la même marche qu'un chronomètre terrestre ; la longueur des objets et des instruments de mesure varie avec leur orientation. La vitesse de la lumière est une vitesse limite qui ne saurait être dépassée (ni même atteinte que par un corps infiniment plat). Les vitesses ne s'ajoutent plus suivant la règle du parallélogramme. La masse d'un corps varie suivant ses azimuts avec la direction de la force qui lui imprime son accélération.

On conçoit que de telles propositions, qui bouleversent de fond en comble la mécanique, aient donné à réfléchir aux ingénieurs. Mais il s'agit de quantités qui sont infiniment petites dans la pratique journalière et ne prennent une importance réellement considérable que dans les phénomènes astronomiques. Il faut toutefois se rendre compte d'une chose ; c'est que, si les théories d'Einstein ne détruisent aucune de nos règles pratiques, puisqu'elles se bornent à nous dire : *Ce que vous croyez exact n'est qu'approché*, il n'en est pas moins certain qu'elles sollicitent l'attention des ingénieurs dès à présent et leur apportent des précisions toutes nouvelles qui leur permettent de poser des problèmes techniques insoupçonnés jusqu'ici.

Je prends un exemple très simple, mais qui me paraît lumineux.

Dans le domaine de la thermodynamique, les théories d'Einstein ont apporté des modifications considérables. La loi de la conservation de la masse se confond avec celle plus générale de la conservation de l'énergie. On va même plus loin ; l'énergie possède une masse : un corps est plus lourd quand il est chaud que quand il est froid, puisqu'il s'est accru d'une certaine quantité de chaleur rayonnante, c'est-à-dire d'énergie. Enfin tout corps au repos renferme une quantité fabuleuse d'énergie latente. Un kilogramme de charbon, par exemple, renferme 23 milliards de calories. On pourrait avec l'énergie correspondante faire marcher un réseau de chemins de fer métrique de 200 kilomètres pendant deux ans : avec un kilogramme de charbon ! Et cela, en conservant à nos locomotives leur déplorable rendement actuel ! Or, nos procédés barbares ne savent retirer de ce trésor qu'est, nous venons de l'apprendre, un kilogramme de houille, que l'infime partie : 7 000 calories ! Et alors, au lieu d'un kilogramme, il nous en faut 4 millions. Quel gaspillage ! L'excuse des ingénieurs est que les physiciens leur ont fait croire qu'il n'y avait pas plus de 7 000 calories dans un kilogramme de houille. Maintenant qu'ils sont avertis, ils chercheront ce moyen de désintégrer la molécule d'où viendra une source illimitée d'énergie.

Qu'on songe aux conséquences prodigieuses de l'acte de foi einsteinien dans l'existence du temps relatif ! Qu'on suppose le secret de la libération de l'énergie trouvé, — et on le trouvera, car il n'est que de savoir où réside l'énergie, et

Einstein nous l'apprend, — un travail intime nous fournit toute l'énergie dont nous avons besoin. Voilà le domaine de la machine indéfiniment étendu, les prix des objets manufacturés réduits dans des proportions incalculables, le nombre des heures d'usine diminué, toute la vie transformée, le bien-être accru. Seule, éternelle et indifférente, toujours semblable à elle-même, la terre nourricière exigera de l'homme le même effort patient : mais qui empêcherait le citadin inutile aux mines et aux fabriques de retourner aux champs?

Nous pouvons seulement, des lois énoncées et de nos anticipations, conclure avec certitude :

Les découvertes einsteiniennes ne détruisent pas l'édifice des sciences de l'ingénieur, mais ouvrent à celui-ci des voies illimitées.

* * *

Je rassure le lecteur indécis qui dans l'ivresse de son imagination se demande tout à coup s'il n'est pas le jouet d'un rêve et si on va lui fournir un semblant de preuve sur quoi on puisse étayer tant d'hypothèses.

Il y a jusqu'à ce jour des preuves de deux sortes.

Les premières sont la parfaite convenance des explications einsteiniennes aux phénomènes de radiations lumineuses jusqu'à présent inexpliquées, telles que celles du radium.

Les deuxièmes sont les vérifications expérimentales des calculs d'Einstein appliqués aux corps se mouvant à des vitesses considérables telle que celle des corpuscules cathodiques qui atteignent 250 000 kilomètres par seconde.

La valeur démonstrative de ces preuves n'est accessible qu'aux mathématiciens et je demande à mes lecteurs de vouloir bien m'en croire s'ils ne désirent pas être traînés sur les chemins étroits de l'analyse.

* * *

Nous ne nous sommes occupés que du mouvement uniforme, c'est-à-dire effectué à vitesse constante. Que se passe-t-il dans le cas d'un mouvement accéléré où la vitesse s'accroît à chaque instant? Nous le savons pas expérience : par suite de l'inertie, nous sommes projetés en avant au

moment où la locomotive accroît brusquement son allure. Même dans la nacelle close et sans repères du dirigeable silencieux dont nous avons parlé, nous aurions conscience du mouvement accéléré. Donnons à cette nacelle un mouvement de descente ayant une accélération égale à celle qu'elle aurait en chute libre. L'observateur ne saura distinguer par un effet quelconque, mécanique ou autre, la différence entre ce mouvement accéléré artificiel et l'accélération de la pesanteur.

C'est ce qu'exprime le *principe de l'équivalence* qu'énonce Einstein :

L'effet qu'exerce la gravitation sur le cours des phénomènes observé par un observateur au repos ne diffère en rien de celui que cet observateur constaterait s'il se trouvait dans un espace libre de gravitation avec une accélération égale à celle de la pesanteur.

Partant de là, Einstein établit la compatibilité de toutes les lois scientifiques avec les principes de la relativité. Il établit une loi universelle de gravitation qui englobe toutes les sciences et dont les lois de Newton et la mécanique newtonienne ne sont que des cas particuliers correspondant à des vitesses très inférieures à la vitesse de la lumière.

Reprenant la forme élégante de Minkowski qui avait établi ses travaux mathématiques sur un espace à quatre dimensions dont la quatrième est le temps, il utilise la géométrie non euclidienne de Riemann relative à l'espace courbe. D'après cette géométrie, l'espace n'aurait ni lignes droites ni plans. On sait qu'une sphère est une surface de courbure constante. On peut considérer la terre également comme ayant en gros une courbure constante mais néanmoins susceptible de variations à cause de son relief. De même l'espace serait un espace à courbure variable et variable surtout au voisinage des masses astrales. Il n'est pas possible de donner une image des conceptions auxquelles aboutissent les calculs et que seuls ils peuvent traduire. Cependant on peut dire que l'espace einsteinien a une caractéristique :

L'espace einsteinien est sans bornes mais n'est pas infini. On peut prendre une image, inexacte bien entendu, mais commode, pour représenter ce fait. Imaginons une boule et, sur elle, une circonférence. La fourmi qui parcourra cette circonférence toujours dans le même sens repassera sans s'en

douter à son point de départ ; rien ne l'arrêtera : sa trajectoire est sans bornes ; et pourtant cette trajectoire a une longueur infinie.

Les astres parcourent des trajectoires dans notre espace. Ces trajectoires sont, si l'on veut, un peu semblables à ces courbes de niveau qu'on voit sur les cartes ; la présence de masses d'autres astres les modifie ; mais l'espace n'existe que par rapport à eux. Ils suivent sur leur trajectoire ainsi régie *leur pente naturelle* (pour employer une expression inexacte mais qui rend assez bien l'idée du principe de l'équivalence). *Quant à l'action à distance entre les astres, elle n'existe pas ; en effet elle suppose une propagation instantanée, c'est-à-dire une vitesse infinie. Or, nous savons qu'il n'est pas de vitesse supérieure à celle de la lumière.*

* * *

On voit la marche audacieuse d'Einstein. D'après la mécanique newtonienne, la réalité de l'espace à trois dimensions tel que le concevait Euclide ne faisait aucun doute. L'espace était un réservoir où se mouvaient les corps suivant des lois où intervenait un temps qui existait bien en soi.

Le principe spécial de relativité remplace avec Minkowski cette conception par celle d'un temps-espace à quatre dimensions qui a tout de même le caractère d'un *contenant.*

Enfin la dernière théorie einsteinienne que nous venons d'exposer refuse à ce temps-espace le caractère d'un contenant. Pour elle, il n'existe qu'en vertu des *choses.* Sans la matière, il n'est pas d'espace-temps. Espace, temps, matière sont trois choses indissolublement liées que le physicien ne rencontre que réunies et que l'esprit humain ne se représente pas séparées.

La vitesse de la lumière n'est plus toujours constante, comme Einstein l'avait cru d'abord, mais seulement dans l'espace libre de gravitation. Dans le reste de l'espace, elle dépend de la courbure. Le temps relatif à la vitesse de la lumière varie quant à son écoulement, comme elle. Ainsi emporté par un génie dans une partie de l'espace dont la courbure serait très différente de la nôtre, un homme retrouverait en retournant sur la terre ses enfants plus âgés que lui. Une femme encore belle, à cet instant si touchant et si

douloureux d'une maturité adorable, quittant un matin, sur les ailes du bon génie, sa fille jeune épousée, retournerait vieillie de dix minutes, toujours désirable et retrouverait des petits-enfants en cheveux blancs.

Exemples pittoresques qui feront rêver bien des lectrices. Mais qui connaît la demeure du bon génie?

*
* *

Disons en terminant quelques mots sur les récentes découvertes, en des domaines très différents, qui confèrent aux théories d'Einstein un extraordinaire caractère de fécondité sinon de certitude :

1° On sait que les couleurs sont des oscillations lumineuses comparables à celles d'un chronomètre. Si le temps ne s'écoule pas de même sur la terre, par exemple, et sur le soleil, si les chronomètres ne peuvent avoir les mêmes durées d'oscillation, on peut dire que le même corps n'aura pas la même couleur sur la terre et sur le soleil. Einstein a calculé que le métal sodium par exemple devait donner sur la terre une flamme dont il a déduit exactement de ses théories les caractéristiques par rapport à celle que donne le même métal dont on a constaté la présence dans l'atmosphère du soleil. Ses prédictions ont été vérifiées.

2° Des mêmes théories et sans faire intervenir en quoi que ce soit une hypothèse spéciale, Einstein a pu tirer l'explication du mouvement du périhélie de la planète Mercure, c'est-à-dire d'une aberration d'une valeur de quarante-trois secondes dont la course de cette planète s'est déplacée dans l'espace d'un siècle. Cette aberration était jusqu'ici demeurée une énigme pour les savants.

3° Enfin Einstein avait démontré qu'un rayon lumineux qui traverse le champ de gravitation du soleil à une distance déterminée de celui-ci devrait subir une certaine déviation. C'est cette déduction qui, sous l'expression de *pesanteur de la lumière*, a le plus vivement frappé l'imagination du public. Mais comment mesurer la déviation d'un rayon lumineux au voisinage du soleil? Celui-ci, en effet, ne fait-il pas disparaître toute autre lumière que la sienne? On se rappela fort heureusement l'existence d'une étoile fixe proche du soleil. Einstein calcula la déviation qu'on devait observer et on attendit une éclipse du soleil qui devait se produire

le 29 mai 1919 et devait permettre l'observation du phénomène. La moyenne des observations donna le chiffre annoncé par Einstein.

Nous devons toutefois faire remarquer à ce propos, pour qu'il n'y ait pas d'erreur dans l'esprit du lecteur, que l'interprétation correcte de la loi de Newton fait aussi prévoir une déviation. Mais celle-ci n'est que moitié de celle qu'annonçait Einstein et que l'événement a vérifiée.

*
* *

Les travaux d'Einstein apportent, ainsi qu'on s'en rend compte, un bouleversement extraordinaire dans toutes nos connaissances les plus positives, dans toutes nos hypothèses, aux fondements mêmes de notre expérience. Elles constituent bien une nouvelle figure du monde.

Elles balaient toutes les vieilles entités auxquelles on se référait : le corps alpha de Newmann, l'espace absolu de Newton, l'éther immobile des modernes sont rejetés comme inexistants et, qui pis est, inutiles. Les bases mêmes de la mécanique sont abolies et remplacées ; le principe de la conservation de l'énergie et de la quantité du mouvement renouvelle la chimie et la connaissance de la matière ; les nouvelles lois de la gravitation déterminent l'effondrement des sciences cosmiques dont tout l'effort doit être de rebâtir sur ces nouvelles lois.

Quant à l'esprit humain, il demeure perplexe ; d'une part, son goût de simplification, la constatation incontestable de l'universelle relativité, la clarté de la doctrine, la tendance mystique à l'unité, le merveilleux des découvertes einsteiniennes, sollicitent son adhésion ; d'autre part, la soif de l'absolu, l'instinct de pérennité, le besoin d'images intellectuelles, la confusion entre le nécessaire et le donné, le sens de la causalité immédiate, l'entraînent vers des théories moins hardies, telles que celles de Lorentz.

Il nous manque, au point où nous en sommes, les lumières d'un génie critique tel que le fut Henri Poincaré.

LUCIEN FABRE.

Un diplomate d'autrefois

Que la vie d'un diplomate d'autrefois devait être chose divertissante ! Quand je dis « autrefois », je ne pense ni à la carrière aventureuse de M. de Talleyrand, ni même à celle du cardinal Alberoni ; non, le personnage auquel je songe fit partie du corps diplomatique anglais au temps de la reine Victoria, et ses fonctions il les exerça de 1875 à 1912. Ses débuts datent donc d'une époque presque désuète, où l'on imagine des ambassadeurs majestueux et des attachés pleins d'empressement. Dans les salons solennels où l'étiquette règne, défilent des dames vêtues comme celles que l'on voit dans les tableaux de Stevens ; elles font la révérence devant des souverains qui se nomment Alexandre II de Russie, Guillaume Ier de Hohenzollern, ou dom Pedro, empereur du Brésil. Dans ce temps, que la grande guerre a éloigné encore du nôtre, on remarque des mœurs quasi légendaires, une affabilité, une courtoisie alliées à un cérémonial qui tend chaque jour à disparaître ; un ton un peu vieillot, certaines lenteurs, et si j'ose dire, une diplomatie « pré-téléphonique » ne manquent pas de donner à cette époque une saveur fort agréable. Et puis, pour un diplomate, passer du Quirinal à Sans-Souci, quitter Unter den Linden pour le Palais d'Hiver, et Moscou pour la résidence de Tokio, devait comporter plus d'intérêt que de nos jours, dans un temps où toutes les cours ignoraient la « rondeur

démocratique », et conservaient encore, avec leur morgue officielle, quelques-unes des traditions qui furent le secret de leur longévité. Cette morgue voilait souvent bien des turpitudes. Alors, les grandes faveurs et les petites prérogatives engendraient de terribles jalousies, que l'on dissimulait par un redoublement d'égards et de révérences. On n'aimait, on ne haïssait, on n'intriguait, on ne convoitait, certes, pas plus que de nos jours, mais avec une discrétion plus avisée, et des formes plus subtiles.

Pour le témoin appelé à pénétrer dans des milieux si divers, le champ de l'observation est large. Malheureusement ce témoin ne peut dire tout ce qu'il a vu ou deviné. Ceux qui s'occupent peu ou prou d'histoire contemporaine savent seuls combien il est épineux de parler des comédies dont les acteurs sont encore dans la coulisse.

*
* *

Lord F. Hamilton débuta fort jeune dans la carrière diplomatique ; il comptait déjà parmi les familiers de Buckingham Palace, lorsqu'à vingt ans il fut envoyé en mission au Quirinal, puis nommé attaché à Berlin.

Berlin à cette date — quelques années après 1870 — donnait l'impression d'une grande ville de province. Mal éclairée, mal bâtie, mal pavée, ce n'était pas encore la capitale victorieuse d'une nation importante, et d'ailleurs toute l'Allemagne, nouvel empire, peu accommodée à sa récente victoire, se mettait à peine en devoir de changer de ton et de figure. Quand F. Hamilton arriva à Berlin, les habitants, fort préoccupés de la transformation de leur ville, avaient l'ambition de détrôner Paris et Vienne, et pour commencer, de bâtir chez eux des palais royaux et de repaver les rues. Mais il n'y avait pas que les façades à construire, il fallait que le pays, par deux fois victorieux, goûtât le fruit de sa victoire et s'en enorgueillît. Enfin l'Allemagne devait prendre une place prépondérante, et Berlin passait du rang assez modeste de petit chef-lieu de principauté, à celui de première capitale militaire d'Europe.

Le pays, d'ailleurs, ne s'habituait pas aisément à sa nouvelle fortune ; il semble qu'il flotte sur la Prusse et sur la vieille Allemagne tout entière un voile de mesquinerie :

c'est la parente pauvre de l'Europe. Elle ne l'est cependant qu'en apparence, mais elle ignore encore l'art de jouir de sa richesse nouvelle, elle reste économe dans la fortune, et lorsque Guillaume II lui apprendra à briller, elle ne saura pas acquérir le goût qui transforme et anoblit le luxe des nations.

Cette cour du vieux Guillaume Ier ressemble à un intérieur de bourgeois avare : les réceptions sont sordides et mornes. Cependant, elles ont pour décor le palais que Frédéric II a somptueusement enrichi. Vous figurez-vous ces dîners, où le corps diplomatique était régulièrement invité pour les fêtes de l'impératrice Augusta et de la kronprinzessin, qui commençaient à cinq heures de l'après-midi, n'en finissaient plus, et cette immense table ornée seulement de couvercles de réchauds, présidée par le vieil empereur inintelligible faute de dents et par l'impératrice Augusta en perruque fauve? A ces réceptions, on ne rencontre que quatre jolies femmes, — il n'y en a que quatre à Berlin, — les autres fagotées et épaisses enlaidiraient les sept princesses du *Décaméron* elles-mêmes. Les uniformes seuls sont éclatants à la cour, mais les « civils » manquent d'élégance, les petits pages ont six pieds de haut, leurs jambes maigres font l'effet le plus désastreux dans le bas de soie ; enfin, dans ces grandes salles, sur les tables, dans les escaliers immenses, pas une fleur, jamais de fleurs. Sans doute parce qu'elles sont coûteuses et ne réjouissent que les yeux. A quoi bon?

La société de Berlin suivait l'exemple de la cour, conservait ses anciennes habitudes, recevait peu, ne dépensait rien. Quelques « magnats » offraient parfois de grands dîners ; la convocation était pour cinq heures, à sept heures tout le monde se retirait ; les plats venaient de chez le traiteur, les appartements nus ne contenaient ni tableau, ni objet d'art, rien de personnel, l'ensemble présentait l'aspect « d'un hôtel à voyageurs » : tristes réunions.

Lord Hamilton déclare que la littérature, alors fort peu prisée en Allemagne, faisait rarement le sujet des conversations ; au contraire, la musique était chez elle dans la patrie de Bach et de Mendelssohn ; Wagner se rendait souvent à l'appel de la baronne de Schleinitz, mélomane fervente, femme du ministre allemand.

Dans la *Fest-Saal* où quarante invités seulement (c'était le nombre restreint des élus) étaient convoqués, Wagner en

habit noir, coiffé de sa sempiternelle calotte de velours, donnait de généreuses auditions de la *Tétralogie*, qui n'était guère connue jusque-là que des fidèles de Bayreuth et de Munich. L'audition terminée, on apportait devant le théâtre une table, et il commençait de souper seul, — son appétit était formidable, — servi par les dames de l'assistance, toujours empressées, souvent maladroites. Alors, on entendait des remarques comme celles-ci : « — Chère princesse, le fromage de Lingburger est le seul fromage que goûte le Maître, remportez donc votre gruyère ! » ou : « — Le Maître désire du jambon cru, comtesse : pourtant, à défaut de ce mets, il prendrait volontiers un peu de poitrine d'oie fumée ! »

L'auditoire assistait recueilli — sans rien consommer — au repas de ce lion.

Rubinstein et Liszt venaient souvent aussi à Berlin. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Ampthill, camarade d'enfance de Liszt, le recevait volontiers lorsque l'abbé était de passage. Un jour, lord Ampthill demanda à l'ancien ami de la comtesse d'Agoult quel rang il attribuait à Rubinstein comme pianiste ? Liszt répondit : « — Sans contestation, Rubinstein est le premier pianiste du monde ! »

— Vous vous oubliez, l'abbé, reprit lord Ampthill.

Et Liszt se frappant la poitrine :

— Moi, je suis le *seul* pianiste du monde !

Le jeune Hamilton connut à Berlin le prince de Bismarck : on regrette que le diplomate n'ait pas noté ses impressions personnelles concernant ce vieux loup.

Un livre écrit à peu près à cette époque par Moritz Busch : *Unser Reichskanzler*, est un des plus vivants parmi les multiples livres consacrés au chancelier. Un peu trop anecdotique, peut-être, le livre de Busch contient certains portraits saisissants de son modèle, mais Busch étant des intimes de Bismarck, on le sent partial, trop admiratif, c'est pourquoi on aimerait connaître l'impression d'un étranger, d'un Anglais surtout. Le chancelier jouissait alors d'une position considérable à l'extérieur. Ne l'appelait-on pas « le premier dictateur de l'Europe » ? Pourtant nous savons qu'il souffrait dans son pays de l'opposition du Parlement : il y obtenait rarement la majorité dont il avait besoin pour faire passer ses lois, il se plaignait même de ne pouvoir dans sa patrie compter que sur un seul groupe politique. Ce groupe fidèle était composé de deux hommes : l'empereur et Bis-

marck... encore l'empereur ne suivait-il pas toujours son chancelier.

En politique étrangère Bismarck demeurait le seul maître, l'Europe n'avait pas de mystère pour lui, « il la regardait, dit Valbert, comme un faucon regarde une fourmilière... il n'est pas un seul peuple dont M. de Bismarck, un jour ou l'autre, n'ait joué comme d'une petite flûte », et cette observation rappelle celle d'un autre subtil joueur de flûte, Frédéric II, qui, écrivant à son cher Podewills, ministre d'État en 1714, le conseillait : « Rassurez les Français, fortifiez les Bavarois, intimidez les Saxons, flattez les Hollandais, donnez de l'encens aux Danois, jouez-vous des Hanovriens, et f.....-vous des Autrichiens ! »

Bismarck régnait sur les ambassades, celles-ci lui étaient soumises, il semble qu'il fut très jaloux d'y entendre à l'avenir parler l'allemand plutôt que le français, car il donna l'ordre dès 1871 aux Affaires étrangères de répondre en langue allemande aux notes françaises ; même ordre fut donné pour les communications russes. Mais l'ambassade de Russie ne tint pas compte de cet ordre : une longue dépêche de Pétersbourg écrite en russe fut envoyée à la Wilhelmstrasse où elle resta quinze jours sans réponse. Au bout de ce temps, l'ambassadeur, qui réclamait auprès de Bismarck, s'attira cette repartie : « Ah ! maintenant que Votre Excellence m'en parle, je crois que nous avons reçu effectivement une dépêche écrite dans une langue inconnue ; je l'ai fait mettre de côté, jusqu'au moment où nous aurons trouvé un interprète qui se charge de la déchiffrer. Nous en rencontrerons certainement un d'ici trois ou quatre mois. J'espère que cela ne presse pas? » L'ambassadeur se le tint pour dit. On sait que l'un des jeux favoris du prince de Bismarck était de diviser l'Europe en nations féminines et masculines. Les nations féminines lui paraissaient, cela va sans dire, inférieures : elles contenaient trop de légers, de bavards et d'infidèles. Il ne reconnaissait à ces contrées que du charme, et une certaine éloquence, inutile d'ailleurs selon lui, les mots ne devant jamais servir, en affaires, qu'à masquer les situations gênantes, — ce qui est bien quelque chose.

Le chancelier rangeait l'Allemagne parmi les nations masculines, en compagnie de la Scandinavie, de l'Angleterre, de l'Écosse, de la Hongrie et de la Turquie. Les peuples féminins étaient, à son idée, les Russes, Polonais, Bohêmes

et tous les Slaves. — Et la France? — Elle faisait partie d'un troisième groupe, celui des nations androgynes; il accordait que celles-ci lui semblaient les plus intéressantes : « La France et l'Italie, viriles dans le Nord, sont féminines dans le Midi, expliquait-il, et d'ailleurs, si la France du Nord a quelques vertus, elle le doit au sang normand et germanique que les Francs ont apporté à son peuple. » Ainsi, Bismarck reconnaissait les qualités françaises, en leur donnant une origine germanique.

Il est assez curieux de noter à cette date — 1880 — l'antipathie allemande pour l'Angleterre et le mépris de l'Allemagne pour le gouvernement constitutionnel anglais. La situation déjà prépondérante de la marine anglaise l'occupe peu, et ne semble pas l'inquiéter. La nation qui l'intéresse alors le plus, c'est la Russie. D'abord parce que sa forme de gouvernement absolu lui paraît supérieure à aucune autre, et aussi parce que la nation russe lui semble puissante, qu'elle possède une armée innombrable, et — l'Allemagne le croit alors — invincible.

Le jeune Hamilton commençait de s'habituer à Berlin lorsqu'il fut envoyé à Vienne; il trouve ce séjour-ci infiniment plus agréable que le premier. Je crains que cette appréciation ne soit pas entièrement désintéressée et que la gaieté de la vie viennoise, les farandoles, les festins — la cuisine est succulente, F. Hamilton le remarque avec insistance — ne soient pour une grande part dans sa préférence.

Au contraire de Berlin, on reçoit constamment à Vienne, la société brillante aime à festoyer, les concerts sont excellents, les femmes jolies, les Viennois aimables, leur luxe, de bon ton, est généreux. Une ancienne coutume conservée jusqu'alors paraît cependant bien désuète dans cette capitale mondaine, souhaitons que M. Marsal, aux abois, ne nous l'impose pas quelque jour : chaque Viennois, rentrant chez lui après 10 heures un quart, devait verser six sols à son portier; le désir de ne pas acquitter cette dîme ridicule abrégeait les réunions du soir, et vidait comme par enchantement, à 10 heures précises, les salles de théâtre. Cet empressement nous fait sourire, il en faudrait davantage chez nous pour chasser un public qui s'amuse.

La vie joyeuse qu'il mena en Autriche n'empêcha pas le jeune Hamilton de se réjouir de son nouveau changement de poste; on l'expédiait en Russie : son rêve! Il appelle la gare

de l'Est, à Berlin, « la porte qui s'ouvre sur la terre promise ».

Mille cinquante kilomètres le séparent de cette terre ; en 1880 les trains mettaient quarante-cinq heures pour les parcourir. Dans Saint-Pétersbourg une vie toute nouvelle, fort différente de la précédente, attendait F. Hamilton. Son chef était lord Dufferin, qui arrivait du Canada, où il avait rempli, jusque-là, les fonctions de gouverneur général. Notre jeune diplomate esquisse un court portrait de son ambassadeur, qui n'est pas sans intérêt : « Lord Dufferin avait un fonds inépuisable de patience, et le tact le plus parfait. Le charme de ses manières était irrésistible, mais sous ces qualités résidait une volonté inébranlable. » F. Hamilton ajoute que lord Dufferin et sa femme aimaient à danser, patiner, s'exercer au toboggan avec autant d'insouciance que deux enfants, ce qui, au surplus, est sympathique.

Voici donc notre jeune attaché — il a vingt et un ans bien juste — installé à l'ambassade de Grande-Bretagne sur les bords de la Néva, et se réjouissant à la vue de la belle salle de bal, dans laquelle il espère danser de tout son cœur. Il aime fort le luxe solide de la vaisselle plate offerte jadis par le roi George IV, et le service d'or réservé aux souverains ; il s'extasie aussi sur les attelages, les gros cochers rembourrés et les garçons de restaurant à face plate, « tous Tartares », affirme-t-il ; et puis il s'applique à apprendre le russe avec passion. Mais cet Anglais, qui considère à juste titre l'indépendance comme le premier des biens, est suffoqué lorsqu'on lui annonce qu'une de ses amies, la comtesse de B..., a été réveillée le matin même par deux agents de la police secrète, qui se disposaient à la conduire à la frontière : un propos assez vif tenu par elle, sur le tsar, lui valait le bannissement. « Est-il nécessaire d'ajouter, écrit notre diplomate sans galanterie aucune, que la personne qui avait rapporté les paroles imprudentes de la comtesse de B... était une femme de ses amies? »

Malgré quelques désillusions de ce genre, inhérentes aux mœurs russes, Hamilton, qui aime le mouvement, mène ici la vie de son choix. Ah ! il ne chôme guère, cet attaché. La veille, il conduit un inextricable cotillon à l'ambassade, le lendemain il prend part avec son chef et lady Dufferin à une chasse à l'ours ; un autre jour, c'est en Finlande qu'on le retrouve, pêchant le saumon sur les bords du Vuoksi ; puis ce sont des voyages en traîneau à travers des forêts infes-

tées de loups, pour aller entendre chanter les « gypsies » ; des battues aux environs de Saint-Pétersbourg, à Koletesha, où il poursuit le lièvre blanc et le coq de bruyère, des parties de bob-sleigh dans la neige, et le soir l'illumination des collines glacées avoisinantes : c'est merveille de voir qu'il reste au corps diplomatique assez de temps pour déchiffrer les dépêches, et surveiller l'expédition de la valise.

Sous le règne d'Alexandre II « le libérateur », et jusqu'à la guerre russo-japonaise, pour les nationaux, la puissance russe semblait inébranlable, la patrie invincible ; l'issue de la guerre de Crimée seule pouvait porter atteinte à cette foi. Les contemporains russes de lord Hamilton demeuraient fermement persuadés que la destinée de leur patrie était de s'annexer le continent asiatique y compris la Turquie, les Indes, la Chine : la Russie absorberait le péril jaune (1).

Lord Hamilton survivant à ses amis de Saint-Pétersbourg a vu, en 1916, s'effondrer le colosse auquel tant d'orgueilleux espoirs étaient suspendus. Bien qu'il ne parle que de bals et de fêtes, il fut témoin, pendant son séjour en Russie, d'événements saisissants : les dernières années du règne d'Alexandre II furent dramatiques. Cet empereur, qui jadis avait aboli le servage, les privilèges devant l'impôt ou l'armée, et dont les réformes libérales au début du règne eurent tout le caractère d'une révolution pacifique, s'en était tenu là, n'osant aller plus avant, ni toucher aux institutions caduques dont la réforme aurait pu, au dire de ses conseillers, atteindre le trône. La déception du pays fut profonde, la nomination du général Loris-Melikof, gouverneur libéral, vint trop tard, je pense, pour arrêter le mécontentement des libéraux, et les attentats nihilistes qui se multipliaient : déjà l'empereur était condamné. En 1867, Berezowski avait déjà attenté à sa vie ; en 1879, ce fut le revolver de Solovief ; lorsqu'il voyage, les rails du chemin de fer sont minés ; un soir, au Palais d'Hiver, la salle à manger fait explosion à l'heure où il y va entrer, trente soldats de sa garde sont ensevelis sous les décombres ; enfin, en mars 1881, Alexandre II est mortellement blessé par la bombe de Ryssakof.

La guerre balkanique de 1877 fut peut-être aussi parmi

(1) La politique du tsar en Asie semblait donner raison à ces prophètes. Un Anglais, sir H. Rawlinson, la dénonça en s'écriant que « le progrès de la Russie mettait les Indes en péril ». (*England and Russia in the East*, 1875.)

les causes de mécontentement, et M. A. Leroy-Beaulieu a pu écrire que « le prestige de l'autocratie avait, à Plevna, reçu une atteinte irréparable... » Puis la révision du traité de San Stefano indigna le pays, l'empereur dut sévir alors, suspendre quelques journaux trop hardis et enfermer certains bavards : la Sibérie reçut à cette époque maints voyageurs qui, involontairement, s'y fixèrent, et la 3e section travaillait sans relâche. Après la guerre, ce fut une grande gêne financière, puis des impôts accablants, la baisse du papier-monnaie. De qui accuser tous ces maux? On n'hésitait pas, on accusait l'empereur.

Plusieurs fois le bruit de son abdication courut, on espérait alors que le successeur d'Alexandre II réunirait les zemstvos et « assurerait au gouvernement la coopération régulière du pays ». Pourtant l'empereur n'abdiqua pas, et plus il vieillit (son règne dura vingt-six ans), plus le parti des mécontents et des agités devint dangereux.

De tous ces événements, dont il fut instruit et auquel, j'espère, il s'intéressa, F. Hamilton ne souffle mot : c'est dommage. Comme elle devait être curieuse à suivre, la politique russe de l'époque, et ces intrigues de cour (car au milieu de tout cela, il y a des intrigues de cour), et ces complots. Le chambellan qui annonça en larmes à l'ambassade britannique la mort d'Alexandre II, se nommait Stürmer. C'est le même qui, trente-quatre ans plus tard, devait contribuer à la chute de l'empire russe et à la fin tragique du petit-fils d'Alexandre II.

On devine qu'après ce deuil national les réceptions furent interrompues pendant quelque temps. Mais notre attaché sut malgré tout se divertir en pêchant le sterlet et en chassant la grosse bête. Ces sports cynégétiques lui permirent d'étudier les mœurs et le caractère russes : « On s'entête, dit-il, à prendre ces gens-là pour des Occidentaux, alors qu'ils sont de purs Orientaux. Ils en ont toutes les qualités : le fatalisme, l'inertie, la corruption pécuniaire. Leur fatalisme leur apprend à se soumettre aux coups de la destinée ; ils les acceptent aveuglément, et sans lutte... Aucune initiative chez les Russes, aucun sens non plus de l'exactitude ; la grande répugnance qu'ils éprouvent à introduire des étrangers à leur foyer rappelle tout à fait les mœurs orientales ; en outre : « Les Russes ne possèdent aucunement les qualités directives : c'est un peuple d'invertébrés. »

Un jour, au cours d'une partie de chasse, et pendant que le jeune diplomate se reposait chez des paysans aisés, on appelle le fils de la maison, et pour faire honneur à l'étranger, on le lui présente. Ce garçon est un coq de village, beau parleur, et d'une curiosité insatiable.

D'abord F. Hamilton constate chez le Russe d'étonnantes notions géographiques : toutes les contrées de l'Europe sont pour lui la Germanie. Cette Germanie est la frontière de sa patrie. On a grand'peine à imaginer un obscurantisme aussi complet que celui de ce paysan. Il pose des questions comme celles-ci : « Y a-t-il des villages et des routes en Germanie? Sûrement on n'y voit nulle part de villes aussi grandes et aussi belles que Saint-Pétersbourg? » Ici l'Anglais, fier de son île, parle d'une capitale de quatre millions d'habitants, située à l'ouest de l'Europe, mais le paysan le regarde aussitôt d'un œil soupçonneux, pensant qu'il se moque de lui, puis il continue d'interroger : « Y a-t-il des chemins de fer en Germanie? Bien certainement il ne doit pas y exister de lumière électrique comme il y en a en Russie, car Jabloskoff, « inventeur de la lumière électrique », a dû garder l'électricité pour sa patrie? La population étrangère savait-elle s'exprimer? Parlait-elle? car il est clair que l'étranger, lui, avait appris à s'exprimer récemment, en Russie. Savaient-ils lire et écrire, ces peuples? » Le diplomate alors montre un numéro du *Times*, mais l'autre se récrie : « Ce ne sont pas là de vraies lettres, personne ne pourrait les déchiffrer, elles sont dénuées de signification. » — Rien ne peut faire revenir le Russe sur ses erreurs.

F. Hamilton donne de nombreux exemples de l'ignorance du paysan russe, le manque de communications entre les villes, et la pénurie de nouvelles est sans doute pour beaucoup dans cette ignorance, mais lorsqu'il assure que la population des villages s'attroupait autour de sa chambre et enfonçait la porte pour le voir prendre son « tub », pourquoi nous étonnerions-nous? Il existe peut-être ailleurs des coins où le « tub » inconnu causerait une stupéfaction et une curiosité semblables.

C'est une bonne fortune d'avoir parcouru la Russie à cette époque et d'y avoir vécu au centre même des affaires diplomatiques, une bonne fortune d'autant plus précieuse que nous avons vu s'effondrer depuis cette ancienne Russie légendaire dont nous ne connaîtrons plus jamais la splen-

deur, les traditions, le faste, — et le scandale. En 1880, il y avait encore des réceptions au Palais d'Hiver, des gardes à cheval faisaient la haie, des dames de la cour parées de voiles et de bijoux, coiffées du kakoschnik national, traversaient les palais de l'empereur... Que reste-t-il de la richesse de ces demeures? L'Amérique pourrait le dire, sans doute, puisque les plus belles collections de Russie, tableaux et œuvres d'art furent (me dit un Russe bien informé) rachetées aux bolchevistes par des commissions américaines organisées, et en vue d'en effectuer le transport au delà de l'Atlantique.

Le conservateur du musée de l'Ermitage promena jadis F. Hamilton à travers le Palais d'Hiver ; le guide était excellent, et que la promenade dut être passionnante ! Il semble qu'on soit transporté, en l'écoutant la décrire, chez quelque Schéherazade : on va de richesses en splendeurs, toujours plus somptueuses et plus rares. C'est d'abord la collection d'orfèvrerie ancienne, formée des plus beaux styles qui soient ; puis les bijoux de la couronne, les cuirasses de diamants et d'aigue-marine parure des impératrices du passé, diadèmes, chaînes, que sais-je? Parmi ces pierreries, se trouvait le célèbre Orloff dont l'histoire est curieuse. Ce diamant fut, à l'origine, volé aux Indes et tomba vers 1750 entre les mains d'un Arménien nommé Lazareff. Cet homme, dont l'esprit, certes, était inventif, trouva une cachette assez originale, où il enferma son trésor ; simplement, il fit un trou dans son mollet et y déposa la pierre. Puis il se coucha pendant trois mois jusqu'à la complète cicatrisation de sa blessure. Au bout de ce temps il partit pour la Hollande. Pisté, traqué, suivi toujours, fouillé souvent, car on le soupçonnait du vol, Lazareff ne fut jamais découvert, et arriva tranquillement à destination avec sa jambe endiamantée. A Amsterdam, il se fit extraire le brillant, que le comte Orloff lui acheta 450 000 roubles pour l'offrir à la grande Catherine. Celle-ci le fit monter dans les serres de l'aigle aux ailes déployées qui surmonte son sceptre. Un bolcheviste, amateur de pierreries, a-t-il dérobé à nouveau celle-ci? Qu'est-elle devenue?

Il fallut à F. Hamilton un jour entier pour visiter le palais du tsar, tant était considérable le nombre de salles et de galeries, et les richesses qui y étaient dispersées. En arrivant au second étage du palais, les fenêtres d'une charmante

bibliothèque s'ouvraient sur une allée de tilleuls. Quoi ! Au second étage? Fantaisie d'impératrice. Une autre souveraine avait désiré un jardin d'hiver suspendu, et aussitôt un parc couvert avait surgi, avec ses palmiers, ses bosquets, ses pelouses et ses allées de sable... D'ailleurs, on avait bien d'autres surprises au cours de cette visite. Après l'attentat contre l'empereur Alexandre II, on y fit de sérieuses perquisitions de la cave au faîte ; ne découvrit-on pas une vache dans un grenier, une vache vivante, qui ruminait dans l'ombre avec majesté? Paisible bête entrée là génisse, et qui maintenant donnait son lait à toute une tribu de petits moujiks, logés dans le même appartement qu'elle.

Après son séjour en Russie, F. Hamilton fut nommé à Lisbonne ; deux rois y régnaient alors : le roi Ferdinand, veuf de Maria II, ex-régent consort, et son fils le roi Luiz. Il paraît, au dire de notre diplomate, que le roi Ferdinand était un *perfectly delightful old gentlemen*, sans aucune morgue, fort spirituel et plein de cette fantaisie bon enfant dont Meilhac et Halévy ont doté leurs héros. Après son veuvage, don Ferdinand épousa morganatiquement une danseuse américaine, dont les façons cavalières et la voix stridente détonaient quelque peu aux réceptions de la cour. Don Ferdinand, bon prince et excellent vivant, recevait avec courtoisie. De temps en temps la voix discordante de son épouse s'élevait, et sans façon l'interpellait : « Eh ! *roi*, vite ! passez-nous donc des cigares par ici. »

Lord Hamilton qui a visité les cinq parties du monde n'admire rien tant que Rio de Janeiro, sa baie immense, son cirque de montagnes biscornues, et la végétation somptueuse du Brésil. C'est à Rio qu'il se rendit après son séjour portugais. Dom Pedro y régnait encore : peu d'années cependant le séparaient de cette étonnante révolution, qui devait remplacer l'empire par une république ; révolution qui surprit tout le monde, l'empereur qui la subit, et peut-être même le chef du gouvernement, Manoel Deodoroda Fonsesca, qui la provoqua.

La figure de dom Pedro est demeurée populaire au Brésil. Ce fut un homme du dix-huitième siècle, philosophe, lettré et affable, une belle figure. On cite de lui ce mot à un libéral qu'il voulait appeler au ministère et qui refusait à cause de ses sentiments républicains : « Moi aussi, je suis républicain : cela ne m'empêche pas d'être empereur. » Non, dom Pedro

n'eut rien d'un autocrate. Peut-être même son libéralisme fut-il l'une des causes de sa chute : on a affirmé que le décret signant l'affranchissement immédiat des nègres, ruinant les gros propriétaires du Brésil, ceux-ci devinrent dès lors les adversaires les plus acharnés de l'empire.

En 1883, F. Hamilton n'eut pas l'impression qu'une révolution se préparait : d'ailleurs, elle ne se préparait pas visiblement. Cependant, un membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, M. Tobias Monteiro, a écrit : « Le comte d'Eu, après la guerre du Paraguay, avait vu l'idée républicaine faire des progrès dans l'armée ; il avait conseillé à l'empereur d'affaiblir les forces régulières de terre et d'organiser la garde nationale, mais l'empereur ne s'était pas rangé à cet avis (1). »

Quand F. Hamilton lui fut présenté, dom Pedro semblait adoré de ses sujets, — d'ailleurs il le fut jusqu'au bout, — et il y a gros à parier que si le nouveau gouvernement ne l'eût escamoté de nuit immédiatement après l'avoir détrôné, une contre-révolution se serait produite au Brésil.

Au moment où F. Hamilton y arriva, la fièvre jaune sévissait à Rio, aussi la légation se transporta-t-elle — avec toute la ville — à Pétropolis. L'empereur s'y montrait toujours en habit noir, cravate blanche et chapeau haut de forme. C'est ainsi qu'il assistait chaque jour, matin et soir, au départ et au retour du train de Rio. Pendant ce temps, un orchestre installé dans la gare jouait des valses et des airs nationaux. Ce spectacle est d'une grande bonhomie : l'empereur entouré de ses sujets et goûtant avec eux cet innocent divertissement.

Une certaine fantaisie présidait alors aux mœurs des chanceliers impériaux ; l'un d'eux s'occupait de confection et distribuait, lorsque sa visite officielle était terminée, force catalogues et prix courants. Si son adversaire, surpris par une agression si imprévue, hésitait à lui répondre, le chambellan, devenant plus audacieux, tirait un mètre de sa poche, et séance tenante lui prenait mesure malgré ses protestations. Il offrait de livrer rapidement son plus récent modèle : le complet *Pall Mall*, article exclusif et soigné à un prix défiant toute concurrence : 80 000 reis brésiliens, somme qui, en monnaie anglaise, correspond à 7 livres 7 shillings, soit 183 fr. 75, ce qui en effet est modeste. De plus, l'astucieux

(1) *La chute d'un empire*, Tobias Monteiro. Paris, Lahure, 1914.

chambellan promettait au diplomate une honnête commission sur toute affaire que celui-ci procurerait à la légation.

Quoique la vie de Petropolis lui paraisse un peu fastidieuse sous un climat écrasant, F. Hamilton a pour le Brésil une admiration de poète et de coloriste ; il parle avec enthousiasme des arbres roses de Petropolis qui la font ressembler à quelque éventail japonais, des larges papillons éblouissants, de la végétation si riche ; son admiration va jusqu'au petit crapaud du pays, dont la robe marquée de taches vertes luit comme une émeraude. Quelle différence entre ce pays-ci et la campagne khaki de Buenos-Ayres si dénudée et si plate. Quand F. Hamilton vécut en Argentine, quelques vieilles coutumes assez bizarres y subsistaient encore. Celle de certaines cérémonies de mariage est curieuse : à minuit, au milieu du bal de noces, un prêtre est introduit dans la salle ; un autel portatif le précède. Les danses cessent, le couple fortuné s'avance vers le prêtre qui le marie et le bénit ; dès que la cérémonie est terminée, on emporte l'autel, le prêtre disparaît comme par enchantement, le bal reprend son cours. Mais tout à coup les jeunes hommes de l'assistance se précipitent sur la mariée et déchirent à qui mieux mieux son voile. Est-ce un symbole? quelque avertissement sur les surprises, souvent agitées, dont le mariage est quelquefois prodigue?

En Argentine, F. Hamilton retrouve le plaisir de la chasse et « des oiseaux, des oiseaux partout ». Dans le « camp », il passe des heures à l'affût ou à poursuivre les ibis roses, les canards sauvages et les flamants. Mais bientôt il rêve à d'autres voyages et à d'autres aventures. (Que devient alors la diplomatie? Je ne sais : d'ailleurs, peu importe.) Il se décide donc à partir pour une expédition lointaine, six cents lieues sur les rives du Parana. Malheureusement la contrée est infestée de serpents ; puis, à mesure que la colonne approche de l'équateur, elle se voit assaillie par des milliers de moustiques : les mains des cavaliers sont si enflées par les morsures de ces bestioles, qu'ils peuvent à peine tenir les rênes de leurs chevaux. Après quatre jours de marche pénible, les voyageurs traversent un pays qui n'est arrosé que par des sources salées, et ils souffrent de la soif de terrible façon. Ne sont-ils pas forcés même, pour se désaltérer tant bien que mal, de boire le liquide amer contenu dans le cœur de l'aloès? En dehors de ces quelques calamités, F. Hamilton est

enchanté de son voyage. C'est pour lui un paradis que ce pays, l'île de Robinson n'a pas plus d'attraits ; des troupeaux de biches se promènent familièrement auprès des voyageurs, des milliers d'oiseaux se lèvent à leur approche ; il est vrai qu'ils rencontrent aussi des peccaris et des fourmiliers, sans parler de la terrible araignée la tarentule, des alligators du Parana et du poisson venimeux qui mord cruellement l'imprudent nageur qui se risque dans le fleuve, et puis enfin, toujours les moustiques et les dangereux serpents. Mais quand on est Anglais pur sang, chasseur et sportif, on ne s'arrête pas à ces vétilles, et F. Hamilton déclare que l'on découvre toujours des compensations à tous les maux.

Le caractère de sa race se manifeste d'une façon frappante au cours de ses nombreux voyages : tout déplacement, fût-ce pour l'accomplissement d'une mission fastidieuse, devient pour lui un divertissement, et lui est un prétexte à l'organisation d'un sport. Sa philosophie souriante, sa belle humeur, son endurance, lui font supporter gaillardement les observations de ses chefs, la chaleur accablante de l'équateur, ou la présence des serpents à sonnettes ; et lorsque le soir d'une fatigante journée il songe au repos, sans complication, son meilleur délassement, il le trouve dans la lecture de *M. et Mme Cardinal*. Le hasard de sa carrière lui désigne les postes les plus divers, il les apprécie tous : je ne l'ai jamais entendu se plaindre d'aucun. Au bord de la Néva glacée, au Japon ou à Trinidad il éprouve, dans tous les pays du monde, de l'allégresse : il possède une heureuse nature, ce diplomate.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

La vraie Paix

Il y a presque cent ans aujourd'hui (1) que l'armée française commandée par Napoléon fut défaite à Waterloo. Et il y a juste un siècle, qu'au Congrès de Vienne, les représentants de presque tous les États européens, petits et grands, signèrent une vingtaine de traités pour la reconstruction et le réajustement des barrières nationales renversées par Bonaparte. Il était évident alors, et il est encore plus évident aujourd'hui, qu'à ce Congrès le dessein dominant de la majorité des plénipotentiaires était de réprimer, dans les intérêts des monarques de droit divin, les tendances d'expansion de la France.

Trois générations et demie se sont écoulées : l'Europe se trouve en face d'une situation d'une importance plus pro-

(1) L'écrivain américain Morton Fullerton, de qui la *Revue universelle* a publié dans son numéro du 15 juin des pages si remarquées sur *l'Imposture wilsonienne*, réédite son livre d'avant-guerre sur *les Grands Problèmes de la politique mondiale*. La préface de cette nouvelle édition, dont nous offrons aujourd'hui la primeur à nos lecteurs, a été écrite au lendemain de la première victoire de la Marne, *en septembre 1914*. Elle portera une fois de plus témoignage de la clairvoyance de cet ami de la France qui, observant sur place les choses de l'Europe, a su tirer de la connaissance de l'histoire et des faits contemporains des vues prophétiques et des leçons qu'il eût été utile de méditer au moment de construire un nouvel ordre européen.

digieuse encore qu'en 1814-1815. Le petit État Prussien, brisé à Iéna, ressuscité à Vienne et qui créa un empire à Versailles sur les ruines d'une France démembrée, entreprit, dans l'automne de 1914, un gigantesque raid de pillage à travers les plaines neutres des Flandres et les vallons du Luxembourg, pour accomplir, dans les champs et les vignobles gallo-romains, le cycle de sa fortune.

Après avoir réalisé le rêve de devenir le maître de l'Allemagne et après avoir humilié le Habsbourg orgueilleux à Sadowa, le Hohenzollern tourna son attention vers la France. L'humiliation de la France, ce que Henri Houssaye appelait sa « crucifixion », a été, pendant un siècle, le dessein constant de la Prusse.

Par le traité de Francfort, la politique prussienne est devenue la politique allemande. Cette politique, à part une brève période où l'Allemagne essaya d'asservir la France par de grossières flatteries et par la corruption, a été brutale et arrogante. Depuis l'entrée des Alliés à Paris en 1814, jusqu'aux folles et futiles agressions au sujet des affaires marocaines de 1905-1906, dans le but de rompre l'entente anglo-française, l'Allemagne n'a pas un seul moment renoncé à sa volonté d'écraser la France : 1870 ne la satisfit pas. La « panique française » de 1875, le célèbre *French Scare* de de Blowitz et Decaze, ne fut que le signe précurseur de la panique de 1906 qui se termina par la chute de M. Delcassé, de la crise de 1911 et de l'assaut de 1914. En vérité, depuis plus de quarante ans, la Prusse se préparait à ajouter à ses possessions les Vosges occidentales et le Jura, la Champagne et les deux Bourgognes, Rotterdam et Anvers, Dunkerque et Boulogne, Trieste et l'Europe centrale. Les prétextes pour agir lui étaient indifférents : elle guettait sournoisement les bonnes occasions. Les deux terribles guerres des Balkans, qui dressèrent à travers l'une des grandes routes de l'expansion allemande une barrière infranchissable de fortes puissances slaves, lui offrirent enfin l'occasion qu'elle cherchait. Méthodiquement, elle se prépara à la guerre. Soudain, malgré les efforts que firent ses voisins pour éviter l'irréparable (efforts qui, plus d'une fois, côtoyèrent l'abîme du déshonneur national), l'Allemagne prussianisée, sans nul prétexte valable, mais poussée seulement par cette gloutonnerie agressive, par cette faim de terre et cette soif de ripaille qui ont toujours caractérisé

cette race depuis les hordes d'Attila jusqu'aux incendiaires de Louvain et de Reims, lança plus de deux millions d'hommes contre un peuple innocent et neutre sur la route historique qui mène à Paris.

Tandis que les aéroplanes allemands planaient au-dessus de la tête du Napoléon de la place Vendôme, les Français et les Anglais, attirant ces hordes vers le terrain avantageux qu'ils avaient choisi, attendirent le choc. Dans les batailles de la Marne, les Hohenzollern rencontrèrent leur sort. Et la décision de ce sort sera la tâche mémorable de 1915. Que ce soit à Bruxelles ou dans une autre capitale européenne, le Congrès qui sera convoqué en 1915 (1) pour établir une nouvelle carte d'Europe et du monde sera une réunion ajournée du Congrès de Vienne.

Fort heureusement, le siècle qui s'est écoulé depuis que Talleyrand, Metternich et Wellington se querellèrent pendant le carnaval viennois du printemps de 1815, a été un siècle rempli d'admirables leçons. Ceux qui ont imaginé que les leçons de l'histoire ne peuvent plus être appliquées parce que nous vivons dans une ère de grande civilisation matérielle, sous la domination d'une « loi de l'accélération » qui a contribué à différencier complètement l'homme moderne de ses semblables des autres siècles, apprendront en 1915 l'étendue de leur erreur...

*
* *

Les historiens ont fait circuler le mot de ralliement : le traité de Vienne est une lettre morte. Ils ont, à plusieurs reprises, noté la caducité de la majorité des stipulations séparées signées en 1815. Ils ont remarqué qu'il n'y a plus guère qu'un petit nombre de dispositions des traités de Vienne qui soient encore en vigueur. Mais du fait que les textes relatifs au morcellement de la Pologne et à la formation d'une Confédération de l'Allemagne du Nord « n'ont à présent qu'un intérêt théorique et rétrospectif » (2), et parce qu'après les soulèvements du dix-neuvième siècle il

(1) Rappelons que ces pages ont été écrites dès 1914. On pensait alors que le Congrès de la Paix se tiendrait, l'année suivante, à Bruxelles.

(2) Voir *les Grands Traités politiques*, par Pierre Albin (Alcan, 1912, 2e édition, p. 4).

n'y reste plus d'intact que quelques déclarations comme celles qui se rapportent à la neutralité de la Suisse, ou celles qui concernent la libre navigation des fleuves séparant ou traversant divers Etats, ou celles qui fixent le rang relatif des agents diplomatiques, on a trop hâtivement conclu que les curieux travaux de l'art diplomatique accomplis à Vienne n'ont désormais qu'une portée historique, voire simplement esthétique. Cependant, loin d'être une lettre morte, cette œuvre a été un verbe vivant pour tout un siècle tourmenté. Bien que l'hégémonie de la Prusse ne fût pas publiquement consacrée jusqu'à l'effondrement du pouvoir de l'Autriche par le traité de Prague, il n'en demeure pas moins que la Confédération allemande, établie par le Congrès de Vienne, fut la large base sur laquelle la monarchie prussienne commença à dessiner les ouvrages avancés de la future structure impériale. Ce que les plénipotentiaires prussiens, Hardenberg et Humboldt, appelèrent dans la note adressée à Metternich le 10 février 1815, concernant leur projet de Confédération allemande, « la belle variété des tribus germaniques » (1), fut bientôt converti en un *poudingue* de peuples unis dans la solide matrice prussienne.

Plus tard, un Bismarck, qui avait passé ses jours et ses nuits dans l'étude de la Conférence de Vienne, n'eut qu'à s'allier à un de Moltke pour balayer des obstacles aussi légers qu'un Napoléon III, qui avait rompu la grande tradition de la diplomatie française, pour compléter provisoirement cette unité de l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne que les Brandebourgs s'étaient, de tout temps, résolus à acquérir.

Napoléon III eût mieux fait d'étudier l'*obiter dicta* de son grand homonyme.

Hypnotisés par l'idée de conjurer les fantômes de la Grande Armée, d'annuler les *fiats* de Napoléon et d'humilier la France, la coalition des puissances de l'ancien régime, les plénipotentiaires du droit divin négligèrent de prendre une précaution essentielle. Et cependant, Napoléon, dont Marie-Caroline de Naples avait dit magnifiquement : « S'il mourait, on devrait le réduire en poudre et en donner une dose à chaque souverain, deux à chacun de leurs ministres,

(1) Voir *le Congrès de Vienne et les traités de* 1815, par le comte D'ANGEBERG, 1864, vol. I, p. 743.

et alors les choses iraient mieux » (1), avait plus de sagacité que tous les Metternichs, les Talleyrands et les Castlereaghs, et quelle que fût l'exaspération contre l'ogre de ces diplomates, du peuple et des souverains qu'ils représentaient, les plénipotentiaires de Vienne, s'ils eussent été des hommes d'État perspicaces, eussent pris à cœur la phrase prononcée par Napoléon à Tilsitt : « C'est une partie de mon système d'affaiblir la Prusse. J'entends qu'elle ne soit pas plus longtemps une puissance dans l'équilibre politique de l'Europe. » En négligeant de prêter attention à cet avertissement, ils travaillèrent à fonder la grandeur de la Prusse. Bismarck et de Moltke, il faut le répéter sans cesse, existaient virtuellement dans les traités viennois qui étendaient les frontières du petit Mark de Brandebourg à travers les provinces du Rhin, laissant juste au dehors du cercle élastique une série de petits Etats allemands facilement fédérés, destinés à être la proie d'intrigues, et à devenir, par la force de la pression de races étrangères, inévitablement coagulés sous l'hégémonie prussienne...

« Nous recevons au Rhin de belles et pittoresques provinces, écrivait la princesse Radziwill, le 18 févier 1815, à son mari le prince Antoine, provinces qui, sans doute, sont une précieuse acquisition. Et si le royaume que nous recevons au Rhin touchait à l'ancien, je crois que nous ne pourrions plus désirer de troquer avec tout autre empire (2). »



Même avant la fin du Congrès de Vienne, un observateur, vivant à Paris et bien au fait des événements, n'aurait pu avoir de doutes sur les forces qui travaillaient à construire l'avenir européen sur le plan que réalisèrent ces dates : 1866, 1870 et 1914. Et, en vue de ce fait, il est à espérer que les Alliés, qui auront à dicter la paix aux Hohenzollerns

(1) *Correspondance inédite de Marie-Caroline, reine de Naples et de Sicile, avec le marquis de Gallo*, publiée et annotée par le commandant H. Weil et le marquis C. di Somma Circello (Paris, Émile-Paul, 1911, t. Ier, p. 490).

(2) Ce document, jusqu'ici inédit, que je dois à la courtoisie de mon ami le commandant Weil, émane des Archives du ministère de l'Intérieur autrichien, où il est classé avec les rapports de la police secrète pendant le Congrès de Vienne. Il sera publié incessamment avec 3 000 documents de la même époque dans un livre intitulé : *les Dessous du Congrès de Vienne.*

après la présente guerre, ou les plénipotentiaires du prochain Congrès, s'armeront pour affronter leur grand devoir d'une ironie prudente.

Il y a un siècle, un ancêtre du tsar actuel, l'empereur Alexandre, fut fêté à Paris au cri de : « Vive Alexandre, notre Libérateur. » Napoléon venait de signer son abdication et de se retirer de la grande scène du monde dans son îlot d'Elbe. Les Alliés, qui avaient comploté sa chute, s'assemblèrent sous le toit du prince de Talleyrand et méditèrent le traité de Paris. A la France, on accorda non seulement sa frontière de 1792, mais même des portions des départements qui sont aujourd'hui belges ou allemands, les villes de Beaumont et de Chimay, Sarrebrück et Landau, — riches régions du Bas-Rhin, — un autre million de sujets. La navigation sur le Rhin fut proclamée libre. Et, au milieu de cette ferveur d'émulation généreuse qui entoura les plénipotentiaires enfin délivrés du cauchemar de la guerre de vingt ans, l'empereur Alexandre — anticipant l'acte de son descendant mystique Nicolas II au début de la guerre de 1914 — annonça son intention de restaurer l'ancien royaume de Pologne et d'assurer la fusion de toutes les provinces polonaises détachées par la séparation de 1772. Et officiers et courtisanes, banquiers et diplomates, qui soupaient au Palais-Royal, burent à la santé du beau tsar, l'*Ange de la Paix!*

Cependant, les armées prussiennes étaient toujours en Saxe. Le roi de Saxe était prisonnier à Breslau et tremblait à l'idée de la perte possible de ses États héréditaires, que la Prusse considérait déjà comme lui appartenant. Le Congrès de Vienne, convié pour élaborer les détails des stipulations fixées par le traité de Paris, allait s'ouvrir, et Louis XVIII, fidèle au principe qui avait inspiré pendant des siècles la diplomatie française avant Napoléon, insista, dans les instructions qu'il donna à l'ambassadeur qui allait le représenter au Congrès, au prince de Talleyrand, sur la nécessité qu'il y avait que non seulement les grandes puissances, mais aussi les petites, fussent représentées à ce Congrès. Des considérations de justice, écrivait-il, exigeaient que nulle ne fût exclue, mais les intérêts de la France l'exigeaient surtout.

« Ce qui est de l'intérêt des petits États est aussi de son intérêt, dit le monarque perspicace. Tous voudront conserver leur existence. La France doit vouloir qu'ils la conservent.

Quelques-uns peuvent désirer de s'agrandir, et il lui convient qu'ils s'agrandissent, en tant que cela peut diminuer l'accroissement des grands États. »

Et, le regard fixé sur la Prusse, Louis XVIII spécifia en détail, dans ces instructions mémorables, la liste de petits États allemands dont la nationalité devrait être maintenue contre « l'ambition innée » de cette puissance.

Il est bon, en 1914, après les batailles décisives de la Marne et de l'Aisne, de rappeler le passage suivant, écrit, il y a précisément un siècle, pour éclairer les plénipotentiaires français qui participeront à la reconstruction de la carte de l'Europe :

« Pour la monarchie prussienne, tout prétexte est bon. Nul scrupule ne l'arrête. La convenance est son droit. C'est ainsi que, dans un cours de soixante-trois ans, elle a porté sa population de moins de quatre millions de sujets à dix millions, qu'elle est parvenue à se former un cadre de monarchie immense, acquérant çà et là des territoires épars, qu'elle tend à réunir en s'incorporant ceux qui les séparent. La chute terrible que lui a attirée son ambition ne l'en a pas corrigée. En ce moment, ses émissaires et ses partisans agitent l'Allemagne, lui peignent la France comme prête à l'envahir encore, la Prusse comme seule en état de la défendre et demandant qu'on la lui livre pour la préserver. Elle aurait voulu avoir la Belgique. Elle veut avoir tout ce qui est entre les frontières actuelles de la France, la Meuse et le Rhin. Elle veut Luxembourg. Tout est perdu si Mayence ne lui est pas donnée. Elle ne peut avoir de sécurité si elle ne possède pas la Saxe. Les Alliés ont, dit-on, pris l'engagement de la replacer dans l'état de puissance où elle était avant sa chute, c'est-à-dire avec dix millions de sujets. Qu'on la laissât faire, bientôt elle en aurait vingt et l'Allemagne tout entière lui serait soumise. Il est donc nécessaire de mettre un frein à son ambition en restreignant d'abord, autant qu'il est possible, son état de possession en Allemagne, et ensuite en restreignant son influence par l'organisation fédérale. Son état de possession sera restreint par la conservation de tous les petits États et par l'agrandissement des États moyens (1). »

(1) Voir *le Congrès de Vienne et les traités de* 1815, par le comte d'Angeberg (Amyot, 1864, vol. I, p. 215-238).

Ce document prophétique illumine tout un siècle d'histoire européenne. Et il éclaire surtout la deuxième moitié de ce siècle, les guerres des Duchés et de Sadowa, jusqu'à la violation de la neutralité belge par la Prusse en août 1914. On peut affirmer sans crainte que son rayonnement ne sera pas éteint lorsque les successeurs des Talleyrands, des Castlereaghs et des Metternichs se rencontreront au Congrès de 1915. Sous la menace des arrogantes méthodes d'affaires internationales inaugurées par Guillaume II, la méthode de *Real-Politik* et de *haute-finance*, le monde a été depuis trop longtemps divorcé de la tradition plus sereine de l'ancienne diplomatie.

La voix du grand Napoléon, telle que son écho nous parvient de Tilsitt, devrait dominer les réunions du futur Congrès de Bruxelles. Le rêveur bien intentionné du Second Empire, dans sa passion pour les nationalités, s'efforça surtout d'agrandir toutes les nationalités, sauf la sienne. Dupe de Bismarck, il aida, à demi à son insu, la Prusse à achever l'unité allemande. Il aperçut, disparaissant dans la fumée du champ de bataille de Sedan, la cohorte pathétique de ses rêves généreux. Si la France, l'Angleterre et la Russie n'ont point appris la leçon de ce passé, qu'elles en subissent les conséquences ! La guerre de 1914 signifie bien des choses : elle signifie par-dessus tout la défense de la grande idée de liberté nationale, le respect des nationalités ; mais dans le prochain Congrès des Nations, on ne devrait permettre à nulle générosité ni idéalisme français, à nulle idée anglaise de justice, à nul mysticisme slave, de suggérer un respect de la liberté ou des nationalités qui appellerait à l'existence un autre système européen sujet à perdre son équilibre avant une génération à venir. On peut même dire que le grand danger de l'heure qui vient sera, non l'établissement de l'injustice, mais la création de trop de « justice ». Le sens de ce paradoxe est clair. Si, par exemple, les Allemands autrichiens s'unissaient aux Allemands *allemands*, amenant ainsi la destruction de l'Autriche, dans la conviction erronée de la justice qu'il y a à protéger la nationalité allemande, Bruxelles répéterait l'erreur de Vienne et préparerait une autre guerre. D'autre part, si la France limitait ses revendications à l'Alsace-Lorraine, refusant ainsi magnifiquement, par pur idéalisme, de prendre ses précautions légitimes contre de futures agressions sur le Rhin et dans

les provinces rhénanes, elle démentirait ses traditions les plus caractéristiques. A Vienne déjà, les provinces rhénanes se récrièrent à l'idée de devenir prussiennes. Le pacte mystique connu sous le nom de la « Sainte-Alliance », signé le 26 septembre 1815, entre le tsar Alexandre, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, était, en fait, une déclaration de guerre de la part d'un pouvoir arbitraire contre les aspirations nationales.

Le 5 septembre 1914 — presque un siècle plus tard — les nations prirent leur revanche. La France, la Russie, l'Angleterre, engagées dans une grande guerre pour assurer la liberté des peuples et maintenir l'équilibre du pouvoir en Europe, signèrent, sans emphase hypocrite et sans en appeler au droit divin, une déclaration où elles se promettaient de demeurer unies jusqu'au bout. Cette déclaration fut, dans un sens très vrai et très nouveau, une Sainte-Alliance. La tâche qui confrontera les Alliés après la guerre actuelle sera, en dépit de sa complexité apparente, une tâche d'une simplicité surprenante. Ses grandes lignes sont peu nombreuses et nettement tracées.

*
* *

L'idée de liberté, de nationalité a dominé toute la guerre. Il n'y a pas une armée en Europe aujourd'hui dont les regards ne sont pas levés vers le *labarum*, vers la bannière symbolique portant les mots : liberté, nationalité. A toutes les légions alliées, l'esprit du temps semble avoir murmuré : *In hoc signo vinces*. De plus, miracle des miracles ! même les Allemands — cette « belle variété des tribus germaniques » — apercevront sous peu le même symbole libérateur. Le chancelier allemand, herr von Bethmann-Hollweg, chercha dans un discours célèbre, prononcé au Reichstag en 1912, à distraire l'attention des grandes puissances libérales, en créant une « panique » russe. Mais, à la première occasion qui lui fut offerte, la Russie creva cette bulle et leva l'étendard de la liberté nationale pour les Slaves, pour les Polonais et pour les Arméniens. Pourquoi l'Autriche fit-elle la guerre? Parce que le développement de la Serbie lui avait bloqué le chemin de Salonique. Pourquoi la Russie s'institua-t-elle le champion de la cause serbe? Pour empêcher l'esprit de vengeance de la Hongrie de s'exercer, et l'am-

bition pangermanique d'étouffer les Serbes sur le point de recouvrer leur bien. Pourquoi l'Angleterre intervint-elle? Pour sauver la neutralité de la Belgique, brutalement violée par une puissance qui avait juré de la sauvegarder, pour assurer, par le maintien d'une France intégrale et même agrandie, l'équilibre de l'Europe (équilibre de pouvoir, synonyme de la liberté des peuples), et surtout, peut-être, poussée par sa tardive perception de cette vérité que son idéalisme et son absorption en soi l'avaient empêchée de discerner si longtemps : c'est-à-dire que lorsque les Allemands parlaient de revendiquer « leur place au soleil », ils rêvaient en général de s'adresser si haut qu'ils réussiraient à éclipser ce luminaire et à plonger la planète dans l'ombre derrière eux. L'Europe est pleine d'Alsaces-Lorraines. C'est une anomalie que le début du vingtième siècle aura pour tâche d'abolir. Partout où il y a une âme nationale, il faut qu'elle puisse respirer à l'aise. La nationalité, c'est la lutte consciente d'un peuple pour maintenir son intégrité lorsqu'il est exposé à l'attraction de gravitation d'un puissant voisin. La guerre actuelle est une guerre de nationalités. C'est une guerre de nationalités même pour les Allemands. Cependant, un sophiste de renommée mondiale, le jongleur de *la Grande illusion* (y eut-il jamais livre si heureusement nommé?), se dupa et dupa beaucoup de ses lecteurs en soutenant que l'*État n'est pas une personne*. Le regard de ce visionnaire superficiel, parcourant les peuples de la planète, ne fut arrêté que par les signes extérieurs les plus évidents. Ce qu'il a appelé avec les économistes, ses collègues, « la stratification des intérêts » (et d'après quoi les revendications des intérêts de classe franchissent les limites et abolissent les frontières) était une vérité vraiment trop évidente pour être ignorée. Mais isolée, considérée comme à part, c'était une vérité destinée à fausser le jugement. Les faits essentiels étaient d'un autre ordre. A aucune époque de l'histoire, il n'y avait eu autant d'exemples où se manifestât que non seulement l'État est une personne, mais que c'est la plus sublime de toutes les personnes. C'est la conscience souveraine qui synthétise toutes les actions de l'âme humaine. Et si, en dépit des apparences, le fait et l'idée de la nationalité sont plus splendidement démontrés aujourd'hui que jamais, c'est précisément à cause de l'étendue et du nombre des causes qui tendent apparemment vers leur destruction. Il n'était

guère nécessaire d'attendre les preuves offertes par la grande guerre de 1914 et d'avoir entendu la proclamation que le gouvernement français adressa au pays, et où il dit : « Gloire aux vivants et aux morts ! Les hommes tombent ! La nation reste. »

L'Allemagne et l'Autriche étaient à peu près seules parmi les nations à n'avoir pas su créer une âme nationale. Le cas de cette dernière est clair. Et bien qu'en présence de l'enthousiasme avec lequel Berlin chanta la *Wacht am Rhein* pendant les nuits d'août 1914, l'observateur superficiel pût s'imaginer qu'une union véritable (*Einigung*) avait surgi du sol artificiel de l'unité allemande (*Einheit*), créée par les manouvriers prussiens, les observateurs compétents savaient parfaitement que les mauvaises herbes du particularisme des États confédérés foisonnaient dans les parterres de l'empire allemand. Ce fait était en tout cas bien clair pour les dirigeants allemands. Le prince von Bülow lui-même avoue que ce fut, l'amalgame fortuit, dans le feu de Kœniggrätz et de Sedan, de « l'esprit allemand » et de la « monarchie prussienne », qui souda l'empire allemand et créa les conditions d'une unité politique allemande durable.

« Dix siècles d'histoire allemande, dit-il (et son témoignage est grave), n'avaient pas servi à produire un seul résultat en politique (1). »

Il nous rappelle que la vie intellectuelle de l'Allemagne est l'œuvre de l'Allemagne de l'ouest et du sud. Là seulement demeure l'esprit allemand. L'Etat allemand naquit en Prusse qui prépara la culture politique du peuple allemand. Et il conclut : « La pénétration réciproque du génie prussien et du génie allemand devrait être la tâche de l'avenir immédiat. »

* * *

Les Prussiens manœuvrèrent au début de la guerre de 1914 pour convaincre le peuple allemand, singulièrement mal informé et absolument dénué du sens politique, que le germanisme et l'esprit allemand avaient été attaqués par la Russie et le pan slavisme. Le pan germanisme ne

(1) Voir le chapitre final du livre de von Bülow : *l'Allemagne impériale*.

se serait jamais permis des excès aussi frénétiques si ce que le prince von Bülow dit concernant l'esprit allemand et la monarchie allemande n'était pas exact. La conclusion saute aux yeux. C'est un corollaire du témoignage du chancelier, comme c'est l'idée profonde de la grande guerre, que la décapitation et la destruction de l'empire allemand sera obtenue instantanément par la paralysie de la monarchie prussienne. Pour la liberté des Allemands, pour la sécurité des Français, des Anglais, des Belges et des Hollandais, et par-dessus tout pour la paix du monde, l'Allemagne impériale doit disparaître. Les Hohenzollerns devront réintégrer l'intérieur de leur Mark brandebourgeois. Dorénavant, la Prusse devra se contenter de ses frontières de 1806. Une Allemagne du Sud, émancipée, sera la première à remercier les Alliés de cette libération. Vienne, ou du moins la fonction que Vienne a représentée si longtemps dans la balance du pouvoir sur le continent européen, doit être accrue aux dépens de Berlin. Le tsar doit être tenu d'accomplir sa promesse, en satisfaisant les rêves nationalistes des Polonais et en établissant au centre de l'Europe, entre ses millions de Slaves et les hordes allemandes, un Etat tampon qui soulagera artificiellement la pression vers l'Occident des Russies formidables.

En un mot, le Congrès de Bruxelles doit apprendre et appliquer toutes les leçons du Congrès de Vienne. Il devra tempérer et contrôler l'idéalisme invétéré de ses participants par une critique pragmatique intrépide basée sur la connaissance complète du passé. Il sera appelé à résoudre une multiplicité de questions secondaires : l'équilibre du pouvoir dans la Méditerranée (îles de la mer Égée, les Dardanelles, la côte de Syrie, l'Adriatique) ; l'exploitation du proche Orient, de la Syrie par voie de la Perse jusqu'à Bagdad (questions qui furent pour la plupart heureusement décidées avant la guerre) ; le problème turc, les sanctions définitives concernant les peuples balkaniques (Roumanie en Transylvanie, Serbie, les Yougo-Slaves) et même les nouvelles frontières des sphères d'influence en Afrique et dans les îles du Pacifique. Mais cette multitude d'intérêts opposés n'égare et ne trouble point l'opinion ! Le principal devoir de l'Europe est clair. Ce devoir, c'est d'établir la discipline et l'ordre gallo-romains, la liberté et le *fair play* anglais dans un monde (à commencer par le monde

allemand) qui souhaite continuer à cultiver les arts de la paix. A travers tous les pays que le Prussien avait convertis en quelque sorte par ses menaces en un sinistre camp de concentration, en un vaste retranchement de nations armées, criblées d'impôts, l'humanité, enfin libérée du détestable impôt du sang auquel les ennemis de la race humaine l'avait contrainte depuis plus d'un siècle, doit enfin pouvoir semer en paix et récolter dans la joie. Il n'y a qu'un moyen certain d'accomplir ce rêve. Écoutez une fois encore les paroles que Napoléon prononça à Tilsitt :

« C'est une partie de mon système d'affaiblir la Prusse. J'entends qu'elle ne soit plus une puissance dans l'équilibre politique de l'Europe. »

W. Morton Fullerton.

Paris, 22 septembre 1914.

Le Fer sur l'enclume

TROISIÈME PARTIE

I

L'usine sur la rade.

Seize années déjà ; Séverin est une barbe grise, un vétéran de la douleur et du travail. Sa force, loin de décroître, s'est trempée au feu des épreuves, dans une discipline ascétique. Mais, s'il regarde en amont de sa vie, les deux berges sont bordées de tombes : M. Burdéron s'en est allé d'un abcès au foie ; les deux fils nés depuis l'exode à Brest ont péri d'accidents atroces, l'un, écrasé au coin d'une rue, un jour de tempête, par une ardoise précipitée d'un toit, l'autre, brûlé en son berceau ; Marie elle-même est morte, après neuf jours de fièvre, d'une de ces infections bizarres qui, dans les villes maritimes, prennent une violence de fléau.

Séverin n'a eu contre les catastrophes aucun haut-le-corps de révolte. « Ne dites jamais à Dieu : *Pourquoi?* » l'avertissait l'abbé Martureau. Cette parole lui demeure ; il prévoyait des peines ; il est soumis, d'avance, à celles qui viendront. Mais sa part expiatrice, jusqu'ici, n'est-elle point bénigne? Ses deux aînés, Albert et Ferdinand, ont atteint l'âge d'homme ; leur jeunesse prospère selon des fins droites. Ferdinand, studieux et mystique, est entré dans une abbaye bénédictine ; Albert, tout petit, déclarait : « Je veux être marin. » Il est enseigne, embarqué sur l'aviso *la Manche*, et sa

dernière lettre, datée de Chine, annonce son retour après un magnifique voyage d'exploration jusqu'au Thibet par le Yan-Tsé.

Une hérédité plus originale a fait de Xavier, lui aussi, un marin. Huit ans nourri à Château-Gombert, chez des campagnards terriens, ensuite élevé au Mans dans l'intérieur d'un vieux chanoine sédentaire et docte, sans avoir jamais vu la mer qu'une fois ou deux au bas du port de Marseille, dès qu'on lui a demandé : « Que seras-tu plus tard? » il a répondu : « Je serai mousse sur un bateau et je ferai le tour du monde. » Il est maintenant au *Borda* et, les dimanches où il sort, il passe sa journée chez celui qu'il croit simplement son tuteur. Ses camarades le tiennent pour orphelin, puisqu'il dit l'être ; et personne ne l'a détrompé.

Éliza néglige un fils gênant ; elle est devenue, sous un pseudonyme, une femme de lettres presque célèbre. Un premier roman où elle transposait les mésaventures de sa liaison lui a valu l'amitié protectrice d'un chroniqueur à la mode. Des articles d'elle paraissent dans un puissant quotidien ; son éloquence nerveuse et sophistique y réclame le droit, pour son sexe, à l'émancipation « intégrale ». Plus exactement que ses honoraires de journaliste, elle reçoit du notaire de Séverin la rente promise.

Après la mort de Marie, quelque temps plus tard, Séverin s'est posé le cas de conscience : « Dois-je offrir à Éliza le mariage en réparation? » Mais il a réfléchi que cette apparente générosité serait une reprise de son ancienne passion vaincue ; infliger à ses fils une marâtre dont ils sauraient fatalement ce qu'elle fut, c'était, pour eux, inadmissible, et, sur la mémoire de Marie, un soufflet inique. Éliza fréquentait un monde factice, anormal, où elle achevait de se pervertir ; saurait-elle s'en passer, se résigner à la saine monotonie de la province, jouer le personnage d'une bonne mère de famille? Trop d'idées capitales les divisaient elle et Séverin, et, surtout, la rumeur publique lui attribuait un amant ou deux. Elle était bien perdue ; humainement, il ne pouvait rien pour sa rédemption.

Il réserve donc à Xavier sa tendresse miséricordieuse et vigilante. Mais l'avenir de ce garçon le tient anxieux : d'une intelligence étonnamment flexible, avec les dons séducteurs d'Éliza, Xavier se trahit, comme elle, impressionnable, susceptible et chimérique. De précoces inquiétudes passionnées tourmentent son imagination. Il raisonne faux sur les choses religieuses, prône des utopies absurdes ou part en guerre contre les principes de conduite dont son tuteur est imbu.

Séverin discerne en lui un amalgame de facultés nobles et de propensions dépravées. Il réussit mal à rectifier sa pente, et pourtant ne se décourage point de le morigéner.

Quand Albert reviendra, comment accueillera-t-il cet intrus? Lui qui hérita des Burdéron ses façons d'être carrées, autoritaires et simplistes, il s'étonnera de voir installé dans la maison paternelle ce blanc-bec ergoteur, élégant et subversif. Entre eux des duels d'opinions et des antipathies sont probables. Heureusement, une immédiate ressemblance ne dénonce pas Xavier comme le fils de son père. Pourquoi Albert soupçonnerait-il le lien du sang que tous deux ignorent? Séverin les mettra en présence ; son désir est qu'ils s'aiment.

Au reste, s'attarde-t-il à peser les risques de cette rencontre? Ses affaires lui imposent le qui-vive d'une perpétuelle surtension, semblable à celle du commandant d'un navire qui, du poste de son blockhaus, meut tout, prévoit tout.

Les débuts de son aventureuse entreprise ont été singulièrement durs. La première année, sur les cinquante torpilles qu'il construisit à grand'peine — et chacune lui coûtait une dizaine de mille francs — neuf, par suite d'erreurs infimes, furent inutilisables. Il s'était attaché, comme contremaîtres pour le réglage, deux anciens seconds maîtres torpilleurs, sortis jeunes de la marine avec l'espoir de gagner davantage dans l'industrie. Se croyant nécessaires, ces mécaniciens grossirent leurs exigences, échauffèrent la tête des ajusteurs, des dessinateurs. Il faillit, à plusieurs reprises, avoir « les bras coupés ». Une dizaine de contremaîtres suffisait au travail régulier de l'usine. Mais chacun d'eux dirigeait une tâche si délicate que, s'il manquait, l'ensemble était immobilisé. Séverin sut les maintenir moins par des concessions que par une attitude de sécurité. Il avait foi au succès, il y intéressa les plus intelligents de ses coopérateurs, leur certifiant que tous en bénéficieraient.

Cet effort initial eût excédé l'énergie de Séverin, si un ange secourable n'avait conduit à sa porte le chef d'atelier, l'homme essentiel sur qui repose la bonne exécution des ordres : Jean Trébaol, officier mécanicien, avait démissionné par un coup de tête à la suite d'une querelle avec le commandant de son bord ; il voulait se marier et cherchait un emploi stable, hors des cases de l'État. Séverin se l'acquit, et, avec son aide, gagna ses premières batailles. Trébaol était un Breton chatouilleux dans son amour-propre, mais précis,

tenace, d'une probité sans ombre, capable de collaborer aux hardiesses pratiques de son patron.

Maintenant, l'usine a doublé sa production annuelle, et la torpille Lhostis libère, selon son humble part, la France d'une périlleuse servitude vis-à-vis des constructeurs étrangers.

Séverin, pourtant, cherche, sans se lasser, du nouveau : d'année en année il perfectionne son outillage, ses tours et ses fraiseuses, la trempe de ses aciers ; ce matin même, il va faire sur la rade, en présence d'un délégué d'une commission officielle, l'essai d'une torpille dont la vitesse de propulsion dépasse ce qui fut réalisé jusqu'ici. Et il voudrait aux torpilles adjoindre les mines ; la mine, moins compliquée, moins coûteuse, ouvre à sa curiosité inventive un champ rien en inconnu.

Un autre problème domine ses ambitions techniques : le moral de son atelier. Son rêve d'une usine monastiquement disciplinée demeure à l'état d'ébauche ; il a dû prendre, avant tout, des ouvriers adroits et laborieux : jamais il n'exigera, pour les admettre, un billet de confession. Tous savent ce qu'il pense, quelle est sa vie ; et, pour tous, son équité veut être irréprochable, afin que nulle hypocrisie ne les incline à simuler ses croyances. Trois ou quatre de ses contremaîtres lui sont venus d'une école industrielle où l'esprit frondeur et anarchique est de tradition ; leur demi-culture gonfle leur vanité ; ils font parade d'idées violentes, d'autant plus qu'ils s'estiment très au-dessus du commun des prolétaires. Séverin paraît fermer les yeux sur leur conduite au dehors, dans les réunions publiques et les estaminets. Mais il se préoccupe d'annihiler leur influence ; car c'est trop peu d'avoir interdit, à l'intérieur de l'usine, les propagandes pernicieuses. La contagion circule par les ouvriers du port qui braillent : « A bas la guerre ! » tandis que leur gagne-pain est de la forger.

Séverin utilise, pour prémunir son personnel, toutes les formes d'antisepsie mentale dont il dispose : une bibliothèque est constituée à l'usage des travailleurs sérieux ; et il en a exclu les livres anodins, inoffensifs, comprenant que d'énergiques réactions, seules, ont chance d'arracher à l'erreur des esprits faussés. Trébaol institue des conférences historiques ou morales faites, le soir, sous sa direction, par de jeunes ouvriers instruits ; un petit restaurant coopératif est annexé à l'usine ; une maternité, une crèche sont ouvertes. La maison Lhostis vient d'acheter à Kermor des terrains où s'aligneront, enclos de leur jardinet, les logis des familles embourgeoisées.

Dans l'usine de Séverin, la présence du maître établit une atmosphère de santé et de vérité. Trébaol et d'autres communiquent ses impulsions. Il est aimé de son équipe, parce qu'il commande toujours avec une netteté calme des choses utiles ; il est craint aussi. L'ouvrier, qui, d'une minute à l'autre, peut être mis sur le pavé, bride sa langue et ses gestes, si la contenance de révolte n'est pour lui qu'une pose devant les camarades.

Malgré tout, Séverin voit sur les temps proches un brouillard d'incertitude. Qui l'emportera demain, des puissances d'ordre ou du chaos, de la bombe incendiaire ou du feu loyal de la forge? Le vieil abbé Martureau, l'œil tendu vers l'horloge de la Justice divine, prophétise des cataclysmes inouïs. Séverin, embarqué dans une industrie en marche, ne songe ni à stopper, ni à virer de bord. Il organise l'avenir, comme si le présent en répondait. Peu à peu, il groupe autour de ses machines des contremaîtres jeunes, issus de milieux sains, et il les marie avec des jeunes filles solidement chrétiennes. C'est d'eux qu'il espère une rénovation.

Plus encore, il la sollicite du Maître omnipotent des âmes. Les peuples vont où Dieu les mène, il le sait ; et, de leur mission prévue dès avant les siècles, nulle Volonté mauvaise ne peut les faire longtemps dévier. Ce qui persiste en eux de meilleur doit vaincre les germes virulents.

Séverin croit à la victoire du mieux sur le pire, il semble porter la victoire dans la ligne de sa vie. Ce matin d'avril, en s'habillant, il pense au miracle heureux de sa transformation. Que d'hommes s'agitaient au fond de l'homme qu'il fut ! Pourquoi ne resta-t-il point un rêveur, un ironiste, un charnel? Il se représente cet instant où le désir d'un bonheur absurde l'entraînait à rejoindre en Espagne Éliza ; une voix plus forte que sa convoitise l'a retenu ; l'aurait-il écoutée sans une décisive prédestination?

Le Séverin d'il y a dix-huit ans n'est pas tout à fait mort. Mais,à son âge, le pli qu'il a pris le détermine dans un sens qui paraît invariable. Le fouet des conjonctures, d'acte en acte, le pousse en avant. Son vouloir est construit comme le parapet d'une jetée au-dessus des lames ; si la marée d'une seconde jeunesse remontait de ses vieux instincts, elle se briserait contre une digue d'austérité.

Et sa vertu n'a rien de rugueux ni d'ostentatoire ; il se souvient d'avoir été faible. Par moments, s'il s'abandonnait, sa nonchalance d'autrefois le lierait de ses mains câlines. Tout à l'heure, quand

Reine, sa cuisinière, a frappé doucement pour l'éveiller, qu'il eût trouvé bon de se rendormir !

« Je ne sais plus quel mystique, s'est-il rappelé dans un demi-sommeil, enseignait qu'on doit s'élancer hors de son lit, comme si le feu y était. Ah ! j'en suis loin. »

Il s'est levé, il achève hâtivement sa toilette, devant assister, en l'église des Carmes, au service anniversaire qu'il fait célébrer pour un des hommes du poste de réglage, tué par l'explosion d'un réservoir d'air comprimé.

En sortant de chez lui, Séverin remonte vers le quartier que son père, administrateur de la marine, habita jusqu'après sa retraite. La maison de son enfance subsiste au coin de la rue Neptune et de la mélancolique rue Voltaire où s'entonne, les jours de pluie, le Suroit brutal, où les façades ont l'air funèbre et suintent l'ennui.

Il arrive à la sombre église des Carmes ; il prend place vers le haut de la nef, à droite du catafalque illuminé. La famille du mort, le plus grand nombre des contremaîtres et des ouvriers sont venus au service et se massent autour de lui. Telle est, en Bretagne, la force immémoriale du culte des trépassés que les mécréants eux-mêmes n'éludent pas une messe chantée à la mémoire d'un camarade malheureux ; et le patron, ici, n'est plus le patron, mais le père. Il obtient, pour un moment, cette concordance plénière qu'il voudrait stable.

Pendant que les prêtres entonnent le *Dies iræ*, Séverin médite sur l'agrandissement d'infini que le christianisme assure aux vies les plus humbles. Le pauvre mécanicien pour qui est offert le solennel Sacrifice abrège dans le mystère de son être immortel toute l'humanité vouée à la douleur ou restituée à la gloire ; ses jours terrestres ne furent que l'apprentissage de cette chose impossible à imaginer, l'au-delà sans terme.

— Et moi aussi, réfléchit-il, mes jours vont à leur fin. Quand vous me cherchiez, Seigneur, « vous vous assîtes, n'en pouvant plus ». Après quel inénarrable Purgatoire serai-je admis à voir votre Face? Mais j'ai confiance que je La verrai, et qu'importe le reste ! Dans une église, avant la Communion, s'il y a foule, ceux qui sont au fond avancent lentement, mais ils avancent vers la Table sainte, et leur tour arrive de s'agenouiller pour manger votre Pain...

Au sortir de la cérémonie, il descend vers le port, accompagné de Trébaol et d'un jeune dessinateur, nommé Cahagnon, qui travaille

sur ses plans directs. Trébaol est grand, massif, carré d'épaules, rasé ainsi qu'un Anglais, avec un teint d'un rose pâle comme le dessous des pattes d'un homard et des yeux d'un vert d'algue ; flegmatique, il écoute, le front penché sous sa casquette à large visière, beaucoup plus qu'il ne parle. Malingre, boiteux, Cahagnon est si brun que ses épais sourcils font une ombre sur le bleu caressant de ses prunelles. D'une vivacité subtile, singulièrement prompt à suivre une idée jusqu'au bout, il se perdrait dans l'irréel, si le patron ne lui imposait ses données strictes. Il s'est entêté de faux rêves démocratiques ; et, lorsqu'on crève d'un mot ses billevesées, il se perd en tirades diffuses d'où surnagent de molles abstractions. Sa mysticité bretonne dévierait aisément jusqu'à l'anarchie. Il entretenait un ménage irrégulier, amant d'une veuve dont il avait deux filles ; Séverin l'a décidé au mariage, et la femme lui en sait gré, elle le soutient, dans son intérieur, contre les paradoxes biscornus du boiteux.

Séverin, en marchant, se sent de belle humeur aujourd'hui. Il aura un temps radieux pour le lancement de sa nouvelle torpille. A travers les ormes du cours d'Ajot, le grand souffle du soleil fait de la rade un gouffre d'or blond. Les arêtes des coteaux verdissent de neuves frondaisons. Par delà les jetées, l'eau bleue, coupée de veines blanches, est brillante comme le ciel moite où se déplient au loin, pareilles à des voiles immenses, les vapeurs matinales qui vont s'effacer.

Chemin faisant, Cahagnon s'aventure à mettre le patron dans l'embarras par une question insidieuse.

— Vous allez me trouver drôle, monsieur Lhostis. Mais, à l'église, je me demandais comment vous qui êtes chrétien — car vous l'êtes, c'est évident — vous employez vos capitaux et vos journées à une œuvre d'épouvantable destruction.

Séverin lève son regard étonné, mais paisible ; sa figure, qu'a vieillie la fatigue, porte un signe de lumière, l'irradiation des certitudes intérieures et de la paix acquise ; et sa voix sonne avec une simple autorité :

— Le jour où une escadre allemande bombardera la Pointe espagnole, vous comprendrez, Cahagnon, pourquoi notre œuvre était juste. Précisément parce que je suis chrétien, je sais la guerre inévitable, et je travaille dans cette prévision.

— Quand des loups, appuie Trébaol, reniflent autour d'une étable, le berger, s'il n'a pas mis des pièges à loup, se fait le complice des loups.

Cahagnon se tait, sans être convaincu, gardant pour Trébaol une accablante réplique. Ils ont suivi, dans la poussière, la rampe qui dévale, à gauche, vers les quais du port de commerce. Des camions les dépassent ; le soleil se brise gaiement sur les colliers de cuivre des percherons.

— Voilà nos réservoirs, dit Séverin en reconnaissant, avec un de ces gros attelages, les caisses qu'il attendait.

Ses réservoirs d'air comprimé lui sont expédiés, tout prêts, de Firminy, des forges Pradel. M. Pradel est mort, il y a trois ans, férocement délaissé par sa femme ; celle-ci, dont la sottise croît avec l'âge, a jeté par-dessus bord toute retenue.

Son beau-frère, jusqu'ici, a géré sa fortune ; mais Faure et Germain, ses enfants, majeurs tous deux, ont revendiqué l'héritage paternel ; M. Pradel, par testament, réservait à sa femme, entre autres biens, les quinze cent mille francs mis en apport dans l'usine Lhostis. Séverin s'indigne parfois à l'idée que le travail de ses ouvriers et le sien alimentent les débordements d'une pécore et de son entourage. Qu'arriverait-il, si des créanciers voulaient saisir les fonds nécessaires aux achats de Séverin? Il se tourmente médiocrement de cette possibilité ; les capitaux de Mme Pradel ne rendraient pas en d'autres mains les intérêts auxquels il dut consentir. Mais, au fond, c'est une sauvegarde, pour lui, de savoir sa position « mal assise » ; le leurre d'une sécurité temporelle ne déprime jamais ses essors vers l'Immuable ; et son indolence native est éperonnée sans répit.

Il laisse Trébaol et Cahagnon gagner directement l'usine ; son canot automobile l'attend au bas-port du quatrième bassin, et il retourne prendre à la passerelle du pont Gueydon le lieutenant de vaisseau Du Pas, commandant du contre-torpilleur *le Poignard*, avec Hortensius Cazac, le délégué de la Commission.

Du Pas, qui est d'Hazebrouck, a la figure placide d'un homme du Nord, l'œil froid, une mince moustache pâle, un air sec et mathématique ; peu loquace, il met dans son parler, en dépit d'un accent pâteux, la nette fermeté d'un homme de science, dédaigneux de toute parade.

Cazac, au contraire, courtaud, ventru, est démonstratif, exubérant ; natif de Bordeaux, on le devinerait Gascon à l'aspect sarrasin de son profil barbu, au ton mat de sa peau, au noir ardent de ses yeux et de ses cheveux crépus, et surtout à sa voix ronflante. Son incompétence de politicien se vernit d'une faconde où le lyrisme du touriste

officiel déborde les aperçus du technicien amateur ; il s'enthousiasme devant la rade comme s'il ne l'avait pas encore regardée.

— C'est étonnant, fait-il en posant sur son nez un lorgnon d'or, ce parallélisme des lignes, rompu par le vaste enfoncement vers le Sud, et qui reprend aux passes du goulet. L'horizon se dilate et se resserre dans une alternance harmonique... Je connaissais la Bretagne comme le pays de l'éternel crachin, et je trouve un ciel de Galice, une mer azurée. Ce duvet de lumière au flanc des falaises fauves et vertes, autour des îles, et ces maisons blanches, là-bas, à Roscanvel, cette lisière de brume argentée, c'est un rêve !

Du Pas écoute, indifférent, le péroreur dégoiser ses périodes. La beauté familière des sites, pour lui, existe à peine, et la trajectoire d'une torpille l'intéresse davantage que la couleur de l'eau où elle navigue.

Séverin attire l'attention du délégué sur son usine devant laquelle ils accosteront dans un instant. Construite à l'extrémité du cinquième bassin, vers le bout du môle, elle offre, du dehors, peu d'apparence ; la toiture de sa nef est éclaircie de vitrages bleus. L'appontement du poste de réglage accède sur l'étendue de la rade, hors de la passe Est ; deux radeaux sont disposés au large, l'un à cinq cents mètres du quai, l'autre à mille. Sur chacun d'eux, un homme attend et tient un petit drapeau.

Séverin fait entrer les deux visiteurs dans le poste où s'alignent, au fond, les compresseurs et les réservoirs d'air. Une escouade d'ouvriers se tient prête ; les torpilles sont allongées sur leurs affûts, vis-à-vis des tubes-carcasses qu'on débouche. Leurs cuivres et leurs aciers reluisent comme pour une fête ; leur aspect n'impose aucune idée terrible ; elles semblent, avec leur tête conique, le poitrail de leur réservoir, et leurs queues ajourées en cage d'hélices, des bêtes puissantes et mystérieuses, captives, mais qui vont s'évader.

Séverin, d'une voix brève, donne quelques ordres. Il expose à Cazac qu'il lui montrera d'abord en exercice un engin ordinaire, puis le nouveau modèle. Deux hommes ont fait glisser à l'intérieur du tube une des torpilles.

— Amorcez, commande Séverin. Feu !...

Une faible détonation, et la torpille a bondi comme d'elle-même, pareille à un grand poisson qui saute hors d'un filet. L'eau n'a pas eu le temps de rejaillir, déjà l'automatique marsouin a pris sous la mer son élan ; deux lignes divergentes d'écume, à la surface, ins-

crivent son sillage véloce. En même temps que le guetteur du premier radeau la voit passer près de lui, il abaisse brusquement son drapeau. Le second fait de même à l'instant où, délestée, elle affleure et flotte immobile.

— Cinquante-neuf secondes et demie, constate Séverin.

Cazac, l'œil sur l'opulent chronomètre qu'il a tiré de son gousset, approuve d'un signe de tête.

Une vedette à vapeur est partie remorquer la torpille, elle la ramène ; on lui passe des câbles sous le ventre, deux hommes la hissent avec un palan, et elle rentre sous le hangar, comme un cheval de course en son écurie.

Séverin et ces messieurs se penchent sur un petit cylindre enregistreur où elle a noté sans mensonge les péripéties de sa route.

— Bonne trajectoire, observe Du Pas simplement.

— Très bien ! renforce Cazac. Bravo ! Bien joué ! Elle a navigué à trois mètres comme elle le devait. Elle n'a fait aucune bêtise. Rarement j'ai vu trajectoire moins sinueuse que celle-ci.

Malgré les bruits stridents des ateliers, et, derrière les parois, le ronflement sombre des courroies de transmission, les phrases admiratives de Cazac éclatent à la façon d'une fanfare. Séverin garde un air détaché. Les ouvriers observent un silence de discipline, mais ces louanges hyperboliques d'un potentat officiel grandissent le patron devant leurs yeux.

Séverin fait un signe ; une deuxième torpille, un peu plus longue que la première, plus renflée, aux hélices plus pleines, est insinuée dans un autre tube ; elle saute à la mer, court entre deux eaux, telle qu'un obus sous-marin ; les drapeaux des guetteurs s'abaissent à plus bref intervalle.

— Quarante deux secondes un cinquième, ont vérifié les chronomètres des trois messieurs.

Cazac remet le sien dans son gousset, observe l'air satisfait de Du Pas et il proclame :

— C'est admirable. Je parlerai de votre affaire à la Commission. Nous ne laisserons pas le ministre tranquille jusqu'à ce qu'il ait adopté votre engin. Le prix de revient sera considérable ; n'importe ! il ne s'agit plus de lésiner. *Nous ferons tous les sacrifices.*

Séverin n'attribue pas aux promesses du personnage une valeur exorbitante ; il sait ce que sous-entend la formule : « Nous ferons tous les sacrifices », et se contente de lui proposer :

— Voulez-vous, monsieur, que nous réitérions l'expérience?

Le délégué s'y prête, mais cette fois paraît suivre d'un œil blasé le lancement. Il entonne un dithyrambe à la torpille, « cette merveille organisée comme une créature vivante, infaillible comme la Justice... ».

— Quarante deux secondes trois cinquièmes, interrompt Du Pas.

— L'homme se divinise, poursuit Cazac, en déléguant aux forces qui dépendent de lui la faculté d'agir comme si elles étaient indépendantes, je dirais presque, souveraines.

— Oh ! monsieur, réplique Séverin que ce verbiage agace, ne nous payons pas de mots. Une pendule a l'air de marcher toute seule ; mais l'horloger sait bien qu'il n'a dicté leur loi ni aux rouages, ni au balancier.

Du Pas, qui s'est enfin dégelé, tend la main à l'inventeur.

— Excellents résultats, monsieur Lhostis. Je voudrais seulement vous prier plus tard de nous expliquer certaines dispositions du mécanisme.

Chose singulière et logique, en ce moment, aucun des trois hommes n'a la vision des effroyables effets d'une torpille atteignant un but réel, les chaudières d'un navire qui sauterait avec l'équipage. Du Pas surtout et Séverin envisagent la machine comme un problème bien résolu, et la joie intime de Séverin demeure celle d'une réussite avérée, semblable au contentement d'un artiste, lorsqu'il a terminé un difficile poème.

Cependant, Hortensius Cazac désire vsiter l'ensemble de l'usine, avant que la cloche de onze heures sonne la fin du travail. Séverin lui laisse, très vite, franchir la petite salle où deux contremaîtres, les plus sûrs qu'il se soit attachés, un Lyonnais et un Breton, avec cinq ou six ouvriers, ajustent les parties des moteurs. Du Pas aimerait s'y attarder, et, peut-être, surprendrait, à quelques détails, la structure du nouvel engin. Cazac l'entraîne ailleurs, vers le reste ; l'animation des machines et des groupes d'hommes sollicite sa curiosité frivole.

L'usine ne présente pas, comme une fonderie, un aspect fuligineux, sinistre. Dans un coin sombre de la forge, sous le pilon, des ouvriers jettent à terre des pièces étampées d'un seul coup, ébauches pâteuses, chaudes encore et rouges. Mais la lumière bleue glisse doucement par les vitrages. Les courroies vibrent, les barillets tournent ; les minces copeaux d'acier qui se détachent des tours s'enroulent en spirale, semblables aux vrilles d'une vigne ; les fraises, aux dents

brillantes comme celles d'un jeune loup, grignotent le métal, l'amenuisent en limure ; les meules des machines à rectifier envoient des poussées d'étincelles, queues de comètes qui pétillent.

Une attentive rectitude préside aux portions combinées du labeur. Les ouvriers prennent agilement sur un plateau les pièces qu'un jeune manœuvre leur apporte et, l'opération finie, les jettent dans un casier qu'enlève, hâtif, un autre manœuvre. D'outil en outil, la matière façonnée se transforme avec une minutie de plus en plus stricte ; et, en sortant de la dernière machine, l'objet n'a plus qu'à recevoir un coup de lime pour être achevé.

Les travailleurs se révèlent des artisans à leur aise, paisibles et précis, de même que les musiciens d'un orchestre dans une symphonie bien exercée. Seul, un homme de peine qui balaie et ramasse les débris du métal, long, dégingandé, la moustache tombante, avec une figure poudreuse aux pommettes maigres, aux yeux fiévreux et des cheveux bruns qui bouffent sous sa casquette, exhibe hors d'un tricot pourpre des bosses de biceps difformes sur des bras anémiques, exsangues. Cazac, faisant le démagogue, l'interpelle au passage.

— Vous êtes content? Ça marche?

Le balayeur s'essuie du coude le front, et, ôtant sa casquette, crache dedans, puis la remet.

— Il faut souquer, dit-il en respirant, les poings sur les hanches. Y a du boulot.

Cazac, au bout des ateliers, se retourne, admire « l'organisation modèle », et approuve la méthode neuve qu'utilise Séverin pour la trempe de l'acier rapide.

— Tout est au point, conclut-il, et je perçois dans l'atmosphère de votre maison une élégante harmonie qui m'est sensible.

Séverin dirige ses visiteurs au premier étage, en son cabinet de travail ; ils s'y reposeront et fumeront un cigare. Deux fenêtres doubles, plongeant l'une vers l'Elorn, l'autre vers le goulet, se font face en cette pièce plus profonde que large, dont les murs, volontairement nus, ne portent qu'une estampe, un Christ, d'après Quentin Metsys, la bouche entr'ouverte, les yeux brouillés de sang et de larmes sous sa coiffure d'épines, excédé de tous les opprobres humains.

Le courrier de Séverin l'attend sur sa table ; il distingue une lettre qui vient de Firminy, et en deuil. Il la saisit, demande à Cazac :

— Vous permettez?

— Faites donc, répond le délégué, accusant par cette locution sa vulgarité d'origine.

La lettre est du frère de M. Pradel ; il annonce que sa belle-sœur est morte à table — Séverin lit entre les lignes : sous la table — frappée d'une congestion. Un mouvement de chrétienne épouvante stupéfie Séverin à la pensée d'une telle mort, sans doute en pleine débauche. Mais la suite de la lettre le contriste pour une autre cause :

« Elle laisse, écrit le beau-frère, un testament bizarre. Nous et vous, nous devons prévoir de sérieux embarras. »

Ces mots indiquent apparemment qu'elle lègue la plus grosse part de sa fortune à un dissipateur ou à un fripon malpropre. Cet héritier peut exiger la disposition immédiate des quinze cent mille francs.

Ainsi donc, à l'instant où quelqu'un lui apporte une assurance de succès, d'ailleurs s'abat sur lui la menace de complications. Dieu veut qu'il reste sous sa main, comme un enfant qui tremble dehors, dans une nuit d'hiver, avec une lampe prête à s'éteindre.

Du Pas l'observe et soupçonne à son air vaguement soucieux qu'il a reçu quelque nouvelle inquiétante. Mais Cazac, à la fenêtre de l'Occident, fume et pérore.

— En vérité, monsieur Lhostis, dans ce Brest un peu vieillot, je ne découvre que vous de moderne. Quand je regarde, là-bas, sur la rade-abri, ces croiseurs démodés, et, plus près, ces misérables bassins, je constate que tout, ici, est prodigieusement en retard. Et qu'est-ce que vous avez comme bateaux dans votre port de commerce? J'aperçois un espagnol, deux norvégiens, trois ou quatre pauvres cargos français. Est-ce piteux? Il faut que nous bouleversions, à la fin, cette léthargie. Vous verrez qu'on y parviendra. Je me représente ce port, avant trente ans, une forêt de grues, de cheminées fumantes, l'Elorn sillonné de remorqueurs, des encombrements de charrois sur les quais ocellés, la nuit, par des centaines de lampadaires, et les bassins élargis, approfondis, continués jusqu'à Kermor, jusqu'à Saint-Marc. Seulement, que deviendra votre usine au milieu de ces métamorphoses? Vous serez, pour vos essais de réglage, souvent gêné.

— Eh bien ! fait Du Pas qui allume lentement un cigare, je ne crois guère à cette révolution du port de Brest. Nous n'avons point d'arrière-pays qui produise, point de sous-sol minier. Que diable voulez-vous qu'on vienne chercher ici? Et Paris sera toujours trop loin. Nous sommes la fin d'un continent, des sentinelles perdues sur un promontoire. Rien à faire contre cette loi...

— Et puis, continue Séverin, rejoignant Cazac dans l'embrasure de la fenêtre, qu'importe si, dans vingt ans, mon actuelle situation n'est plus possible ! Entreprend-on jamais autre chose que du provisoire? Les cieux et la terre passeront... Je sais qu'avant une heure tout peut crouler ; et je travaille comme si j'avais l'éternité devant moi.

Ses yeux s'élancent dans la direction du goulet ; au bout des deux murs de falaises qui resserrent la passe impérieusement, ils atteignent le front de la pleine mer, tranquille et scintillante, si net qu'ils pourraient croire la toucher.

Onze heures sonnent ; la cloche tinte le départ des hommes avec un timbre liturgique ; les ouvriers sortent en groupe ou les uns après les autres, pressés, mais sans vacarme. Un d'eux pourtant siffle l'*Internationale* et martèle, comme en signe de manifestation, le rythme grossier du refrain.

— Ce doit être ce mauvais gas de Lanfeust, — le balayeur qui se plaignait, devant Cazac, d'être écrasé par sa besogne ; — j'ai tort, songe Séverin, de le tolérer...

Il invite Cazac et Du Pas à redescendre jusqu'à son canot pour gagner le pont Gueydon. Mais la figure bénévole du délégué change subitement. Cazac bâille ; est-ce de faim ou d'ennui? La profession de foi mystique échappée à Séverin heurte son matérialisme de politicien, et il redoute une autre déception.

— Un rêveur, ce Lhostis, a-t-il jugé. Je le sens inféodé aux pires vieilleries d'antan. *Qu'attendre de lui?*

Il sort, bien résolu à ne pas conseiller l'adoption de la torpille. Séverin, pour une minute de sincérité profonde, a perdu le bénéfice d'une expérience peut-être triomphale.

ÉMILE BAUMANN.

(*A suivre.*)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LA RÉBELLION ÉGYPTIENNE

On a tellement comparé le traité de Versailles au traité de Vienne qu'il serait scandaleux de ne point chercher, à ce propos, les ressemblances qui peuvent unir entre elles non plus des situations, mais des puissances. La similitude, assurément, pécherait par certains endroits, mais, s'il n'est pas téméraire de rapprocher la situation faite à la France en 1815 des privilèges réservés à l'Allemagne en 1919, il est encore plus indiqué de rechercher dans l'Angleterre de 1920 les traits de l'Autriche en 1818.

Ici comme là-bas, aujourd'hui comme il y a un siècle, nous rencontrons deux colosses, plus considérables peut-être par le volume et par l'audace que par la santé. Ils n'ont pas crû par la même sève, mais ils sont menacés par des adversaires identiques. Certes, l'Irlande ne saurait passer pour une Prusse, mais toutes deux sont mues par le principe nationalitaire. En poursuivant la revue dans cette direction, peut-être pourrions-nous écrire l'histoire future de la Grande-Bretagne, en interprétant contre ses ambitions africaines, américaines et asiatiques les précédents magyars, milanais, allemands, croates et vénitiens. L'Inde sera la Hongrie britannique, l'Italie antihabsbourgeoise annonce l'Égypte.

On savait bien que la domination anglaise plaisait peu aux Égyptiens ; qui aurait pu se douter de la haine qui couvait chez eux

contre l'occupant? L'indifférence apparente avec laquelle le protectorat du 17 décembre 1914 avait été accueilli, le débarquement facile du khédive, les 1 200 000 fellahs expédiés sans résistance sur nos divers fronts, les contributions de guerre insérées sans protestation au budget, tout cela, rapproché de la fermentation hindoue, des révoltes sud-africaines et irlandaises, voire du mécontentement canadien, laissait croire volontiers à une résignation apathique.

Brusquement tout s'émeut. L'armistice vient d'être signé. Wilson passe ses jours et ses nuits à faire du tintamarre autour des quatorze principes. Pourquoi ne pas le prendre au mot? Dès le 13 novembre 1918, le premier ministre égyptien revendique l'indépendance nationale et réclame sa place à la conférence. « Plus tard, après la signature de la paix », lui est-il répondu. Mais, du soir au matin, une agitation formidable secoue le pays. On se rappelle les temps de l'indépendance (1815-1840), puis les temps de la sujétion bénigne à la Turquie, enfin, à partir de 1882, cette terrible vis anglaise qui s'enfonce lentement, inexorablement, tour par tour, jusqu'au bout. Une délégation est élue : elle ne veut faire valoir, elle, que six points (1), mais ils suffisent à son bonheur : indépendance, constitution, respect des étrangers, reconnaissance de la dette, neutralité du canal de Suez, Société des nations, tels sont les motifs autour desquels Zagloul pacha et ses collègues vont broder sans lassitude depuis décembre 1918 jusqu'aujourd'hui.

Longtemps on leur interdira de quitter le pays, on les déportera ensuite (avril 1919) à Malte, on leur permettra, quelques semaines plus tard, de gagner Paris sinon Londres, quitte à leur fermer la porte du quai d'Orsay, mais la révolte gronde si furieusement d'Alexandrie à Assouan, les services publics sont si complètement paralysés, qu'il faut céder à la fin. Depuis quelques semaines, le *Foreign Office* négocie officiellement, de puissance à puissance, avec les représentants du peuple égyptien.

On aurait tort de croire que l'Angleterre a contribué à civiliser l'Égypte. Elle l'a surtout exploitée (2). Ce qu'il y a d'européen en

(1) Voir le *Livre blanc* de la délégation, publié à Paris en 1919.

(2) En 1896, on ne comptait encore que 286 fonctionnaires britanniques dans l'administration égyptienne ; il y en a maintenant 1 671. Parmi les fonctionnaires touchant plus de 500 livres, 150 seulement sont Égyptiens en face de 475 Anglais. Quantité de sinécures n'ont d'autre but que de rétribuer des Anglais sans compétence et passablement grossiers.

Égypte, le capital, l'éducation, la littérature, la justice, une certaine tournure de l'intelligence, reste surtout français, en dépit du régime furieux d'anglicisation (1), qui prévaut depuis 1914 et qui ne respecte pas les engagements pris à notre égard (par exemple, en ce qui concerne l'avancement des fonctionnaires français) ; il n'y a guère que la poigne qui soit britannique. Chose remarquable : à la veille de l'occupation, en 1881, les écoles élémentaires atteignaient le chiffre de 5 600. Trente ans plus tard, elles avaient diminué de 2 000 ! L'effort anglais depuis n'a nullement tendu à perfectionner, mais à assimiler : aujourd'hui encore la plupart des grandes écoles (droit, égyptologie, médecine, polytechnique) datent de la période d'influence française. Aussi bien — et c'est là un fait capital — l'Angleterre échoue-t-elle dans sa besogne. D'abord son contact répugne au peuple égyptien. Ensuite son effort dépasse visiblement ses ressources. Elle ne peut plus exporter que des rebuts, comme ce M. Hill, tout juste licencié, dont on fit, malgré Minerve, le directeur de l'école de droit, pour succéder au savant M. Lambert. Cette faiblesse de l'Angleterre constitue au fond une démission. C'est par l'esprit qu'on gouverne. Pratiquement, l'effort britannique a échoué — probablement pour toujours.

On aurait d'ailleurs tort de croire que nous ne perdions pas des points dans cette bataille insensée que les hommes de Londres livrent à notre tradition (2) : peu à peu ils remplissent les bureaux, les écoles, les banques de leurs fonctionnaires, mais, d'autre part, l'âme du pays leur échappe : c'est à Beyrouth, chez nos jésuites, en Italie, à Paris, que les jeunes Égyptiens vont parfaire leur instruction ; d'autre part, nous détenons encore dans les sympathies du peuple égyptien, dans ses affaires, une place extrêmement enviable. Que l'Égypte conquière seulement son indépendance : il ne nous faudra pas deux ans pour rattraper, si nous voulons, le temps perdu. Songez que sur 328 écoles étrangères nous en possédons encore 145, contre 47 italiennes, 42 grecques, 32 américaines et 37 *anglaises*. Au Caire, à Alexandrie, c'est en français qu'on discute à la Bourse.

Oh ! ce ne sera ni sans énergie ni sans méthode que nous nous

(1) Dans un pays où toute la justice est basée sur le Code Napoléon, on n'a pas reculé devant le ridicule de faire enseigner notre droit en anglais !

(2) En 1918, sir William Brunwate, conseiller anglais au ministère de la Justice, déclarait : « La langue française est la pourriture de l'Égypte. »

relèverons : il faudra nous ingénier. Quand on pense qu'en 1919, le commerce égyptien, grâce à la culture cotonnière, s'est élevé à la moitié de ce qu'atteignait le commerce français il n'y a pas encore très longtemps, quand on observe que *ses exportations* (quatre milliards) *dépassent ses importations d'un milliard et demi*, on éprouve de la gène à constater que nos échanges avec un peuple en pareil essor se limitent à 400 pauvres millions. Là, comme ailleurs, la marchandise suit le pavillon et c'est l'irrégularité de nos courriers maritimes qui nous relègue si loin derrière l'Angleterre et qui demain va faire pour nous de l'Amérique et surtout de l'Italie, avec sa nouvelle flotte de Trieste, des concurrents redoutables.

Détails que tout cela ! Le gros fait est que l'Égypte a tâté de l'Angleterre et qu'elle la repousse de toutes les forces de son cœur, de son corps et de son esprit. Elle somme le gouvernement impérial de faire honneur à ses soixante-deux promesses solennelles et successives d'évacuer la vallée du Nil. Lloyd George ne déclarait-il pas récemment : « Nous sommes en guerre par pure chevalerie, pour défendre les faibles? » Et encore : « Aussi vrai que le Seigneur est vivant, l'Angleterre ne convoite pas un pouce de territoire. » A lui donc de tenir les promesses prodiguées par Gladstone et Salisbury. Sincérité, ton nom est Angleterre !

Au surplus, comment résister? Une ferveur inouïe a rapproché coptes et musulmans et les assemblées protestataires se tiennent indifféremment dans les églises ou dans les mosquées. Mieux : les prêtres du Caire font sonner les cloches, pour corser la voix grêle du canon du Ramadan. Tout récemment, une prière commune était dite, où Mahomet, Moïse et Jésus voisinaient sous le signe nationalitaire. Les coptes jouent là, religieusement, un jeu dangereux, mais en ce moment la fureur politique passe avant tout.

L'Angleterre a perdu virtuellement l'Égypte. Si nous avions une diplomatie, nous tâcherions de tirer de ce fait toutes ses conséquences. La première serait de ne pas lui abandonner l'empire turc, par manière de compensation.

René Johannet.

L'Allemagne impénitente : les « Trois guerres qui viennent ».

Quoi qu'il arrive, l'Allemagne est toujours mécontente de son sort. Quand elle nageait dans la prospérité, ses dirigeants remplissaient leurs discours de récriminations et ses publicistes gémissaient sur le sort malheureux d'une nation que ses voisins empêchent de s'épanouir. Entre les deux guerres, nous avons vu s'étaler au grand jour cette littérature belliqueuse dont les élucubrations finirent par diriger la volonté impériale.

Aujourd'hui, la république de M. Ebert ne songe plus à reconstituer l'empire de Charles-Quint. Les ambitions illimitées du « peuple élu » se sont brisées sur les rivages de la Marne, mais ne croyez pas que notre victoire en ait étouffé le germe. L'idée confuse d'une Allemagne messianique hante toujours le peuple allemand et, tandis que les ministres du *Reich* ergotent sur les réparations et les indemnités, s'élabore la doctrine d'où naîtra l'esprit nouveau.

Voici l'un des aspects de cette doctrine. Voyons comment elle se présente, voyons comment certains cerveaux envisagent la revanche de l'Allemagne.

M. Otto Autenrieth appelle lui-même son petit volume « une prophétie militaire et politique ». Il n'a pas la prétention de faire un travail historique, mais se propose simplement de montrer quel rôle important l'Allemagne est appelée à jouer dans l'avenir. On pourrait ignorer le nom de M. Otto Autenrieth qui, l'an passé. était complètement inconnu, mais son ouvrage a eu en quelques mois une douzaine d'éditions et la presse d'outre-Rhin lui fait une publicité considérable. *Les Trois Guerres qui viennent* (1) sont donc d'une lecture courante outre-Rhin. L'*Illustrirte Zeitung* de Leipzig. qui correspond comme importance à notre *Illustration*. consacre au volume une annonce tapageuse sur trois colonnes et le général von François écrit pompeusement dans les *Monatshefte für Politik und Wehrmacht :* « Dans l'évaluation des alliances et des antagonismes, se trouvent la force et l'œuvre de l'écriture ; Autenrieth connaît les races et les intérêts du monde. On croit entendre parler un diplomate. »

(1) *Die drei kommenden Kriege;* Carl August Tancré, éditeur, à Naumburg-sur-Saale.

Le succès de M. Autenrieth lui vient évidemment de son optimisme, car ce « diplomate » nouveau jeu parvient à démontrer, avec une logique qui lui est particulière, que l'Allemagne parviendra à reconquérir une situation prépondérante dans le monde, sans avoir même à tirer un coup de canon. Pour lui les trois guerres futures naîtront d'un conflit d'intérêt entre trois puissances maritimes : la Grande-Bretagne, le Japon et les États-Unis. L'Allemagne ne sera pas engagée dans ces guerres, mais elle saura en tirer profit.

Au point de vue militaire, nous sommes impuissants, écrit modestement l'auteur. Nous ne pouvons donc songer à saisir l'occasion pour obtenir par la force des armes une modification des conditions honteuses de la paix. Et c'est peut-être là un bonheur pour nous, car une nouvelle effusion de sang nous sera épargnée. Mais quels avantages tirerons-nous alors d'un nouvel incendie mondial?

Le premier « incendie » sera allumé par un conflit anglo-japonais et les « avantages » que l'Allemagne pourra en tirer, pour M. Autenrieth, sautent aux yeux : « L'Angleterre est menacée par des rivaux plus redoutables que ceux qu'elle a écrasés, le Japon et les États-Unis. » Elle a perdu son influence en Extrême-Orient ; elle est menacée aux Indes ; elle a perdu sa supériorité maritime par l'accroissement de la flotte japonaise et de la flotte américaine. De plus, elle s'est endettée, alors que la puissance économique du Japon est restée intacte. Celui-ci ne constitue plus une menace pour les États-Unis, un débarquement japonais sur la côte du Pacifique étant devenu une impossibilité depuis que les États-Unis ont une armée de terre. D'autre part, le Japon tentera de plus en plus à tourner ses ambitions vers la Chine, ce qui ne peut pas gêner l'Amérique.

Il est donc évident que l'Angleterre devra aspirer à acquérir la prédominance économique et politique sur le Japon et l'Amérique si elle ne veut pas assister en très peu de temps à la disparition de sa puissance mondiale.

La Grande-Bretagne, toujours selon M. Autenrieth, commencera donc par s'assurer le concours des États-Unis pour réduire le Japon. Elle n'y parviendra cependant pas par une guerre maritime, car elle ne voudra pas engager toute sa flotte dans une entreprise hasardeuse qui consisterait (même avec le concours de celle des États-Unis) à se mesurer avec la flotte japonaise. C'est alors que naîtrait l'idée d'atteindre le Japon par terre, avec le concours

de toutes les armées de l'Entente, en attaquant l'armée japonaise que M. Autenrieth suppose déjà occupant toute la Chine.

Une formidable expédition, à côté de laquelle la malheureuse entreprise des Dardanelles n'aura été qu'un jeu d'enfants, sera mise en œuvre. Les préparatifs déjà en seront titanesques : en un temps étonnamment court, des voies ferrées et des routes seront construites. Des dépôts de munitions et de matériel seront installés.

Des mains allemandes, de la sueur allemande seront payées royalement; la technique allemande, l'esprit allemand célébreront des triomphes.

L'Allemagne se transformera en un énorme camp de passage pour des troupes anglaises, françaises et américaines.

C'est ici que M. Autenrieth aperçoit le commencement de la revanche allemande.

Il ne sera plus question de restrictions de quelque ordre qu'elles soient. Oubliées les chicanes du traité de paix de Versailles. Fournir, rien que fournir et toujours fournir !

Fournir, Allemagne ! Ton esprit d'invention, les mains caleuses de tes ouvriers, tes cerveaux techniques, tes artisans, tes commerçants... Fournir, Allemagne !

Naturellement, avec un pareil concours, la Grande-Bretagne ne pourra faire autrement que d'être victorieuse du Japon. Et elle s'empressera de témoigner de sa reconnaissance à l'Allemagne en effaçant les clauses de la paix honteuse. « La France commencera à se douter qu'il y aurait peut-être pu y avoir une meilleure politique que celle du tigre Clemenceau. » C'est cependant seulement après la seconde guerre, laquelle sera « la troisième grande guerre mondiale », que l'ancien empire des Hohenzollern reprendra son rang dans le monde. D'ici là, il faut qu'il parvienne à se relever complètement et à supprimer les dernières traces de désordres bolchevistes dont il pourrait encore souffrir. Qu'il s'abstienne des dangereuses « expérimentations sociales, et qu'il se contente de procéder à sa reconstitution économique. Il faut rétablir l'union entre le capital et le travail telle qu'elle a existé en août 1914.

Pendant que l'Angleterre se préparera à faire la guerre à l'Amérique, elle s'efforcera de maintenir étroitement les liens qui lient les peuples de l'Entente. Elle évitera tous les froissements avec la France et s'entremettra chaque fois qu'il y aura menace de conflit armé, « par exemple avec l'Italie ou même avec l'Angleterre ». De même l'Allemagne ne doit pas s'attendre à des troubles révo-

lutionnaires dans les pays alliés, car l'Angleterre saura soigneusement les éviter.

M. Autenrieth montre ensuite comment la Grande-Bretagne « sautera à la gorge des États-Unis », choisissant comme prétexte une question de rivalité dans l'Amérique du Sud et comment enfin la quatrième guerre mondiale éclatera, parce que le Japon se préparera à la revanche. « Quatre cents millions de Chinois et de Japonais se jetteront sur l'Europe », et ce sera la lutte entre le monde jaune et le monde blanc.

Se déversant sur la Russie, ils viendront de l'est pour envahir l'Europe. Alors, ce sera l'Allemagne qui aura à subir l'assaut ; l'Allemagne, le bouclier derrière lequel se grouperont toutes les autres puissances ; l'Allemagne, le rocher contre lequel se brisera la vague.

Et l'Allemagne humiliée, l'Allemagne foulée au pied touchera enfin sa récompense. Car l'Angleterre n'a plus aucun compte à tenir des volontés de la France qui, « en grinçant des dents », a dû prendre part à tous les succès de son ancienne rivale. Dès après la guerre avec le Japon, elle était devenue, tout comme l'Allemagne, « la servante de l'Angleterre ».

Si la France pousse à ce que l'Allemagne soit encore une fois garottée, l'Angleterre ne le tolérera pas. Elle insistera pour que l'occupation de la rive gauche du Rhin, indiquée comme passagère dans le traité de Versailles, ne soit pas reprise sous un prétexte quelconque ou dans le dessein de créer des États indépendants gravitant autour de la France. Elle insistera sur les services rendus par l'Allemagne dans la guerre japonaise pour faire recevoir celle-ci comme membre de la Ligue des nations ; elle déclarera que l'Allemagne a effacé la part de culpabilité qu'elle avait dans la guerre et que ses dettes, pour autant du moins qu'elles reviennent à la France, seront supprimées. En s'appuyant enfin sur les quatorze points du président Wilson et sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, elle exigera un plébiscite en Alsace-Lorraine et demandera au moins la création d'un État indépendant sans lien intime avec la France.

Ce sera l'étincelle qui fera sauter la poudre accumulée. Ce sera la rupture entre l'Angleterre et la France.

Après avoir fait ainsi errer son imagination, en prenant pour des réalités ses rêveries les plus baroques, M. Autenrieth se demande, dans sa conclusion, s'il ne vaudrait pas mieux éviter les horreurs des trois guerres dont il découvre les perspectives, pour reconnaître dès maintenant que le génie de l'Allemagne est invincible et indispensable dans le monde. Le bonheur de l'humanité ne peut être

réalisé sur la terre que si l'on y fait concourir les Allemands qui, dès maintenant, mettent leurs troupes à la disposition de l'Entente pour étouffer le bolchevisme en Russie. Par ce moyen seul, on pourra éviter la guerre avec le Japon qui sera la source de toutes les calamités futures, mais qui fera sonner l'heure du relèvement de l'Allemagne.

Il n'était pas sans intérêt d'analyser en détail cette singulière publication. Ce rapide résumé nous a permis de voir comment se déforment dans un cerveau germanique les problèmes de la politique mondiale. Ne haussons cependant pas les épaules devant les « prophéties » de M. Autenrieth. Les raisonnements enfantins du publiciste allemand servent d'aliment intellectuel à des milliers de personnes. Rappelons-nous avec quelles plaisanteries les Allemands eux-mêmes accueillaient, il y a vingt ans, les rêvasseries des écrivains pangermanistes. Et pourtant ces écrits, par l'influence qu'ils ont exercée à la fois sur les masses et sur les dirigeants, nous ont valu la guerre.

« Je vois bien que les têtes fermentent dans votre Allemagne », écrivait Mirabeau à son ami Maurillon en 1789. Et il ajoutait : « Je sais bien que si l'étincelle frappe les matières combustibles, ce sera le feu de charbon de terre, et non le feu de paille comme chez nous. » Aujourd'hui, plus que jamais, l'Allemagne fermente. Soyons attentifs à toutes ses fermentations.

HENRI ALBERT.

Les Albanais.

Trois événements se sont précipités, qui attirent l'attention du public sur l'Albanie et les Albanais :

1º L'évacuation de Kortcha (Koritza), district de l'Albanie méridionale, par les troupes françaises qui s'y trouvaient depuis la fin de l'année 1916 en amis et alliés ; 2º le mouvement anti-italien qui a forcé les troupes royales à s'enfermer dans le camp retranché de Valona ; 3º l'assassinat à Paris d'Essad pacha, le louche aventurier albanais.

Les Français ignorent l'Albanie, et pourtant il y a déjà trois quarts de siècle qu'un écrivain français pouvait dire : « L'Albanie du Nord, bien que presque sauvage aujourd'hui, est une sorte de France orientale. Catholique ardente et même passionnément latine, la vieille terre des Illyriens immortalisée dans les guerres chrétiennes par le bras de Scanderbeg, n'a pas oublié ses liens avec l'Occident

et surtout avec notre pays. L'Europe ignore pour ainsi dire son existence et ne cherche pas à pénétrer ce qui subsiste encore de grandeur chevaleresque et de promesse d'avenir sous la couche de barbarie que la domination ottomane a répandue sur le peuple albanais.

« Depuis le règne de Louis XIV, la France semble avoir négligé complètement ce pays, qui offre plus de sympathie et de points de contact avec elle qu'avec toute autre nation... Non seulement notre politique a presque abdiqué tout rôle en Albanie, non seulement aucune de nos congrégations religieuses n'y possède d'établissement, mais c'est à peine si chez nous l'on se doute que cette contrée occupe une place sur la carte de l'Europe. Quel est le catholique de France qui sait que sur la côte de l'Adriatique, entre la Boïana et le Schkumbi, habitent un million de nos frères dans la foi, ramenés à l'unité de l'Église depuis le pontificat d'Innocent III? Qui a jamais entendu parler des Mirdites, des Doukadjins, des Klementi, des Hoti, des Castrati : ces tribus semi-indépendantes devraient nous être aussi connues et aussi chères que les Maronites de la Syrie.

« Cependant lorsque, chose bien rare, quelque voyageur français se hasarde à mettre le pied sur le sol sauvage de l'Albanie, partout on l'accueille comme un frère et comme un compatriote. Dans chaque village, le chef ou le seigneur lui dit, en le recevant, que lui aussi a dans ses veines du sang des chevaliers francs ; il lui montre des meubles, de vieilles armoiries féodales que ses ancêtres ont apportées de l'Occident, et il lui raconte mille traditions de famille altérées par les siècles, mais qui toutes se rapportent à la France (1). »

A l'étranger, parfois le mot « Albanais » évoque celui de musulman, et en fait de catholique on n'a entendu parler que des Mirdites. Pourtant, de la côte de l'Adriatique à la plaine du Vardar, d'Antivari et Dulcigno à Mitrovitza et Uskub (Skopié), et de Durazzo à Prizrend, dans toute la haute Albanie, la population est composée de catholiques et de musulmans fortement mêlés les uns aux autres, et le voyageur qui reçoit l'hospitalité dans un koulé isolé ou chez un cultivateur aisé, ignore pour la plupart du temps si son hôte croit en Allah ou au Rédempteur. Ces catholiques se trouvent sous la juridiction spirituelle de quatre archevêques (Prizrend, Scutari, Kurbin et Antivari, ce dernier diocèse, détaché du reste de l'Albanie, fut incorporé de force au Monténégro en 1880) et cinq évêques (Durazzo, Alessio, Zadrima, Pulti et l'abbé mitré de Mirdita qui est indépendant et par conséquent le chef spirituel de la région). Les

(1) Lenormant, *Turcs et Monténégrins*, Paris, 1865, p. 5 et suiv.

prélats et les prêtres sont aujourd'hui d'origine albanaise et se trouvaient récemment encoresou s le protectorat de l'Autriche-Hongrie.

Il y a eu pourtant une époque où les Albanais du Nord jouissaient de la protection morale et effective des rois de France ; des missionnaires partis des bords de la Seine avaient pénétré en Albanie et le Consul du roi à Scutari devait veiller à entretenir le prestige de la France par la protection des catholiques, et à faciliter l'envoi à Toulon du bois provenant des superbes forêts d'Albanie, pour servir à la construction de la flotte.

Au dix-huitième siècle, les missions religieuses dont la France favorisait l'expansion pénétrèrent dans l'Albanie. De là, naquirent des relations commerciales avec l'Occident. Des consuls français furent établis à Janina, à Durazzo, à Arta (Albanie méridionale) et le roi eut l'occasion d'intervenir auprès du sultan en faveur des catholiques dont les privilèges étaient quelquefois violés. Louis XIV, au moment de la guerre de Succession d'Espagne, protégea les tribus catholiques contre la persécution des musulmans ; de là leur attachement au roi et notamment la reconnaissance particulière pour la France d'une de ces tribus, les Mirdites (1).

Les catholiques en Albanie forment entre autre deux groupes compacts et sans mélange d'autre confession : les Mirdites et les Schala-Schoschi, ces derniers dans les montagnes au nord de Scutari. Les premiers, au nombre de 30 000, constituent la masse la plus importante, et voilà pourquoi les voyageurs étrangers désignent sous ce nom tous les catholiques ; le second groupe ne compte que 7 000 âmes ; partout ailleurs ils sont mélangés à des musulmans et le nombre total des Albanais d'Église romaine s'élève à 150 000. Catholiques et musulmans ont toujours vécu en très bonne intelligence.

Les Albanais ont de tout temps connu les luttes contre les Slaves orthodoxes ; mais c'est là une animosité de race, nullement une haine religieuse. La tolérance des Albanais a d'ailleurs frappé tous les étrangers qui ont étudié cette race. Grecs et Slaves se haïssent mortellement quand ils appartiennent à deux religions différentes, mais les Albanais ont une incroyable indulgence envers leurs frères qui ont abandonné leur ancienne foi pour embrasser l'islamisme, de même que les Albanais devenus musulmans après la conquête turque n'ont jamais cessé de se rappeler leur ancienne religion et de considérer comme des frères ceux qui ne l'ont point abjurée.

(1) Le comte F. Van den Steen de Jehay, *De la situation légale des sujets ottomans, non musulmans*, Bruxelles, 1906, p. 337-338.

Il est souvent peu aisé de savoir si l'on a affaire à un Albanais musulman ou catholique ; rien en effet ne les distingue les uns des autres, sinon leur nom, et encore maintes fois se trouve-t-on devant un Albanais répondant au nom de Mehmed ou d'un autre nom musulman, étonné d'apprendre qu'il est un bon catholique dont le père lui a donné un nom musulman par égard pour un ami mahométan, parrain de son fils. Par contre, les Albanais, qui invoquent Allah dans leur prière, ne manquent jamais de vénérer les églises chrétiennes et beaucoup d'entre elles reçoivent plus de cierges et d'huile provenant des non-baptisés que de ceux qui le sont. Toutes les ruines d'anciennes églises, voire des collines ou d'autres lieux portant le nom d'un saint et restés aujourd'hui dans des régions entièrement musulmanes, continuent à être l'objet de vénération. Dans le village de Kamenitza (au sud-ouest de Kortcha), il y a une riche église, qui réunit les croyants des deux religions, appelée Saint-Nicolas par les chrétiens et Haïdar Baba par les musulmans.

L'église Saint-Antoine, près d'Alessio, est considérée par les musulmans et les chrétiens, non seulement comme un temple consacré à la prière, mais aussi comme un asile sacré et inviolable dont ils n'approchent qu'avec respect, et souvent les premiers y apportèrent leurs effets les plus précieux qu'ils confiaient à la bonne foi des moines pour les soustraire à la rapacité de leur pacha.

Les catholiques et les musulmans vivent partout mêlés, dans les villes comme dans les villages ; il y a même des familles mixtes : les Kapitans de Mirdita épousent toujours des Albanaises musulmanes ; l'évêque de Durazzo, Mgr Kaciori, mort en 1918, était apparenté à des musulmans, et les cousins de religions différentes se fréquentent sans aucune gêne.

L'absence de haine religieuse chez les Albanais tient sans doute à leur caractère foncièrement doux. Cette épithète à l'adresse des rudes montagnards étonnera peut-être. On s'est toujours imaginé l'Albanais sous les traits d'un homme farouche et inexorable. Les écrits de Pouqueville, consul de France auprès d'Ali pacha de Janina, et ceux de l'officier alsacien Adolphe Cerfbeer (connu sous le nom d'Ibrahim Manzour effendi) ont contribué à répandre cette opinion. Mais ces deux écrivains ont connu l'Albanie à travers Ali pacha et son entourage, circonstances peu propices à donner une idée favorable des Albanais (1). Ali, d'ailleurs, malgré ses qualités incontes-

(1) Pouqueville est l'auteur du grand ouvrage intitulé *Voyage dans la Grèce*, Paris, 1820, et Ibrahim Manzour effendi de celui qui a pour titre *Mémoires sur Ali pacha et l'Albanie* ; Lemaitre, dans le livre *Turcs et Chrétiens*, nous dit que Pouqueville était un prêtre défroqué, d'où sa haine pour les musulmans en

tables, était une anomalie pathologique et psychologique, atteint d'hystérie et de sadisme, comme l'a très bien prouvé le médecin traducteur du livre de Manzour effendi (1).

En réalité, l'Albanais, qui ne craint point les dangers du combat et pour qui la vie humaine compte peu, a une insurmontable horreur du crime commis de sang-froid. Il n'est point scélérat et ne commet jamais de crimes inutiles. L'usage même de l'arme blanche lui répugne.

La modération dont les Albanais firent preuve pendant la révolte qui éclata autour de Durazzo en 1914 et la comparaison des faits de cette révolte avec ceux qui se sont passés lors de la révolution des Bulgares en Macédoine (1903), des paysans roumains (1907) et de la conduite des Grecs dans l'Albanie du Sud (1914), est bien édifiante.

Mais ce qui est encore plus éloquent en faveur des Albanais, c'est leur attitude vis-à-vis des Serbes, lors de la retraite de l'armée du roi Pierre à travers l'Albanie. On sait qu'une vaste région de ce pays a été annexée par la Serbie après la guerre turco-balkanique de 1912, et, soit pendant la guerre, soit une année après, la population de Kossova et de la Macédoine occidentale ont horriblement souffert des Serbes et des Monténégrins. On pouvait donc craindre des représailles de la part des Albanais contre ces Slaves. Les témoignages oculaires sont là pour nous dire de quelle façon humaine ces Serbes, vaincus et épuisés, furent traités par ces mêmes Albanais qui, tous, avaient à leur reprocher la mort d'un des leurs.

Nous avons dit que les Français connaissaient peu les Albanais et nous nous en plaignions. Les Albanais pourtant connaissent la France, et ils l'aiment : « Les catholiques sont sous la protection de l'Autriche, écrivait en 1917 un témoin oculaire, cependant, par tout ce que j'ai observé à travers l'Albanie, et en causant avec des paysans, des bourgeois et des personnalités aussi cultivées qu'éminentes, je me suis convaincu qu'il règne parmi les Albanais une très vive sympathie pour la France (2). »

LUMO SKENDO.

général et les Albanais en particulier. Quant à l'officier Adolphe Cerfbeer, comme le fait remarquer Mme Dora d'Istria (« les Albanais d'après leurs chants populaires », *Revue des Deux Mondes*, 1861), le caractère turbulent des Albanais était de nature à peu plaire à cet Alsacien de tempérament froid.

(1) *Ali pacha, tyran von Albanien*, von IBRAHIM MANZOUR EFFENDI, übersetzt von Dr G. SCHULTZ, Stuttgart (sans date).

(2) *La Retraite de Serbie*, par le médecin-major LOUIS-L. THOMSON, Paris, 1916, p. 136-137.

LES LETTRES

LE POÈTE RUSTIQUE

Le nouveau livre de M. Francis Jammes, intitulé *le Poète Rustique*, traite, pour une bonne part, des mêmes matières et appartient à la même veine que *Ma fille Bernadette* parue il y a quelques années et où l'on voyait, entre autres menues scènes de famille, l'enfant du poète avalant son huile de ricin avec des larmes ou bien se congestionnant le visage pour aider de tous ses efforts aux expulsions que la nature désire, mais qu'elle se refuse parfois à opérer de son gré, ce qui donne bien du souci aux parents. La différence de sujets entre les deux ouvrages tient aux années écoulées depuis l'époque où ces incidents historiques avaient lieu. Les enfants du poète ont grandi. Les manifestations de leur activité caractérisent un âge plus avancé de l'existence. Ils se chamaillent, déchirent leurs culottes, cassent tout, font un bruit infernal en chemin de fer. Songez qu'ils sont sept, ce dont nous sommes informés dans le passage suivant où l'on voit paraître Mlle Portapla, vieille fille malveillante.

Le poète revient de la chasse. Il est assez trapu. Sa face est d'un faune, dont la barbe emmêlée retient, au passage des haies, telle qu'une toile d'araignée, des brindilles de feuille et des pétales. Il est coiffé d'un béret, vêtu d'un costume marron, chaussé de souliers et de guêtres crottés. Le chien qui le précède est beau.

Mlle Portapla se dit, en jetant un regard par-dessus son épaule vers le poète qui se carre et qui siffle un braque :

— Et pendant ce temps-là, cette malheureuse porte son septième ! Si ce n'est pas une honte ! L'aînée a seulement onze ans ! Regardez son pacha de mari ! Son carnier est moins lourd à porter qu'un enfant. Il ne lui en coûte guère de faire partie de l'Association des familles nombreuses...

Le jugement de Mlle Portapla porte à faux ; car le poète travaille beaucoup et dépense beaucoup de talent pour faire vivre tout ce petit monde. Mais, d'autre part, quel homme subtil que Francis Jammes et comme cette subtilité rend difficile la critique de ses ouvrages ! En le voyant se peindre et se présenter ainsi au public avec cette complaisance, sous toutes les faces et coutures de son enveloppe mortelle, vous commencez à tailler votre plume et vous balancez dans votre esprit quelques justes sentences sur les abus d'un exhibitionnisme littéraire qui ne connaît plus de limites et qui va aujourd'hui jusqu'à faire les honneurs de la publicité à un béret, à des souliers, à un veston, à des guêtres et à une barbe, sous prétexte que c'est un poète qui en est revêtu. Prenez garde ! l'astucieux poète vous a vu venir ; il vous a attiré au piège de ce lieu commun moral et il rit dans sa barbe mêlée de brindilles du soin que vous prenez de le développer judicieusement. Ce qui n'exclut d'ailleurs aucun des avantages qu'il peut trouver auprès de personnes plus simples et de meilleure composition à auréoler du prestige de la littérature ces attributs tout personnels.

Le chapitre XII du *Poète Rustique* contient ce qui suit et rien de plus :

— Qu'a dit le docteur?

— Il a dit qu'il faut coucher l'enfant tout de suite.

— La diphtérie?

— Oui.

— Ah ! mon Dieu...

— Tu vois bien que j'avais raison de m'inquiéter. Sélillot viendra tout à l'heure.

Et l'on passe, sans plus de frais, au chapitre XIII dont à peu près équivalente est la substance.

Les critiques, qui s'irritent devant l'inanité de ce que Francis Jammes croit pouvoir maintenant nous donner à lire, seraient moins fâchés s'ils y remarquaient un certain esprit de mystification. Seulement, il faut avoir la franchise de dire que la mystification, qui, en d'autres temps, se mêla d'agréable manière aux ins-

pirations mêmes du poète, fait ici bande à part et ne semble avoir d'autre affaire que d'occuper les vacances de la Muse.

Heureusement, quelques vides que le *Poète Rustique* nous offre, la Muse n'en est pas absente. Je n'en trouve point le souffle, il est vrai, dans les inventions d'intention comique qui occupent une partie du volume ; dans Mlle Portapla (trop bien nommée), dans le poète Gringon ni dans leurs pitoyables amours. Et plutôt que de languir auprès de ces personnages pour comédie de collège, j'aime mieux relire *Existences*, ce chef-d'œuvre de forte drôlerie et de lyrisme amusé que Jammes écrivit en sa plus verte saison. Mais combien il serait injuste de bousculer un ouvrage où se rencontrent des pages comme celle-ci :

La gorge où court le ruisseau de Balansun est dominée d'un côté par une colline tour à tour noire et rousse, de l'autre par une éminence désolée que parsèment quelques pins. Le fond en est spongieux. Aucun habitant de la petite ville, sinon le poète Rustique, ne s'aventure dans ces parages dont le silence effraie un peu et n'est interrompu que par le bruit de grelot des sources, la quête du chien dans les taillis, le brusque frappement de l'air par une bécasse, la détonation du fusil. C'est d'un émoi bien particulier que d'être ainsi perdu dans ce désert qui jamais ne s'égaie, ne revêt jamais aucune couleur vive : son seul sourire est la rose de la pédiculaire, dont la feuille est comme un paquet de mousse.

Arpenter ces lieux sauvages, y descendre quelques oiseaux au long bec, y poursuivre ses pensées et ses souvenirs, y évoquer les hommes avec une netteté que la solitude renforce, tel est, de novembre à mars, le plus cher passe-temps du poète Rustique.

A travers la fougeraie, il monte vers ce plateau d'où la vue embrasse, ici la clarté de la montagne et là le sombre horizon bleu des Landes.

Il s'arrête, mange un morceau, boit un filet de vin à sa gourde, soupèse avec joie le gibier qui est dans son carnier, et un sentiment de bonheur inexprimable l'envahit. Il se revoit tout petit, à quatre ans...

Je laisse tout exprès en l'air une citation que je n'ai pas la place de prolonger, pour bien avertir le lecteur qu'il lui manque de sentir le balancement du morceau entier et cette mesure parfaite qui le rend digne des anthologies.

Le passage suivant est d'une touche plus chaude et il offre un certain intérêt psychologique. Le poète nous confie le sentiment de paix que son âme a conquis grâce à l'âge, à la paternité nombreuse, à la foi religieuse retrouvée :

Que la vie semblait pourtant plus légère au poète, au sortir de l'adolescence, lorsque sans morale, donc sans encombre, il gravissait, un fusil

sous le bras, les pentes solitaires de Saint-Broès ! Que les fleurs et les mousses étaient riantes ! Mais que d'amertume aussi, dans ce cœur !

La paix, c'est la paix qui est le terme ; la paix à laquelle est parvenu le poète Rustique, la paix que ne lui apportèrent ni les jeux de l'enfance, ni le sable du jardin parsemé de jasmins rouges, ni l'école aux magnifiques alphabets, ni les étrennes au premier de l'an, ni l'amour même de ses parents, ni l'ivresse de ce baiser à une jeune fille sous un cèdre, ni les nuits où le rossignol interpellait Lucie, ni la passion défaite quand les grelots des mules accompagnaient les baisers étouffés par la neige tombée durant la nuit. Cette paix est une joie que certains ne soupçonnent même pas, que d'autres entrevoient, que plusieurs reçoivent par instants, que les privilégiés goûtent avec plénitude. Elle pénètre jusqu'au cœur, le soulève comme la crue une rose de la rive.

J'aime bien ce « rossignol » et ce « cèdre » et « ces grelots de mules accompagnant les baisers étouffés ». Mais je les aime trop. C'est comme ces passages délicieux de musique qui font tant de plaisir à l'oreille qu'elle en reste un moment rêveuse et ne se prête qu'avec distraction à ce qui suit. Pour cette raison, la paix où le poète nous invite est peut-être moins persuasive que l'évocation de l'ancienne ivresse. Ces poètes convertis jugent avec sévérité leurs péchés d'antan ; et leurs plus graves regrets portent, comme il convient, sur ceux dont le souvenir est le plus flatteur ; mais ils ne peuvent se retenir de les peindre et de les circonstancier un peu au passage.

Je ne sais si le collaborateur de la *Revue des Jeunes* qui signe du pseudonyme de Salomé me répétera à ce propos que je manque d'un sens chrétien suffisant pour entendre la nouvelle poésie de Francis Jammes. Mais lui-même est-il sûr de la bien pénétrer? Il s'exprimait ainsi au sujet d'une petite étude d'ensemble que j'ai publiée ailleurs sur l'œuvre de Jammes :

M. Lasserre donne de justes raisons pour refuser à Jammes la qualité de poète bucolique (je disais d'ailleurs que l'auteur de *Jean de Naurien* est, dans un autre esprit que celui de la poésie bucolique, un délicieux poète de la campagne) ; mais il faudrait voir si Jammes, depuis sa conversion, n'est pas en voie de devenir un grand poète franciscain, ce qui ne laisserait pas d'être considérable.

Or, qu'est-ce que je lis dans *le Poète Rustique?*

Voici, cher maître. Il y a trois actes. Le premier, c'est la création du monde ; beaucoup d'animaux dans le décor, ce qui doit plaire à votre génie franciscain.

C'est par un littérateur ridicule que Francis Jammes se fait

adresser ces paroles. Il se moque donc de ceux qui le trouvent franciscain. Il a bien raison ; car littérairement, c'est un peu usé. « Poète capucin » serait plus neuf et irait mieux avec la barbe.

Un détail qui, comme Orthésien, devrait particulièrement m'arrêter dans le *Poète Rustique*, c'est d'apprendre que le poète, congédié par un trop moderne propriétaire qui rêve d'installer à la place de l'atelier de la poésie quelque plus fructueuse fabrique, ne réussit pas à trouver dans Orthès une maison assez vaste pour sa progéniture nombreuse et pas trop lourde pour son budget de cigale. Que mes compatriotes me permettent de leur dire mon sentiment ! Il faut qu'ils s'arrangent pour conserver M. Rustique. Voici un homme qui a inscrit dans des œuvres en vers et en prose, dont certaines vivront dans leur fleur et leur nouveauté premières, le nom de leur chère ville obscure, des villages, des coteaux, des ruisseaux d'alentour. Va-t-il devoir, comme il nous le donne à craindre, quitter cette ville, lui qui l'honore et y ajoute de sa présence un vigoureux trait de pittoresque moral, faute de pouvoir s'y loger? S'il y était réduit, les lyriques de l'avenir, blessés de l'ingratitude des Orthésiens, composeraient des vers contre eux. Ce serait ridicule. Il n'existe malheureusement pas à Orthès un prince de qui M. Rustique pût accepter l'exonération matérielle si souhaitable pour les vrais poètes. Mais, de façon ou d'autre, je suis convaincu que cette mesquine difficulté locative s'aplanira et que M. Rustique ne sera pas arraché, dans les serres de « M. Vautour », à ce coin de terre rude et merveilleuse où fleurissent Saint-Boès, Sainte-Suzanne, Castétis, Balansun et auquel l'attachent tant de racines poétiques qu'il y a plongées le long de sa vie de rêves et de pérégrinations ardentes.

Et voici l'été ! Partons ! Partons pour Orthès, pour les hauteurs de Balansun et de Castétis d'où nous verrons, par delà les vallées où scintille le Gave, par delà l'amphithéâtre de verdure et d'or des coteaux béarnais, se dresser, lointaine et cependant toute proche de nous, la masse divine de cristal et de neige, les Pyrénées, couronnement céleste de notre patrie.

Mon cœur vous suit vers les vallées natales,
O doux bergers qui, les pieds dans l'espace,
Verrez, pensifs, l'escalade des vaches
Vers les rosiers des roses digitales.
Adieu ! adieu ! Allez dans les cabanes
Où la fumée ronge les poutres noires.

Adieu ! Je vous salue comme un poète.
Adieu, Martin ! Adieu, pauvre Bergère !
Oh ! Écoutez la foudre des sommets !
Je vous envie ! Je vous suis comme un frère,
Emplissez mes mains d'eau d'argent légère,
Je veux mourir, la brume sous mes pieds.

Ce sont là des vers de M. Rustique ou, pour mieux dire, de Francis Jammes. Ils m'ont toujours trop fait battre le cœur pourque je ne reste pas sourd à tout ce qu'on peut me dire de leurs infractions aux lois, d'ailleurs tutélaires, de la métrique malherbienne.

PIERRE LASSERRE.

Les idées de M. Thibaudet sur Charles Maurras.

Elles remplissent un fort volume et il faudrait un volume pour y répondre. Il y aurait à approuver, à contester, à nuancer. En dépit des objections, l'impression dominante et persistante est celle de la plus intelligente sympathie. Pas une page indifférente et chacune demande à être examinée de près. Contentons-nous de rendre hommage à un effort critique presque sans précédent et essayons d'en préciser le caractère.

M. Albert Thibaudet ne rechigne pas devant l'ouvrage. Il a la patience d'un bœuf ou, si vous préférez, d'un laboureur. Il ne quittera pas le champ que toute la terre végétale n'en ait été brisée et remuée. Quand il s'attaque à un sujet, on peut être assuré qu'il ne le lâchera qu'après en avoir épuisé la substance vive. Il a écrit avant la guerre un ouvrage sur Mallarmé qu'il était seul capable d'entreprendre et de mener à bien, décortiquant le grain serré de ces poèmes sibyllins, décomposant le secret de leur sens, recomposant le secret de leur charme, y mettant sans doute beaucoup du sien, mais nous laissant l'illusion que s'y trouve tout ce qu'il nous dit s'y trouver et dont peut-être le poète n'eut pas aussi claire conscience que le critique. Avec l'entêtement, la curiosité, l'ardeur, il a pour lui une information énorme, qui parfois l'encombre, plus souvent le sert et des ressources de dialectique illimitées. Il lui manque, je crois, d'être tout à fait maître de sa matière et de ses dons. D'où quelque confusion et une certaine gaucherie. Il a trop lu de tout et trop aimé ce qu'il a

lu. C'est un mal. C'est un bien. Aussi curieux d'idées que d'art, on imagine assez comment il fut tenté d'enserrer dans son étreinte laborieuse la pensée de Maurras. Disons que c'était une aubaine. Je ne sais ce que sera le « Barrès » qu'il annonce ; je ne sais s'il saura suivre dans ses détours une pensée qui, par moments, se dérobe, se cabre ou va s'alanguir jusqu'au chant et qui, même dans l'action, n'a jamais renoncé à l'allure capricieuse de la jeunesse. Je vois mieux M. Thibaudet s'évertuant sur son « Bergson ». Il faut que l'auteur qu'il aborde lui apporte ce qui lui manque, ce qu'on sent qu'il aime par-dessus tout et qu'il n'a pas — car la curiosité de son esprit le pousse à rayonner, plutôt qu'à progresser, quoi qu'il fasse — je veux dire : une direction. Il lui faut un fil conducteur. Aussi, me semble-t-il, il se sentira plus à l'aise devant l'homme d'une seule pensée — esthétique, métaphysique ou politique — devant un écrivain tout d'une pièce, Mallarmé, Bergson ou Maurras. Il tient avant tout à comprendre ; il comprendra mieux ce qui est lié, et sa passion aberrante se trouvera momentanément maintenue. J'ai bien dit passion, passion de l'intellect ; la pensée n'est pas pour lui principe d'action, mais principe d'exaltation. De là cette chaleur de sympathie, au nom des « idées pures », qui toujours aide ses lumières et qui parfois l'entraîne dans l'approbation plus loin qu'il ne voulait d'abord. C'est le cas ici.

« Une tête classique chez nous vit de trois idées. L'une est de Grèce, l'autre est de Rome et la dernière de France... Et c'est un grand bienfait que de les sentir et de les savoir toutes trois agiles, éclatantes, perdurables... » M. Thibaudet sait gré à Maurras « d'avoir établi, après d'autres, une pensée à triple visage au milieu de cette aire solide » qui est « le plan classique ». Comme Maurras, il chérit ces Idées. « Je ne parlerai de lui que pour parler d'elles... », ajoute-t-il. Ce sont là les meilleures conditions pour parler. L' « amitié » de ces trois Idées « s'appelle la Provence », où justement Maurras est né. Les quatre repères étant fixés : *Lumière de Grèce*, *Pierre de Rome*, *Terre de France*, *Air de Provence*, le critique sait où il va. Il a pris la route royale qui mène d'Athènes au Vatican, du Vatican aux Martigues et des Martigues aux tombeaux de Saint-Denys. Son livre est fait. A dire vrai, il n'aura eu qu'à calquer son modèle. Il n'est pas d'écrivain plus aisément déchiffrable que Charles Maurras, aucun qui cache moins son jeu, aucun qui s'acharne plus obstinément à tracer et à limiter sa propre figure. Était-il donc besoin de nous le présenter, quand il le sait si bien faire lui-même? Je le crois pourtant.

Nous ressentons quelque honte à le dire : Maurras n'est point connu. Il l'est de ses fidèles et ses fidèles sont nombreux, de plus

en plus nombreux... Il ne l'est presque pas des autres, ou il l'est mal. Il ne l'est pas de tous à fond, comme il doit l'être, pour le bon renom de l'esprit français et le salut de ce pays. En ce sens, le livre de M. Thibaudet est appelé à rendre des services considérables. Combien de fois des adversaires politiques, pressés par nous sur le terrain « Maurras », ont-ils dû enfin reconnaître qu'ils n'avaient jamais lu une ligne de cet auteur, même dans son journal ! Ils le jugeaient sur des on-dit et sur des fables. Combien de fois de bons et sérieux esprits, qui, eux, dévorent ses articles — en cachette souvent — et même, à l'occasion, l'approuvent, m'ont-ils avoué tout bas qu'ils n'avaient jamais mis le nez ni dans *Kiel et Tanger*, ni dans *la Politique religieuse*, ni même dans *l'Avenir de l'Intelligence*. Le militant leur cachait le penseur et, dans une certaine mesure, le discréditait à leurs yeux. Ils refusaient d'aller plus loin dans l'examen de ses doctrines. Journaliste supérieur, soit ! mais journaliste. Et on sait quel décri pèse sur cette fonction dans certains milieux intellectuels. Si, d'aventure, ils avaient lu *les Amants de Venise*, ils ne déniaient pas à Maurras la qualité de très bel écrivain. Mais l'idée de rattacher par quelque bout ce livre de psychologie littéraire aux campagnes d'Action française ne leur venait pas à l'esprit... Alors que tout cela se tient ! que la pensée de Maurras est un tout, que son activité suit une ligne invariable, à quelque objet qu'il lui plaise de l'appliquer ! On me dit que c'est l'évidence : c'est l'évidence pour nous, non pour eux ; ils ne nous écouteront point, ils se méfient. Pour leur faire entrer cela dans la tête, il faut un auteur non suspect, le contraire d'un partisan, un écrivain qui objecte et discute, qui comprenne, mais qui se débatte, qui cède sur tel ou tel point, mais qui ne se rende pas en bloc. Cet écrivain, voici que nous le possédons : c'est M. Albert Thibaudet. Il résiste? Tant mieux. Il émet des doutes sévères sur l'application possible de la doctrine de Maurras? Excellent. La part négative de son ouvrage va donner d'autant plus de poids, aux yeux d'un public réfractaire, à la part positive qui n'est pas de petite importance, nous l'allons voir.

Je l'ai dit, nous ne suivrons pas le critique dans son long périple intellectuel autour de cette Méditerranée de l'esprit qu'est la pensée « maurrasienne » ; il n'est pas une Ile d'Or où il manque de faire escale pour son instruction et son plaisir. Nous ne montrerons pas comment il totalise les affirmations classiques, catholiques, françaises et monarchistes qui naissent chez Maurras d'un foyer unique et central : proprement, la raison humaine. Nous nous bornerons en passant à protester contre l'importance excessive qu'il accorde à l' « à-priorisme » intellectuel dans la formation de la doctrine. Quoi

qu'on en dise, cet « à-priorisme » est singulièrement tempéré par une humanité profonde, amoureuse et curieuse de tous les faits, de toutes les données du réel et du sens caché de la vie. Sans doute, M. Thibaudet ne la méconnaît-il point radicalement, mais il ne lui donne pas toute sa place. Sur la discussion des données et des faits eux-mêmes (qui nous vaut ici quelques aperçus historiques d'une extrême ingéniosité et plus capables d'enrichir que d'appauvrir l'argumentation de Maurras), sur la question de « l'empirisme organisateur » que M. Thibaudet ne réalise qu' « en vase clos », je ne puis non plus m'arrêter. J'attends l'auteur à la conclusion ; je le guette. Car je ne suis pas sûr qu'il ait grande envie de conclure, ni que ses objections se rejoignent toutes au même point et nous opposent le front solide et continu d'une contre-doctrine. Nous sommes sur des « terrasses de pure spéculation », et il veut s'y tenir ; la position est légitime et, en outre, commode ; soit !

Donc, après avoir tourné et retourné la pensée de Maurras, après s'être efforcé de nous présenter son système — si bien équilibré et si fortement cimenté, il le reconnaît — comme une construction un peu en l'air, une création d'idéologue, il dirait presque une « nuée » (car il y a toujours moyen, en vidant une forme de sa substance, de la réduire à l'état fantomal). M. Albert Thibaudet se sent malgré lui impérieusement tiré et ramené au sol par le poids des réalités que renferment pourtant ces belles et flottantes « idées ». Ce n'est pas tout d'affirmer que le système de Maurras est vrai d'une vérité « idéale ». Maurras travaille pour la terre. Qu'a-t-il obtenu sur la terre? Telle est la question que ne peut éviter de se poser un vrai critique au moment de conclure. L'examen des résultats est la pierre de touche par excellence d'une pensée qui se veut avant tout agissante et, disons-le tout net, utile. Dans cette suprême démarche, que trouve M. Thibaudet?

« Une pensée pure, éprise de belles formes, soucieuse de solidité, animée par une idée claire de la patrie, a pu agir par ses parties hautes, créer un public, former une opinion, devenir un corps lumineux et vivant, tirer de sa valeur spéculative l'être et le mouvement. » Est-ce là peu de chose? Je lis plus loin : « M. Maurras ayant *choisi* et fait choisir nettement, son privilège aura été de poser à son époque, de poser pour son époque « l'immense » question de l'ordre. » Maurras est « un cerveau d'État » ; il est le « précepteur d'un peuple », ne pouvant pas être celui d'un roi. « Ordre spirituel et intérêt français » : avec ces deux idées, il « institue une position juste du problème de demain ». Ce n'est pas le fait d'un sophiste. — Mais ici, M. Thibaudet signale le danger d'un « benthamisme nationaliste » fondé

sur l'intérêt français sans contrepoids. « Il n'y a de valeur suprême, dit-il, que dans la sagesse, la modération, l'intelligence mûries par la vie. » Pense-t-il que Maurras en doute? Aussi bien se rattrape-t-il aussitôt en plaçant, selon Maurras, la prudence et la mesure entre les mains du roi. Mais il oublie de noter que Maurras s'applique *temporairement* à une besogne de « salut public » urgente, mais essentiellement passagère, et que le souci excessif de « l'intérêt national » tend à diminuer sous un gouvernement fort et digne : il est, au fond, de notre avis. Mais nous devons surtout lui savoir gré d'avoir souligné l'importance de la question de l'*unité* qui est la pierre angulaire de la doctrine. Il en conteste l'efficacité pratique avec des arguments de libéral, ou du moins ne la reconnaît que dans le cas d'une société à refaire. C'est malheureusement le cas de la nôtre et quand l'unité règne, il n'y a pas besoin de s'en soucier, en effet. Il se trouve donc d'accord avec nous et n'est pas loin de répéter avec Maurras : *Romanus sum*, c'est-à-dire : « Je suis pour la continuité traditionnelle. » Pourtant nous n'attendions pas la grande page courageuse qui termine l'ouvrage et dont je citerai le principal.

« L'œuvre essentielle et solide de M. Maurras aura été, en fin de compte, la restauration en France de l'idée du roi. S'il a posé l'immense question de l'ordre, il ne l'a pas posée stérilement, en théoricien pur, mais en constructeur artiste... Dans le corps français construit en dix siècles sur une ossature de quarante rois, il était juste que cette idée fût retrouvée... La restauration de l'idée royale doit être envisagée en elle-même comme un bien, pour la lumière et la force qu'elle projette dans notre passé, pour le sens intérieur avec lequel elle nous permet de vivre notre histoire, pour l'air humanisé et intelligent dont elle enveloppe à la façon de Poussin le paysage français. Devant la statue qu'est la France, la critique de M. Maurras, fleur suprême de la critique littéraire par laquelle il débuta, fut vraiment une critique créatrice de valeurs : elle nous a fait sentir bien des dessous, bien des muscles, bien des raisons d'équilibre et d'expression dans ce marbre autour duquel nous tournons et où nous reconnaissons les puissances épurées de notre propre vie. »

On ne saurait mieux dire. Mais il est permis d'ajouter qu'en dégageant de la confusion la statue du passé français, Maurras nous sculpte l'avenir. Celui qui par la force des idées — et du bon sens qu'il aura réhabilité — a pu guérir déjà presque toute l'élite d'un peuple de la « phobie » du roi, celui-là est capable de ruiner bien d'autres folies et d'instituer sur la terre les rêves solides de sa raison.

HENRI GHÉON.

La crise des Lettres anglaises.

Sous le titre : *The Condition of English Literature* (l'état de la littérature anglaise), l'*Athenæum* vient de publier un remarquable article signé de son directeur, M. John Middleton Murry. Auteur d'un roman : *Still Life*, d'un livre sur Dostoïevski, de deux volumes de poèmes, enfin de ce document psychologique de premier ordre : *The Evolution of an Intellectual*, recueil d'essais parus pendant la guerre, et dont chacun marque une réaction typique d'un esprit moderne en présence du grand conflit, M. Murry passe pour l'un des critiques les plus avertis du mouvement littéraire de l'Angleterre et de l'Europe contemporaines. Dans cette étude que la presse britannique a reproduite sans réserves, il analyse avec pénétration un état de choses qui offre de curieuses analogies avec la situation que nous constatons en France.

La littérature anglaise, écrit M. Middleton Murry, souffre d'une réaction consécutive à la guerre. Là où on s'attendait à la trouver la plus vivante, on constate une lassitude générale qui se traduit de deux manières : par l'exagération volontaire du « scepticisme » à la française, par une manière de dilettantisme où se mêle un goût pervers d'analyse désabusée. Par ailleurs, on constate, surtout en poésie, un phénomène curieux que M. Murry appelle *right-mindedness*, et par lequel il désigne cette tendance commune à certains écrivains de se montrer bien pensants, d'affecter des sentiments simples et naturels. Il y voit, « dans l'ensemble », le produit d'une « réaction de guerre » — la lassitude qu'exprime la présente tendance littéraire étant plutôt le fait des âmes délicates, « l'ennui commun à toute personne bien née ». La *right-mindedness*, c'est « une manière maladroite d'exorciser le démon de midi » « le désir de combattre une maladie insidieuse en se donnant l'allure extérieure de l'homme sain ». Une telle littérature « embrasse » la nature, sans savoir ce qu'est la nature ; elle lève bien haut l'étendard de la tradition, sans se demander ce qu'est la tradition — et si elle existe vraiment. Elle a pour résultat de produire d'inconscients pastiches, assez habiles pour faire figure de nouveautés : d'où sa popularité singulière, « déconcertante ».

Pour mieux saisir ce que M. Middleton Murry veut dire par là, citons des exemples et reportons-nous à l'article qu'il a publié dans *The Athenæum* du 5 décembre 1919. M. Murry a surtout en vue l'école poétique dont le quartier général est la *Poetry*

Bookshop, voisine du Musée britannique. Cette école gravite autour de la revue *Poetry and Drama* (devenue maintenant *The Monthly Chapbook*), et publie tous les deux ans, sous la direction éclairée de M. E[dward] M[arsh] (secrétaire particulier de M. Winston Churchill), l'anthologie connue sous le titre de *Georgian Poetry*. Les principaux représentants de cette école, qui s'intitule « géorgienne », sans doute pour se distinguer des écrivains de l'ère « victorienne », sont MM. J. C. Squire, John Freeman, Harold Monro (directeur de la *Poetry Bookshop*), Edward Shanks, John Drinkwater (auteur de la célèbre pièce récemment présentée en Angleterre et en Amérique, *Abraham Lincoln*) et Wilfrid Wilson Gibson. Ces poètes, selon M. Murry, se caractérisent par une affectation de simplicité, un faux amour de la nature et de la santé. Sentimentalistes citadins, ils déguisent leurs véritables tendances et affichent la prétention presque intolérable d'être de petits Wordsworth. Du volume *Georgian Poetry* se dégagent « une indéfinissable odeur de sainteté complaisante et d'onctueuses effluves d'*union sacrée* ». Cette fausse simplicité est parfois subtile. Chez les uns, elle consiste en un mélange d'adoration des arbres, des oiseaux et des poètes contemporains. Chez les autres, on découvre un souci de modernité, une apparence de technique, de « métier » qui n'est le plus souvent qu'une réminiscence maladroite. Quand ces poètes ont une idée, on a l'impression qu'elle est défigurée et comme usée par le grand nombre de ceux qui s'en sont déjà servis. Une fondamentale *right-mindedness* recouvre ces divers éléments à la façon d'une brume lumineuse ; ces poètes sont à la fois très pervers et très sages : « Ils peuvent être mis entre toutes les mains. » Ils sont aimables, généreux et même nobles. Leur sympathie s'étend à toute la nature animée et inanimée. Leur front luisant porte la bosse de la bienveillance ; leur œil se voile d'un pleur honnête qui les empêche de voir clair. Pour tout dire, cette école poétique — que M. Murry compare malicieusement au Cabinet de coalition — se caractérise par « une étrange combinaison de savoir-faire professionnel et de néant affectif ».

En temps ordinaire, aucune de ces tendances n'aurait eu d'action profonde sur le public ; « l'écrivain livrerait seul le combat de son propre développement. » Mais l'époque où nous vivons est dominée par « un faux sentiment de fidélité et un faux sentiment de responsabilité ». Le monde des jeunes écrivains — poursuit M. Middleton Murry — se divise en deux camps : ceux qui ont l'esprit bien fait et ceux qui ont l'esprit mal fait, ceux que l'on comprend et les incompréhensibles, les « arrivés » et les « pauvres

bougres » (*the right-minded and the wrong-headed, the comprehensibles and the incomprehensibles, the top-dogs and the underdogs*). Et entre les deux groupes s'engage une lutte qui, pour n'être pas absolument évidente, n'en est pas moins vigoureuse. Conflit désastreux, car il n'a point la qualité fortifiante d'une lutte entre vieux et jeunes, entre une doctrine littéraire bien arrêtée et une autre. La fidélité qui unit ses membres est plutôt celle d'un parti. La libre production et la discussion littéraire s'en trouvent entravées.

Jamais, comme pendant la guerre, autant de jeunes littérateurs n'ont eu de prestige. Ils étaient excusables de se considérer comme des hommes de génie, puisque des gens qui auraient dû être plus avisés se portaient véhémentement garants de ce génie. Comment se seraient-ils rendu compte qu'ils en étaient à peine à leurs débuts littéraires? Spectacle désolant, qu'on le considère comme un exemple de la corruption du talent par lui-même ou qu'on y voie l'indice du mépris sous lequel a sombré la critique...

Un grand nombre de jeunes écrivains anglais ont connu la célébrité à un âge où ils auraient dû employer leur énergie à compléter leur instruction. Il est douteux qu'il y ait jamais eu une génération d'hommes de lettres si peu cultivée, qui se souciât aussi peu d'étudier les grands écrivains et qui s'accommodât de manier la langue anglaise comme si elle venait d'être recréée au milieu du dix-neuvième siècle. La raison en est d'abord la guerre qui a infligé à tant d'écrivains la perte de cinq années capitales dans leur développement intellectuel ; mais la tendance à jeter par-dessus bord l'enseignement du passé se discernait dès avant la guerre. Impatience vis-à-vis de la construction et de la pensée, dédain de la technique, exaltation de la sensation immédiate — telles étaient, déjà, les caractéristiques de la littérature anglaise. En rompant les minces fils de tradition qui subsistaient, en haussant des apprentis littéraires au rang de maître, la guerre a hâté la désagrégation.

Ces critiques sévères et pessimistes de M. Middleton Murry visent surtout les poètes nouveaux à qui la guerre a donné l'occasion de se produire. Contre leur popularité, M. Murry ne songe pas à s'élever ; il veut seulement en souligner les dangereuses conséquences. Beaucoup d'Anglais qui n'avaient jamais lu de poésie s'aperçurent un jour que la poésie de guerre égalait en intérêt la lecture des journaux ; en fait, la plus grande partie de cette poésie n'était autre chose que du journalisme à sensation. C'est le cas de l'œuvre alternativement horrible et sardonique, macabre et épigrammatique, à la façon d'Henri Barbussse, d'un Siegfried Sassoon. « Exaltation de la sensation immédiate » : prose journalistique

découpée en vers blancs, l'œuvre de Sassoon, suivant la forte expression de M. Murry, *bludgeons our senses* : tarabuste nos sens comme avec une matraque. Ce ne sont que notations d'un réalisme photographique et brutal, qui fait appel aux passions beaucoup plus qu'à l'intelligence, et insiste systématiquement sur l'intérêt grossier, *exciting*, de la guerre : tendance que résume le terme anglais de *sensationalism*.

Ainsi la jeune littérature anglaise oscille entre l'outrancière glorification des instincts et l'affectation de simplicité vide et faussement naïve dont il a été parlé plus haut. On en trouverait encore d'autres exemples dans l'anthologie *Wheels*, publiée périodiquement à Oxford et dont quatre « cycles » ont paru jusqu'ici — particulièrement dans la poésie de MM. Huxley et Osbert Sitwell. La véritable sincérité artistique serait plutôt l'exception parmi les écrivains de moins de quarante ans. Ayant créé, chez un public dépourvu d'esprit critique et indifférent à la poésie vraie, le besoin de ce genre de littérature, ils y pourvoient en écrivant des « vers » qui procurent des satisfactions que la poésie vraie ne saurait fournir... Et ce public est, en fait, plus nombreux que celui des grands maîtres comme Thomas Hardy, ou des techniciens comme Walter de la Mare et le poète lauréat Robert Bridges. Que gagneraient-ils à travailler? Une forme plus achevée leur ferait perdre leur popularité. La popularité les a gâtés au moment précis où devait se former non seulement leur métier, mais leur conscience d'artistes.

Cette popularité est faite en grande partie de la reconnaissance du public pour ceux qui traduisaient ses propres émotions, alors que les maîtres, stupéfaits par le drame du monde, trop angoissés par l'événement pour en exprimer le sens tragique, gardaient le silence. Le renversement des valeurs qui s'est opéré dans l'opinion publique anglaise s'explique aussi par le fait que, même depuis la paix, les grands écrivains ont relativement peu produit. Depuis *M. Britling*, Wells se consacre, en collaboration avec des spécialistes, à écrire *The Outline of History*, vaste encyclopédie historique qui paraît bien être une entreprise de librairie. Joseph Conrad a publié *The Arrow of Gold* et *The Rescue*, sur lesquels les avis sont assez partagés ; Kipling, après divers écrits de circonstance qui n'ont rien ajouté à sa gloire, fait paraître ses *Lettres de voyage* (*Letters of Travel*) ; Galsworthy, dont le dernier roman, *Saint's Progress*, est généralement considéré comme inférieur à son œuvre d'avant-guerre, publie un recueil de nouvelles, *Tatterdemalion*, et fait représenter trois nouvelles pièces dont *The Athenæum* lui-même (4 juin) donne un compte rendu rien moins qu'élogieux... Est-ce réelle diminu-

tion dans la qualité de leurs œuvres ou concurrence des jeunes, un courant de défaveur, tout au moins de vague critique, semble se dessiner contre ceux dont l'autorité était naguère incontestée... Et les jeunes prennent l'offensive : dans la *North American Review*, le romancier et dramaturge irlandais St. John G. Ervine fait le procès de ses aînés...

Les remarques de M. Middleton Murry, qui est poète, s'appliquent surtout à la poésie. On retrouverait aussi — quoique peut-être un peu moins nettement — les deux tendances fondamentales *right-minded* et *sensational* dans l'autre grand domaine de la littérature anglaise : le roman. La première serait représentée par Hugh Walpole, à qui M. Murry va jusqu'à reprocher sa « niaiserie » ; la seconde par Compton Mackenzie, qui n'en est pas moins l'un des romanciers les mieux doués de la jeune école. Les romanciers inspireraient à M. Murry plus d'optimisme que les poètes. Toutefois, il est à remarquer que les trois écrivains en prose les plus distingués et, jusqu'à un certain point, populaires, sont des femmes : Katherine Mansfield, Virginia Woolf et Dorothy Richardson.

Sans faire absolument nôtres les critiques de M. Middleton Murry, force nous est de reconnaître qu'elles ont été admises sans commentaires par les journaux et revues d'outre-Manche, ce qui tendrait à prouver que son diagnostic est exact. A l'heure où notre littérature oscille, elle aussi, entre l'abdication de l'intelligence et les balbutiements puérils d'une fausse simplicité, les réflexions du directeur de l'*Athenæum* méritent qu'on s'y arrête. M. Murry voit le salut dans un renouveau de la critique, capable de susciter un conflit raisonné entre des principes littéraires nettement définis. Tant que les formules ne s'opposeront pas clairement, le chaos et l'anarchie régneront, et l'on assistera à un lamentable gaspillage des meilleurs talents, soucieux uniquement de capter le suffrage populaire.

Il est vain de vouloir, dès à présent, juger l'œuvre d'écrivains dont beaucoup sont encore des débutants, et sur une production poétique qui, dès les trois premières années de la guerre, dépassait déjà plus de cinq cents volumes. Edmund Gosse rapporte l'anecdote des critiques d'art envoyés en Europe par le gouvernement japonais pour étudier les mérites respectifs des peintres européens modernes : rentrée au Japon, la mission déclara qu'elle ne pouvait déposer de rapport, car les tableaux européens étaient tous pareils ! Et l'éminent critique pense qu'un étudiant patagon ne ferait aucune différence entre les innombrables poètes anglais de la guerre. Pour apprécier les talents, le recul est nécessaire ; le temps déjà a dis-

tingué les plus dignes, mais le choix reste provisoire... D'autre part, la littérature traverse une période anormale ; chez les auteurs déjà célèbres comme chez les jeunes, le besoin d'une réadaptation se fait sentir. *Poetry*, a dit Wordsworth, *is emotion remembered in tranquillity :* ce n'est que lorsque les conditions d'existence de l'œuvre littéraire seront redevenues normales que le vrai poète de la guerre pourra naître et se faire entendre.

MAURICE BOURGEOIS.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA NOUVELLE ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

On peut considérer comme acquis l'échec du mouvement révolutionnaire bolcheviste en France. Après les événements de mai 1920, où la preuve a été faite que le corps social français rejetait spontanément le virus révolutionnaire, il est évident que toute renaissance du bolchevisme en France ne pourrait être déterminée que par le suicide du gouvernement français. Dès le printemps de 1919, les observateurs pouvaient distinguer que les mouvements profonds du peuple français ne le portaient pas vers une révolution à la moscovite ; les appels de la C. G. T., avant le 1er mai 1919, étaient lancés contre le vent, et il n'était pas très difficile de prédire l'échec du soviétisme, même à ce moment où la démobilisation et la sous-production créaient une situation politique et sociale favorable à un mouvement révolutionnaire. En fait, le mouvement existait et continue, mais nullement dans le sens où les socialistes le croyaient : nous assistons et nous prenons part, depuis 1918, à une transformation qui est une très profonde révolution économique et sociale par laquelle, reprenant les plus anciennes traditions françaises et, peut-on dire, occidentales, nous annulons le régime économique créé au dix-neuvième siècle, et nous construisons de nouvelles institutions, propres à assurer les progrès techniques dans les nouvelles conditions où se trouvent les sociétés humaines.

Les chefs du parti socialiste et des syndicats, extrémistes ou non, paraissent n'avoir rien compris à la situation. Ils n'ont pas vu que la France de 1918 ne pouvait être comparée à la France de 1914 qui les subissait. La France de 1914, exception faite pour un petit nombre de groupes actifs, était en lente, très lente et hésitante transformation ; la France de 1918 était, avant l'armistice même, entrée dans un mouvement de création rapide et décidée. D'autre part, les Français d'avant la guerre éprouvaient incontestablement un certain malaise devant les menaces du terrorisme révolutionnaire ; ceux de 1919 regardent les mêmes menaces avec un sentiment nouveau. Cela rend très difficile tout développement révolutionnaire. Les chefs de la révolution croyaient que les choses pouvaient se passer comme à Petrograd ; mais, à Petrograd, la révolution avait été faite par des soldats qui n'avaient pas combattu mais qui étaient armés, contre des civils désarmés ; en France, les tentatives révolutionnaires étant dirigées par un parti où les non-combattants sont nombreux contre des civils anciens combattants, l'ordre des valeurs de combat était renversé. Si l'on tient compte enfin de ce fait que de très nombreux Français, ayant acquis dans la guerre le sentiment de leurs hautes qualités intellectuelles et sociales, sont rentrés dans la vie civile avec la volonté de faire mieux que les peuples qu'ils ont combattus, on est en mesure de comprendre que la révolution soviétique ait été regardée, par la plupart des Français, comme une régression et une perte de biens acquis. Un fait très remarquable est qu'un nombre imposant d'institutions nouvelles ont été fondées de tous côtés dans les périodes troublées de mai et octobre 1919, mai et juin 1920, ce qui indique que les Français, mus par leur volonté, n'ont pas considéré que les menaces révolutionnaires pouvaient compromettre l'avenir.

L'œuvre de création des nouvelles institutions économiques a commencé au printemps de 1918, au moment des dernières offensives allemandes. Toutes les classes sociales y ont participé. Dans quel esprit, c'est ce que nous verrons en passant en revue les fondations qui paraissent avoir quelques chances de durée. Mais si l'on peut dire tout de suite qu'il est tout à fait inexact de définir cet esprit, comme on l'a fait récemment, par des formules aussi simples que « volonté de réaction » chez les chefs d'entreprise et « esprit de révolution » chez les représentants ouvriers, la volonté de réaction n'a été le fait que de faibles groupes de la bourgeoisie

comme l'espoir de révolution n'intéresse qu'une faible partie des classes ouvrières. Ce que l'on distingue partout, c'est une volonté commune d'organisation pour aboutir à la collaboration effective des différents facteurs de la production, les intérêts particuliers, énergiquement défendus, étant soumis au contrôle des intérêts généraux. *On pourrait dire du mouvement né en* 1918 *qu'il tend à organiser les institutions supra-syndicales :* la création syndicale est à peu près terminée ; c'est par elle que les producteurs ont pris conscience des divergences d'intérêts et des oppositions économiques ; il reste à créer de nouvelles institutions au-dessus des syndicats où les producteurs prendront conscience de leur solidarité, au-dessus des fonctions, des métiers, des professions, des régions, des groupes économiques. Mais il y a hésitation sur le caractère des solidarités à reconnaître et à organiser : seront-elles des solidarités de classe ou des solidarités économiques, régionales, nationales? Tel est le problème que se posent les groupements nouveaux.

La plupart des groupements qui se sont constitués ont adopté au départ la formation de classe. Mais la structure qu'ils se sont donnée les prépare à adopter une autre formation vers laquelle les esprits, poussés par la nécessité, tendent depuis longtemps.

La *Confédération générale de la Production française*, fondée en 1919, sur l'initiative de MM. Loucheur, Clémentel, Citroën, est une confédération de syndicats patronaux. L'idée et les plans venaient d'un groupe d'industriels et de commerçants, qui, en 1918, avaient tenté d'organiser une confédération totale des producteurs, patrons et ouvriers. M. Loucheur et ses amis se limitèrent à une organisation patronale, divisée en vingt et un groupements économiques, qui devait communiquer par son état-major avec une Confédération ouvrière (qui, dans l'espèce, était la C. G. T.) et constituer avec elle un Conseil national économique. A la suite des événements de juin et d'octobre 1919, qui déterminèrent une vive réaction générale contre la C. G. T., le projet ne put être mis en réalisation. La C. G. T. refusa d'envoyer ses délégués au conseil en formation, et, pressée à la fois par les éléments extrémistes et par les intrigues d'intellectuels alliés à des groupes financiers, elle se rallia à un Conseil économique du Travail, créé par M. Roger Francq, fondateur de l'U. S. T. I. C. A. (Union syndicale des Techniciens de l'Industrie du Commerce et de l'Agriculture). La Confédération générale de la Production française est restée seule ; elle est pour le moment

un organisme qui se sent incomplet et qui, détaché du projet qui avait été fait, est demeuré, depuis sa fondation, sans doctrine et sans direction nette. Mais il reste là des cadres et un centre d'action qui pourront servir à une reprise du travail dans une nouvelle direction.

La Confédération générale du Travail, par son esprit et ses méthodes, s'est placée dans le fond de l'impasse révolutionnaire où elle a connu une succession d'échecs retentissants (mai, juin, juillet, octobre, novembre 1919, février et mai 1920). Elle a vainement essayé de surmonter sa formation de classe en entrant dans le Conseil économique du Travail, où certains de ses chefs comptaient organiser une sorte de collaboration de classes, au moins avec les techniciens et les coopératives de consommation, et par ceux-ci avec les groupes industriels et financiers. Mais le C. E. T., guidé par ses propres chefs vers un soviétisme très voisin du soviétisme moscovite, a échoué dans le recrutement de la « classe » des techniciens ; il s'est, au surplus, maladroitement compromis, à fond, au début de mai 1920, dans le mouvement révolutionnaire. Les trois organismes, C. G. T., U. S. T. I. C. A., C. E. T., sont actuellement entrés dans une période de désagrégation. Dominés par l'esprit marxiste, il est vraisemblable qu'ils ne pourront prendre part à l'organisation économique du pays. Leurs adhérents ont toutefois pris l'habitude des formations fédérales qui demeurent utilisables ; malheureusement, les actes de la C. G. T. ont lassé un nombre considérable d'ouvriers de l'action syndicale, et cela rendra difficile l'organisation ouvrière, au moins pendant un an ou deux.

La Confédération des Travailleurs intellectuels, fondée en 1920 par des écrivains, des ingénieurs, des savants, qui répondaient à des appels lancés par des hommes comme MM. Romain Coolus, José Germain, de Jouvenel, de Weindel, etc., est également un groupement fondé sur l'idée de classe. La C. T. I. a entrepris de grouper les syndicats fondés par les producteurs qui remplissent les fonctions intellectuelles et qui ne peuvent adhérer ni à la confédération patronale ni à la confédération ouvrière. Elle ne prétend pas posséder une doctrine économique. C'est surtout au nom des intérêts des intellectuels, gravement lésés depuis deux ans, qu'elle s'est fondée et qu'elle veut agir ; elle considère que, dans les conflits sociaux, elle pourrait jouer un rôle d'arbitre. Ses chefs établissent actuellement ses principes et son programme d'action ;

leurs déclarations ont montré qu'ils ne veulent pas se figer dans la première attitude que la nécessité leur a conseillée, et n'ayant point, sur les problèmes économiques, les préjugés que l'on trouve chez les bourgeois libéraux ou chez les ouvriers révolutionnaires, il leur sera plus facile qu'à d'autres groupements de participer à telle ou telle organisation générale fondée sur une autre idée que l'idée de classe.

Les groupements agricoles, réunis dans la *Confédération générale agricole*, sont au contraire des groupes fondés sur l'idée de la fonction économique et du régionalisme. La C. G. A. réunit des syndicats de propriétaires, de fermiers, de métayers, d'ouvriers agricoles. On sait d'ailleurs qu'un nombre considérable de syndicats agricoles sont des syndicats mixtes. Ces formations procèdent à la fois et des conditions de la vie agricole et des doctrines que professaient les organisateurs du syndicalisme agricole, parmi lesquels il y a eu de nombreux disciples de Le Play et du colonel de La Tour du Pin.

Enfin, au printemps de 1920, s'est fondée à Paris la *Confédération de l'Intelligence et de la Production française* (1), fondation due à un groupe d'industriels, de commerçants, d'agriculteurs et d'intellectuels, chefs d'entreprise, techniciens, employés et ouvriers, et dont l'objet est de réunir les syndicats actuels en groupes économiques « sous le signe de la Production », du Fer, de la Vigne, ou du Livre par exemple. La solidarité générale des syndicats est conçue par la C. I. P. F. comme découlant de la production à laquelle appartiennent les syndicats et non plus comme imposée par une idée indécise de classe. Selon cette conception, on doit constituer en France un certain nombre de groupes économiques, qui seront dirigés par des conseils où siégeront les représentants des syndicats patronaux, des syndicats de techniciens, d'employés et d'ouvriers. Les mêmes syndicats (ou les fédérations) constitueront aux échelons local et régional des conseils économiques locaux et régionaux. Au sommet de l'édifice est placé le Conseil économique national où siègent les représentants patrons, techniciens et ouvriers des fédérations professionnelles nationales, des fédérations économiques régionales et des grandes fédérations intellectuelles nationales. La méthode de réalisation est essentiellement la sui-

(1) Le Comité directeur provisoire comprend : MM. Valois, éditeur ; Bernard de Vesins, agriculteur ; Georges Coquelle et Maurice Denis, ingénieurs ; Albert Pillon, ouvrier métallurgiste.

vante : utiliser les oppositions d'intérêts, les antagonismes qui se produisent entre tous les groupements de producteurs pour aboutir à une création économique constante, qui résultera de la collaboration technique des différents groupes, lesquels se contraindront les uns les autres soit au progrès technique, soit à une meilleure organisation du travail. En outre, la C. I. P. F. tend à abolir complètement le régime de la libre concurrence : les conditions du travail et de sa rémunération, les conditions d'achat et de vente des producteurs doivent être établies par des accords entre les syndicats intéressés, sous le contrôle et la garantie des conseils économiques professionnels ou régionaux. Sur ce plan, la C. I. P. F. a organisé en quelques mois une quinzaine de conseils régionaux et autant de conseils économiques professionnels, considérés comme les pivots de l'organisation économique de demain.

Il apparaît bien, par cette brève description, que la tendance générale, dans l'économie française, porte les producteurs à se donner les institutions qui établiront au-dessus des syndicats les organes de la solidarité économique qui, jusqu'ici, n'avait aucune expression, sinon verbale. La seule question, on le voit, est de savoir où se trouve vraiment cette solidarité, si elle est dans la classe ou dans la production. Il est probable que, au cours de l'année prochaine, la question sera résolue en France. Dans quel sens? Il n'est pas difficile de prévoir que la formation par classes ne conduisant à aucun résultat pratique, c'est la formation par groupes économiques et régionaux qui l'emportera, selon les indications de la nécessité. Mais ceci est de l'ordre des anticipations.

Georges Valois.

Le prix de la terre après les grandes guerres.

Les terres agricoles s'échangent activement et à des prix plus élevés qu'autrefois. Cet accroissement de la valeur monnayée des biens fonciers n'a fait qu'accompagner le mouvement général des prix depuis la guerre. Mais il l'accompagne d'assez loin. Le relèvement n'a pas été pour les terres aussi grand que pour les autres choses, ni même que pour les denrées agricoles. Il semble qu'en France la valeur moyenne des terres ne se soit élevée que de 50 pour 100. Dans une étude récente, M. Caziot, inspecteur principal du Crédit Foncier de France, arrivait à cette conclusion.

La rente foncière, pour de longues locations, n'est également que de 50, rarement de 100 pour 100 plus élevée qu'elle ne l'était à son ancien taux. Ce n'est que pour de courtes locations annuelles qu'on peut, dans certaines régions, trouver des prix correspondant à des accroissements plus grands. Cependant, la monnaie n'a plus guère que le tiers de son ancien pouvoir d'achat, c'est-à-dire qu'il en faut donner trois fois plus pour obtenir les mêmes objets. Le prix des terres agricoles devrait donc dépasser de 200 pour 100 l'ancien prix, être triplé lui aussi ; et de même de la rente du sol.

La hausse du prix du sol et le retard relatif que cette hausse présente s'expliquent par les actions contraires de causes, les unes favorables, les autres défavorables. L'élévation de prix des denrées agricoles est évidemment de nature à entraîner dans le même sens le prix des biens fonciers. Elle agit surtout en enrichissant les cultivateurs, propriétaires ou non, et en les mettant à même d'acquérir de la terre à des prix en rapport avec les avantages divers qu'on attend de celle-ci. Puis dans les époques de troubles, quand les signes monétaires ont une valeur incertaine, les placements sont attirés vers les biens fonciers, en raison de la sécurité relative que ceux-ci présentent, pourvu qu'on puisse garder confiance dans le respect ultérieur de la propriété privée. Par contre, l'existence d'anciennes locations de longue durée retarde le relèvement de la rente, et par suite celui du prix des terres, jusqu'à ce que les anciens baux viennent à expiration. Et au renouvellement de ces baux, l'instabilité du prix des denrées rend les preneurs à bail circonspects, peu enclins à accepter de hauts fermages en des engagements à long terme. Enfin les difficultés d'exploitation, surtout l'insuffisance de main-d'œuvre, les frais d'entretien des immeubles, les charges fiscales pesantes sont capables de rendre l'achat des biens agricoles moins attrayant et de ralentir le courant de capitaux qui pourrait se produire vers eux.

Il est bien certain cependant qu'à supposer définitive la cherté des produits culturaux, le prix des terres se mettrait peu à peu en concordance avec elle. Pour lentement qu'il l'eût suivie, il en rejoindrait quand même le taux relatif quelque jour. Mais les périodes de cherté ne sont souvent que très momentanées. L'expérience l'apprend, car on connut de tout temps de telles périodes, et un édit de Dioclétien, en 301, nous en révèle une, en essayant de la réglementer. Les phases de cherté provoquées par les grandes guerres suivent en particulier une évolution assez régulière. C'est, en effet, une conséquence constante des grandes guerres, ayant retenu longtemps beaucoup d'individus loin du travail et ayant été accompagnées de

grandes destructions, d'entraîner la cherté des marchandises, surtout de celles qui sont les plus indispensables à la vie, les produits agricoles. La guerre de Trente Ans, qui ravagea si complètement l'Allemagne, provoqua une hausse du prix des choses jusque dans les pays voisins comme la Suisse. Cette hausse eut même, par les fluctuations de valeur des propriétés terriennes, des conséquences remarquables dans ce pays. Tant qu'avait duré la guerre, l'élévation du prix des denrées avait été particulièrement grande en Suisse, encore accrue qu'elle y était par la présence de nombreux émigrés et de fuyards venant d'Allemagne. Les prix s'élevèrent du double, voire du triple. Le prix des terres s'accrut à son tour. Les transactions, les prêts garantis et les intérêts auxquels ils étaient consentis, le niveau même, enfin, de la vie rurale se réglèrent sur cette prospérité. Venue la fin de la guerre, en 1648, les immigrés étrangers s'en allèrent, le prix des denrées baissa peu à peu, puis de plus en plus vite. Une gêne extrême se répandit dans les campagnes. Il devint malaisé ou impossible aux paysans de payer les intérêts des emprunts précédemment faits. Et en 1653 commencèrent les premiers troubles qui donnèrent lieu, dans les cantons de Lucerne, Berne, Soleure, Bâle, à la « guerre des paysans », engagée par ceux-ci pour se libérer des obligations contractées en période de prospérité et qui, après de violents combats, se termina à leur désavantage.

Les vingt années de guerre que valurent à l'Europe la Révolution et le Premier Empire présentent, par le nombre des peuples en guerre, par celui des soldats au total mis en ligne, et, plus partiellement, par les destructions accomplies, quelques analogies avec les quatre années de la grande guerre récente. La cherté, en ces temps des luttes napoléoniennes, sévit aussi de tous côtés. On estime qu'en Angleterre les prix furent alors de 75 pour 100 plus élevés et qu'ils mirent huit années pour redevenir à peu près normaux. Or, selon l'écrivain anglais Porter, il y eut dans ce même pays grande hausse de la rente du sol de 1800 à 1815 ou 1820. Cette hausse fut suivie d'un recul considérable de 1815 à 1840. Une baisse d'un quart, d'un tiers et même de moitié se produisit sur beaucoup de fermages. Ce ne fut que vers 1850, sous l'influence d'autres circonstances, que la rente du sol se releva.

La guerre de 1870 ne produisit pas de très grandes ni très durables variations des denrées agricoles car elle fut brève, se déroula entre la fin de l'été et la fin de l'hiver, c'est-à-dire en des saisons de faible activité agricole, détruisit relativement peu, et fut suivie d'une période d'affluence de produits agricoles venant de pays nouvellement en exploitation, en Amérique et ailleurs.

Il est notable et constant que le maximum de cherté ne se produit pas pendant les guerres, mais dans les années qui suivent la conclusion de la paix. C'est à ce moment que se fait le règlement définitif des manifestations économiques suscitées par la guerre et que leurs conséquences se développent au plus haut point. Ainsi considérons un pays à crédit médiocre et par suite plus sensible aux réactions entraînées par les guerres, comme l'était l'ancienne Russie. Le rouble était au pair en 1853, avant la guerre de Crimée, baissa pendant celle-ci, se releva passagèrement à la conclusion de la paix en 1856, puis baissa à nouveau jusqu'en 1861 ; même chose entre 1876 et 1883, lors de la guerre contre la Turquie, terminée dès 1878. Les changes européens se sont aussi plus dépréciés depuis la paix récente que pendant la guerre. La cherté, celle des denrées ou celle des terres, tend à suivre la diminution de valeur des monnaies.

Enfin, même quand vient la baisse, elle fait bien rarement revenir tout à fait aux prix anciens. On s'en rapproche. Mais il reste un léger surcroît. Cela tient à la dépréciation progressive des signes monétaires qui s'est développée très constamment au cours des siècles et devient seulement un peu plus rapide à certains moments, avec les grands troubles économiques surtout.

De ces divers éléments de raisonnement, que peut-on induire, pour un hiver prochain, relativement au prix des terres agricoles et à la rente foncière? Actuellement, au cours de cette deuxième année depuis la fin des hostilités, il semble à divers signes que nous devons être au voisinage du maximum de la cherté des denrées. Les destructions de la guerre récente ont été inouïes. Mais les moyens de reconstruction et de production sont plus puissants qu'à d'autres époques, les méthodes plus perfectionnées. Les résultats peuvent donc être aussi plus grands, réserve faite des troubles révolutionnaires qui produiraient de nouveaux bouleversements. La cherté va donc s'atténuer sans doute peu à peu, d'année en année, dans la décade prochaine.

La valeur des terres et la rente, qui auront eu d'abord tendance à se mettre en accord avec la cherté à mesure du renouvellement des anciennes locations, subiront une diminution en même temps que les prix des choses. Mais, en raison de la persistance d'une dépréciation monétaire partielle, les prix du sol et les rentes resteront finalement un peu plus élevés qu'avant la guerre, si aucun facteur nouveau n'intervient.

A.-L. Galéot.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

LE GÉNÉRAL DE MAUD'HUY

(HISTOIRE D'ÉPINAL... SANS IMAGES)

I

Le général de Maud'huy, qui s'était conduit en brave pendant la guerre, fut nommé gouverneur de Metz, lorsque de nouveau le drapeau tricolore flotta sur la grande ville lorraine. Un an plus tard, les suffrages des Lorrains devaient faire de lui un député français. Quand il apprit cette nouvelle, il fut bien ému. Il alluma sa pipe, qui avait vu tant de batailles, et il lui confia : « Maintenant, ma bonne vieille, il faut s'en aller à Paris tous deux travailler pour la paix... »

II

Le lendemain, il réunit ses officiers : « Messieurs, leur dit-il, mon devoir me force à prendre congé de vous. J'avais fait le vœu d'être gouverneur de Metz, un jour qu'en 1900 je vins voir le général allemand qui était installé à cette table. Grâce à la Providence et à nos armées, j'ai pris sa place : je suis donc un homme heureux. Maintenant, ne le répétez pas, j'emporte son fauteuil, ce sera mon butin de guerre! »

III

Lorsque le général de Maud'huy arriva à la Chambre, à Paris, un huissier lui dit : « Mon général, où avez-vous l'intention de siéger? » Le général lui répondit : « Mon ami, au point de vue religieux, je suis à droite. Au point de vue social, je suis à gauche. Le mieux est donc que vous me choisissiez une place au centre. »

IV

Le général ne connaissait aucun député. En toute sa vie, il n'avait serré la main qu'à un seul personnage officiel : un préfet, de qui il disait : « Je crois même que c'était un sous-préfet... » Mais tout de suite il fut sympathique à tous. Il aimait causer longuement, même avec ses adversaires, et il racontait ensuite à ses amis : « J'étonne les socialistes, qui croyaient qu'un général ne savait dire que : « N.. de D...! »

V

Il prit l'habitude de venir à la Chambre, tous les jours, du matin jusqu'au soir. Son idée la plus chère était que par l'absence on se fait des ennemis, tandis qu'il n'y a jamais malentendu, lorsqu'on est là et qu'on peut causer.

Les jours de séance, il entrait toujours dans la salle une minute avant M. le Président. Il se levait à son arrivée, et il donnait ainsi une leçon de politesse et de bon goût à ces messieurs de la gauche, obstinément assis.

VI

Son visage de vieux soldat rayonnait de bonne humeur. Aux suspensions de séance, il aimait, fumant son brûle-gueule, à se mêler aux journalistes. Il disait familièrement : « Venez vous asseoir : nous avons un quart d'heure pour blaguer ! » *Blaguait-il en effet, en leur confiant alors que la Chambre était composée d'une majorité de braves gens, tous animés de bonne volonté?*

VII

Il retrouvait son vieux goût de la lutte, quand, au cours des séances, la droite et le centre s'opposaient de concert aux interruptions et diver-

sions de l'extrême gauche. Alors il se dressait et jetait son cri de guerre : « On les a! Victoire! On les a! »

VIII

Il n'aimait ni les bavards ni les sophistes. Quand Ernest Lafont menaçait de parler : « Assez! » s'écriait-il. Il se méfiait de l'art oratoire, qui efféminé les assemblées. Enfin il se plaisait à dire : « Pourquoi ne pas instituer une école de députés, où l'on donnerait des devoirs comme ceux-ci : Réduisez à cinq lignes le discours qui dura trois quarts d'heure dans la bouche de M. Cachin?

IX

Quand il sortait de la Chambre, il lui arrivait de monter dans un tramway ou de dîner au restaurant. Si le receveur ou le garçon portait une croix de guerre, il lui demandait avec bonhomie : « Ainsi, mon ami, vous êtes un brave. Où vous êtes-vous battu? » Il avait regardé en face tant d'yeux de poilus pendant la guerre que l'homme souvent le reconnaissait. Et le général rentrait chez lui, fier et ému, ayant goûté la vraie gloire pour un chef : l'amitié des soldats.

X

Le soir, au lit, sa journée parlementaire terminée, il avait coutume, avant de s'endormir, de lire quelques pages du théâtre de Corneille ou la vie du chevalier Bayard. Cette lecture lui servait d'examen de conscience quotidien : il vérifiait en la faisant qu'il était sans peur et sans reproche.

XI

Il était sans peur, puisqu'un jour il dit à son fidèle domestique qui se plaignait amèrement des grèves : « Es-tu homme, oui ou non? De quoi t'inquiéter? Nous irons à pied; nous ferons notre pain nous-mêmes; nous nous en tirerons toujours! Surtout, montrons aux grévistes et à leurs meneurs que nous n'avons pas peur de souffrir... *et ils céderont! »*

XII

Il était sans reproche, car depuis trente ans il ne se souvenait pas d'avoir menti... même à ses électeurs! « Pourtant, disait-il, je ne suis pas un saint. J'ai tué le plus de Boches possible et... j'ai volé le fauteuil du gouverneur de Metz! »

XIII

Tout le temps qu'il fut député du peuple français, il se coucha tard et se leva tôt, afin de ne pas gâcher la vie que Dieu lui accordait. Six heures de sommeil suffisaient ordinairement à son courage. Mais une fois par quinzaine il se mettait au lit harassé, et il annonçait alors à son fidèle domestique : « J'ai bien travaillé. Je suis capable de me reposer douze heures. Ne me réveille que quand tu verras que je n'en puis plus de dormir! »

C'était un juste. Il avait été à l'honneur aux armées. Il fut à la Chambre un bel exemple civique.

René Benjamin.

La vie de Paris : les revenants.

Des femmes du monde avaient organisé l'autre soir une très belle fête au Bois de Boulogne. « La première fête de la paix », disait quelqu'un qui n'en a pas manqué une depuis le Second Empire. C'était encore une fête de charité au bénéfice d'un département dévasté, et le souvenir de la guerre était présent, comme l'orage qui menaça, sans éclater, au-dessus des petites tables. Grande affluence. Recette magnifique. Et remarquable simplicité. Une femme se plaignait — doucement — de n'avoir eu que des légumes. M. de X... lui répondit :

— Eh bien! madame, nous nous souviendrons d'avoir dîné, pour cinq louis, avec des haricots verts.

Il y a ce que l'on mange et il y a avec qui l'on mange. La société française est en ce moment sur ses gardes, et elle a raison, et elle fera bien de persévérer, car des revenants rôdent autour d'elle. Quels étrangers doit-on recevoir? Avant la guerre, on n'y regardait pas de si près et on avait tort.

— Quand je pense, nous disait cet hiver une jeune femme, que j'ai

dansé autrefois avec von Lersner ! Mais c'est pourtant vrai, comme je l'ai lu dans un journal, qu'il a l'air d'un commis de magasin berlinois.

Les diplomates allemands ne danseront pas à Paris de sitôt. Pourvu que ça dure ! Vous connaissez le mot des Viennois pendant la guerre : « Quand la paix sera faite, les Allemands reviendront tout de suite à Londres, au bout de cinq ans à Paris, au bout de dix ans à Bruxelles. Mais, à Vienne, ils ne reviendront jamais. » Les cinq ans de délai que nous accordait l'esprit viennois seront-ils trop longs ou trop courts? L'ambassade de la rue de Lille a toujours eu plus d'espions que de cuisiniers. Pour le moment, elle est démunie de danseurs et, si elle cherche à « organiser la sympathie », c'est dans les rédactions et dans les banques plutôt que dans les salons. L'aristocratie allemande travaille à côté. Mais on signale déjà son avant-garde. Un prince de Hesse est dans nos murs. Peut-être se présente-t-il comme « rhénan »? Attention aussi aux belles étrangères de pays neutres, ou même alliés, qui ont des amitiés en Allemagne, parfois des amitiés illustres, impériales et royales. On accueille, sans y voir des malice, ces oiseaux de passage. C'est bien dangereux...

Le mois dernier, il y a eu une fête, de charité elle aussi, dans les jardins de l'ambassade qui fut celle de l'ex-empire d'Autriche-Hongrie. Lorsque le comte Szécsen s'était décidé — le 10 août 1914 seulement — à demander ses passeports, il avait dit à son valet de chambre, un Français : « J'espère, Jean, que nous nous reverrons bientôt. » Et Jean avait répondu : « Oui, à Vienne, monsieur le comte. » Aujourd'hui, il n'y a plus ni empire d'Autriche, ni ambassadeur. Mais il y a toujours des Autrichiens, des Hongrois. Faut-il leur tenir rigueur? Les traiter en ennemis du premier ou du second degré? Tout de même, on peut distinguer entre eux et les Allemands à la condition d'y mettre du discernement et de la psychologie.

Avant d'avoir signé la paix de Trianon, les membres de la délégation hongroise étaient bien malheureux. Ils étaient à Paris comme prisonniers sur parole. Ils brûlaient d'envie de revoir du monde, d'anciennes relations, des parents même, pour les plus huppés. Et ils ne pouvaient donner que des rendez-vous au Bois, où l'on se rencontrerait comme par hasard. Personne ne se souciait d'y aller. Quand ces arrêts de rigueur ont été levés, quand la paix a été faite, quelques maîtresses de maisons intelligentes ont invité les plus distingués de ces Magyars, hommes cultivés, courtois, avec qui l'on peut causer. Évidemment la Hongrie n'est pas notre ennemie directe et nous perdrions à tenir la société de ces pays-là en quarantaine d'une façon systématique. A Budapest, à Sofia, après l'armistice,

les officiers anglais et italiens allaient partout et les officiers français n'avaient pas même le droit d'accepter une tasse de thé. Nous ne rehaussions pas notre prestige en ayant l'air de nous mettre à l'écart.

Maintenant que la paix est faite, il doit suffire à la sociabilité française d'être éclairée et de se tenir en garde contre les intrus. Ce ne sera pas toujours commode. Car le « monde », quand il n'a pas une Cour pour se régler sur elle, est presque aussi mal protégé que les démocraties contre la pénétration des indésirables. L'expérience de la guerre et le respect humain ne suffiront pas toujours à distinguer les bonnes fréquentations des mauvaises et à prévenir les rechutes dans la vieille naïveté. Aussi, en manière d'avertissement, convient-il de raconter cette anecdote.

C'était dans l'hiver de 1914-1915, le premier de la guerre. Un cercle de Paris, particulièrement fréquenté par les diplomates, avait décidé de rayer ceux de ses membres qui appartenaient aux pays ennemis. Le jour de l'assemblée, les diplomates, non seulement neutres, mais alliés, s'excusèrent pour la raison qu'il leur était désagréable de prendre cette mesure contre d'anciens collègues qu'ils étaient exposés à retrouver et à fréquenter plus tard. Un seul vint et vota la radiation des Allemands, des Autrichiens et des Turcs, non pas d'une seule main, mais des deux. C'était M. Stanciof, ministre de Bulgarie. Dix mois plus tard, son gracieux souverain nous déclarait la guerre.

Peu importe que M. Stanciof ait été sincère ou non ce jour-là. Il avait des raisons personnelles de l'être et Ferdinand ne l'avait envoyé à Paris que pour figurer l'amitié. Ces « organisateurs de la sympathie » reviennent et il faudra beaucoup de discernement à la société parisienne pour ne pas tomber dans les pièges qui lui seront tendus. Qu'elle se souvienne de se méfier.

***

Le sculpteur Paul Dardé.

Il était une fois un petit pâtre qui gardait les chèvres sur les pentes des Cévennes. Mais, tandis que ses bêtes, le col tendu, broutaient les gousses des arbousiers, lui, tout absorbé dans le travail de ses mains, ne donnait qu'une attention distraite à leurs ébats. Tantôt, du même couteau dont il avait tranché le quignon de pain qu'il mâchait encore, il découpait en figurine de cabri un bout de bois tendre ; tantôt, assis à terre, il pétrissait de ses doigts la glaise où

s'ébauchait lentement la silhouette encore maladroite d'un geste humain. Un jour qu'il s'amusait ainsi, un voyageur, qui devait être coiffé d'un grand chapeau, chaussé de guêtres montantes et porter aux épaules le havresac du voyageur à pied, s'arrêta sans mot dire derrière lui. Il sourit de son œuvre naïve, l'interrogea ; et l'enfant ayant répondu selon son attente, il s'offrit à faire de lui un sculpteur. L'enthousiasme révéla au gardeur de chèvres sa vocation ; son père consentit à le voir partir pour la ville ; et après peu d'années d'apprentissage, le jeune tailleur de pierres exposait au Salon de la Société des Artistes français la grande figure de faune qui lui a valu, ce printemps, la célébrité.

Ainsi se répétait, il y a six semaines, dans le public, l'édifiante et merveilleuse aventure de Paul Dardé, selon le cliché en usage depuis le temps que Georges Vasari raconta les débuts de Giotto.

M. Dardé vient de remettre lui-même les choses au point dans *l'Eclair*. Pour être simplement celle d'un petit garçon, né de laboureurs qui n'étaient pas dans la misère, son histoire n'est pas sans charme ; et si sa vocation n'affecte pas l'allure d'une révélation mystérieuse, si l'on en saisit facilement les racines et les ramifications, elle n'en est que plus naturelle.

Le début de son récit rappelle les souvenirs de Mistral :

« Mon père moissonnait sous un soleil ardent, le 5 juillet 1888, quand, à 4 heures du soir, je suis venu au monde ; il était avec les autres moissonneurs dans la plaine, loin du village, au milieu des champs jaunes et rouges comme une véritable terre de feu, et il était convenu, avec les femmes qui assistaient ma mère, qu'un signe conventionnel, à l'heure voulue, indiquerait que venait de naître une fille ou un garçon.

« Olmet, mon village natal, est comme un minaret dominant le pays d'alentour et naturellement ce fut « le signe du garçon » qui fut fait à l'heure dite. »

L'enfant fut mis à l'école, chez des moines, puis chez les Frères. Il apprit à lire dans l'Évangile, et bientôt se passionna pour l'Apocalypse qui « agit profondément sur son imagination et lui imprima un caractère fantastique ». Il y joignit l'Ancien Testament, dont les récits merveilleux le délectèrent, puis la mythologie, les mystères de la Chine, Bouddha et Brahma.

« A ces grandes légendes, s'ajoutaient les légendes plus ou moins sacrées ou barbares de la Chaldée, de la Perse, du Nil, de la Grèce, et surtout l'histoire, la vie de Rome !... Enfin, je quittai l'école, d'une manière toute simple : je n'y revins plus parce que j'avais trop l'habitude d'aller dans les bois admirer la campagne, les précipices.

Je me plaisais sur le faîte des roches. Là seulement j'étais heureux. » C'eût été là une formation trop exclusivement littéraire, si le goût de l'art ancien et la curiosité de l'archéologie ne lui fussent venus imprimer une direction plastique. « Dans chaque hameau, il y a de belles ruines : l'église de Lodève est fort belle ; celle, toute petite, d'Olmet l'est aussi. Tout cela, la Bible, Moïse, Jésus, David, les Perses, la Chaldée, l'Égypte, Carthage, la Grèce, la Phénicie, Alexandre, Hannibal, Marius, Sylla, Brutus, César, Auguste, les Gaules, Vercingétorix, les Martyrs, tous ces noms déchaînaient un ouragan dans mon imagination... C'est alors que je connus le Dante, car je pus avoir sa *Divine Comédie*, et je constatais que j'avais rêvé un Enfer semblable au sien. Non loin de Lodève existe un pays désolé que je connaissais merveilleusement, c'est une des vallées désolées décrites par le grand poète florentin. »

Une tête de faune, une petite sibylle, un prophète Jérémie datent de cette période de gestation. En 1909 seulement, Paul Dardé trouva le maître dont il se peut dire l'élève, M. Max Théron. Armand Dayot lui facilita la poursuite de l'apprentissage artistique. En 1912, Dardé entrait à l'École des Beaux-Arts pour quelques mois, puis partait pour faire son tour d'Italie.

Les hasards de la guerre ne semblent pas lui avoir fait beaucoup d'impression. Du moins son œuvre ne s'en ressent-elle pas.

Son *Faune* est une grande figure décorative, de caractère rustique, destinée à être plantée sur le sommet d'un roc, dans un parc, au pied des Pyrénées. Il y sera là fort à sa place. Dans son ensemble, la silhouette de ce corps accroupi est bien détachée, et la masse compacte comme il convient au plein air. Un certain enchevêtrement des lignes intérieures lui fait perdre quelque peu de lisibilité. Mais il a paré cette figure traditionnelle d'accents si curieux de vérité, il lui a imprimé en même temps un modelé d'une fantaisie si particulière, qu'il a renouvelé le sujet. Cette image classique a pris sous son ciseau un aspect fantastique, qui l'apparente aux « gennis » de l'Extrême-Orient, au moins autant qu'aux démons de nos cathédrales. La Chine, l'Inde et la Perse s'y fondent avec certaines traditions de nos tailleurs d'images, dans un ensemble qui évoque le souvenir des larves modelées par Carriès. C'est du nouveau, devant lequel se débat confusément l'impression du déjà-vu. Sentiment trouble, irritant et plaisant à la fois, qui est au fond de la curiosité que l'œuvre éveille.

Il y a là, sans doute, dans la culture abondante et complexe de l'imagination de Paul Dardé, un principe de renouvellement pour l'art. Est-ce à dire que son *Faune* apporte une révélation dans le

domaine de la sculpture? Non pas ! le sentiment qu'il a de la forme est, je l'ai dit, minutieux et confus. Par là, il marque un retard sur Rodin et Bourdelle. La qualité proprement plastique n'est pas encore clairement dégagée chez lui. Son art reste en puissance dans les limites de la poésie, et ce ne sont pas les poètes qui l'en tireront. Mais il doit savoir à qui s'adresser.

HENRI LONGNON.

La Chambre de commerce internationale.

La cessation des hostilités mit un terme à cette courte période de la guerre où la notion de la solidarité interalliée avait fini par s'imposer à tous et par recevoir, dans les faits, une trop tardive réalisation. Il était loisible de redouter — et les événements ont démontré que cette crainte était juste — que le retour à l'état de paix, si *paix véritable* il y a, ne substituât au combat armé avec les Empires centraux cette multiplicité enchevêtrée de conflits matériels qui est le propre de la rivalité économique des nations modernes.

Le monde cependant avait connu combien solidaires sont des États en apparence indifférents. L'Amérique avait dû cesser d'être pour l'Europe un pays original et ignoré ; réciproquement, les États-Unis, pour avoir vu les premières années de guerre ajouter encore à leur prospérité, perçurent que celle-ci ne saurait longtemps subsister si l'Europe demeurait appauvrie et improductive, dans l'épuisement de la lutte gigantesque.

Le vieux continent s'était, en outre, accoutumé à tourner les regards vers la grande fédération si riche d'hommes, de blés, de coton, d'usines et d'or et il ne concevait point que l'Amérique pût rester à l'écart de l'œuvre de reconstitution économique d'après-guerre, elle qui avait pris sa part glorieuse de la victoire finale. Le vieux continent, ce faisant, oubliait les règles du jeu : la coopération américaine avait connu tout d'abord la phase de la charité privée, celle où des particuliers, dans l'enthousiasme de leurs sympathies pro-alliées, nous prodiguaient les dons de toute sorte ; — puis la phase de « l'association », ère des ouvertures de crédits d'État à État, de l'aide inconditionnelle et sans limite où les navires déversaient sur nos quais Yanks et matériel et denrées, sans compter. Or, le 11 novembre, cette période avait pris fin : la Constitution fédérale, autant que les habitudes de l'opinion publique, se serait opposée à toute aide financière du gouvernement à l'Europe : les

lois eussent exigé de longs débats — incertains — et un très rigoureux contrôle. Par ailleurs, les exonérations dont jouissent les titres de fonds d'État américain, le lourd *income-tax* frappant les valeurs étrangères, l'accoutumance du capitaliste américain aux gros revenus, son ignorance des choses de l'Europe, sa conviction que, la guerre achevée, le mieux était de ne plus s'occuper que de l'Amérique, autant d'obstacles quasi insurmontables à une participation financière au relèvement de l'Europe...

Cependant, les industriels, inquiets d'une éventuelle surproduction, outillés pour l'exportation, se devaient à eux-mêmes de faciliter les achats du seul gros marché — l'européen — capable de leur assurer le maintien ou l'extension de la prospérité actuelle. Les exigences positives des intérêts matériels s'accordaient avec les sentiments de sympathie et de solidarité pour conseiller aux *business-men* d'outre-Atlantique de subventionner le débiteur européen, de financer ses importations.

Ce n'est point un mince mérite que celui de ces dirigeants de l'Union des Chambres de commerce des États-Unis qui comprirent nettement la portée de ce problème et surent prendre l'initiative de provoquer à son sujet un débat de techniciens. En effet, c'est pour étudier la possibilité et les modalités de la collaboration américaine avec l'Europe, pour se renseigner aussi sur son exacte situation matérielle et morale qu'ils invitèrent le monde des affaires de France, d'Angleterre, d'Italie et de Belgique, à participer à la conférence d'Atlantic-City d'octobre dernier.

Forte de l'appui du gouvernement — M. E. Clémentel, ministre du Commerce, en avait accepté la présidence d'honneur — la délégation française groupa les plus éminentes et les plus représentatives personnalités de la production et de la finance françaises sous la présidence de M. Eugène Schneider qui contribua vivement à renforcer et à étendre l'action de nos représentants. Élu président de l'ensemble des missions alliées, il assuma le difficile labeur d'énoncer, avec toute la franchise nécessaire, ce qu'étaient le potentiel économique de l'Europe dévastée et l'étendue de ses besoins et la nocivité relative de ses troubles sociaux. Il dit ce que l'on attendait des États-Unis, mais aussi ce qu'ils devaient redouter d'un splendide isolement que saurait pourtant enfreindre la contamination du bolchevisme s'ils prétendaient se désintéresser de la vieille Europe. Enfin, il prédit, avec toute la vigueur de la foi patriotique, le relèvement de la France dont il énuméra, en chiffres irréfutables, à la surprise d'un trop grand nombre d'Américains, les sources multiples de cette prospérité prochaine que nous garan-

tissent au surplus notre volonté de vivre et la robuste santé morale de notre peuple.

Les conclusions du Congrès d'Atlantic-City attestèrent le retentissement des paroles de nos représentants et l'efficacité de leur action. Un vœu avait été adopté en faveur de l'attribution à notre pays de navires-citernes ; on avait résolu la constitution d'un comité permanent qui s'appliquerait à étudier les conditions du financement possible des achats européens (l'action de ce comité s'est fait sentir déjà, en faveur de l'*Edge Bill* qui autorise et règle la constitution de « corporations » destinées à favoriser l'exportation), les groupements pétroliers promettaient leur acceptation anticipée de toute opération de crédit, établie par les banquiers ; le comité du charbon avait reconnu la possibilité de fournir dix millions de tonnes par an à l'Europe.

Ces bonnes dispositions furent confirmées par tous les centres industriels visités par la mission française à la suite de la conférence et eussent constitué déjà un appréciable résultat ; mais il s'en fallait qu'elles présentassent, en vue de la « convalescence du monde », un intérêt égal à celui du projet de Chambre de commerce internationale qu'avait ébauché M. Fahey, fondateur de la Chambre de commerce des États-Unis, et qu'avait favorisé de son appui le plus vigoureux la délégation française. Le but primordial d'Atlantic-City, M. Schneider l'a ainsi défini dans son récent rapport au ministre du Commerce : *Sauver le principe de la coopération interalliée. Si la conférence parvenait non seulement à mettre ce principe au-dessus des discussions, mais à le traduire dans la création d'un organisme qui lui donnerait un corps, une âme et une vie propre, elle aurait rempli sa tâche et réalisé sa fin essentielle.*

Cette tâche est désormais accomplie puisque Paris vient d'abriter le congrès où la délégation américaine, forte de cent quatre-vingts membres, et les délégations anglaise, belge et italienne, de concert avec les délégués de toutes les chambres syndicales et des chambres de commerce françaises, ont enregistré et proclamé la constitution définitive de l'organisme qui aura pour but de faciliter les échanges internationaux, d'assurer la coordination des efforts dans toutes les questions qui intéressent l'industrie et le commerce du monde, et qui, en contribuant à une meilleure répartition des ressources du globe, travaillera grandement à apaiser les conflits futurs.

Un bureau central a été fondé, qui se tiendra à Paris ; un conseil de direction a été nommé, dont la présidence est confiée à un Français, M. Étienne Clémentel, ancien ministre du Commerce et pré-

sident de notre délégation au récent congrès. Ces deux organes auront pour mission de tracer le programme des travaux de la Chambre internationale, de provoquer les enquêtes, les études, les réunions de techniciens, de répandre les renseignements recueillis, de favoriser les initiatives gouvernementales ou parlementaires propres à améliorer les conditions de la vie économique du monde. Et, dans chacun des pays fondateurs, une Chambre nationale recevra et propagera ses données, ses idées directrices, en même temps qu'elle élaborera la somme des besoins et des vœux qui seront soumis à l'examen du Bureau international et des congrès annuels. Cinq nations seulement composent à l'heure actuelle cette « Société économique des Nations » ; il sera ultérieurement statué sur l'admission d'autres alliés, puis des neutres...

Telles sont les dispositions essentielles ratifiées au congrès, qui a adopté en outre des vœux importants en faveur : de la création d'un bureau central de statistique internationale, de la suppression graduelle des interdictions d'importation et d'exportation, de l'établissement d'une nomenclature douanière unique, de l'unification des législations douanières, de l'utilisation accrue de la force hydro-électrique, de la dissolution des flottes d'État, de l'amélioration du régime des passeports, de la suppression des subventions maritimes, de l'unification de la législation du commerce maritime, etc. En outre, deux vœux ont été émis en vue d'obtenir que les nations alliées et associées s'accordent de réciproques priorités dans la fourniture des matières premières, de préférence aux neutres et aux ennemis d'hier, et en vue de la fixation définitive, la plus prochaine possible, du montant et des conditions de règlement des dettes des différents États alliés et ennemis, d'accord avec les stipulations du traité de paix. Enfin, le congrès, prenant note de l'inobservation par l'Allemagne de différentes clauses du traité de Versailles, et considérant que la reconstitution des régions dévastées est la question la plus urgente et la plus importante, a voté une résolution insistant auprès des divers gouvernements pour qu'aucun délai ne soit accordé à l'Allemagne pour exécuter les obligations concernant les régions dévastées.

Les délibérations ont mis en lumière les difficultés intérieures de chaque pays (des États-Unis notamment) mais, par les remarquables exposés faits par MM. Fahey et Booth (États-Unis), Myluis et Rolando Ricci (Italie), Hobson (Angleterre), Canon-Legrand et Jansen (Belgique), elles ont démontré les légitimes motifs d'espoir et la ferme résolution des cadres économiques des cinq nations de persévérer dans la voie d'une coopération effective.

Une solennelle manifestation à la Sorbonne a permis à M. Millerand d'apporter aux congressistes l'expression de la sympathie du gouvernement français, et elle fut pour M. E. Schneider l'occasion de mesurer le chemin accompli depuis Atlantic-City. Sans doute, reste-t-il beaucoup à faire ; du moins il sera possible de le faire, maintenant qu'un instrument de collaboration pratique et permanente existe entre les deux continents.

Il est permis de placer bien des espoirs sur la vertu de cette institution nouvelle. D'abord, parce qu'elle est essentiellement privée ; sa constitution, ses ressources, son fonctionnement n'attendent des gouvernements que leur sympathie et sauront au besoin y suppléer (excellent moyen sans doute pour la détenir). Enfin, sera vraiment réalisé le contact des techniciens de la production mondiale.

La France n'a pas retiré du traité de Versailles « tous les fruits que la victoire avait fait mûrir ». Les garanties militaires qui semblaient acquises ne sont point réalisées ; les garanties financières sont bien lentes à déterminer et plus encore à obtenir. Des garanties économiques pouvaient être envisagées, mais là encore, l'action, si peu hâtive, des gouvernements a fait défaut. Elles sont le domaine où peut se manifester intensément, l'action de la Chambre de commerce internationale. Il est loisible d'espérer en effet que les travaux du nouvel institut serviront utilement le rétablissement de notre production économique et renforceront notre crédit.

Aussi bien, la France, forte de ses ressources naturelles, de son ardeur au travail, de sa résistance au bolchevisme dissolvant, saurait se relever seule. Consciente à la fois d'être « un des piliers de la paix universelle » et de l'intérêt qu'a le monde entier à l'équilibre matériel et moral de notre pays, si la France a accueilli avec sympathie le projet de Chambre de commerce internationale, c'est parce que, comme l'a dit M. E. Schneider, « elle est convaincue, aujourd'hui comme hier, que la paix ne prendra racine, que la prospérité ne renaîtra que si les peuples ont la sagesse de cultiver en eux le sentiment de leur communauté et préfèrent à l'antagonisme et à la lutte stérile l'accord et l'entr'aide féconds ».

ÉDOUARD RAMOND.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Le traité de paix et l'Allemagne. — *MM. Millerand et Lloyd George, après une entrevue préparatoire privée, le* 20 *juin, à Hythe, se sont rencontrés le lendemain, à Boulogne, avec les délégués des Alliés. Les maréchaux Foch et Wilson assistaient à la conférence, qui a pris plusieurs décisions importantes.*

En ce qui concerne le chiffre de l'indemnité allemande, le secret est bien gardé. On se serait mis d'accord sur un chiffre maximum variant de 105 *à* 106 *milliards, payables par annuités qu'on songerait à gager sur les douanes du Reich, mais on n'a pu réaliser la même entente lorsqu'il s'est agi ensuite de déterminer la répartition de l'indemnité entre les divers créanciers. L'Italie, notamment, fait valoir qu'elle n'a rien à attendre de l'Autriche insolvable et demande à être payée sur l'indemnité imposée à l'Allemagne. Cette question de la répartition a été renvoyée à la conférence financière qui s'est tenue à Bruxelles le* 2 *juillet.*

En ce qui concerne les affaires d'Orient, la Grèce reçoit mandat de rétablir l'ordre en Asie-Mineure et d'imposer l'exécution du traité aux Turcs. M. Venizelos a obtenu ce mandat en dépit des observations des maréchaux Foch et Wilson et des réserves du gouvernement italien. Enfin, en ce qui concerne le désarmement de l'Allemagne, la conférence a décidé de prendre des résolutions qui se sont traduites par trois notes adressées le 23 *juin au gouvernement du* Reich. *Ces notes rappellent que l'armée allemande doit être réduite à* 100 000 *hommes, le* 10 *juillet, dernier délai. Elles exigent la dissolution de la* Sicherheitspolizei, *mais, par une regrettable inconséquence, permettent de porter à* 150 000 *hommes les effectifs de la* Ordnungspolizei, *sous prétexte que cette organisation n'a rien de militaire. L'Allemagne peut trouver dans cette disposition un moyen détourné de reconstituer son armée.*

Le jour même de la conférence de Boulogne, le président Ebert a nommé chancelier de l'Empire le centriste Fehrenbach, président du Reichstag, qui, en mai 1919, *élevait une véhémente protestation contre la ratification du traité de paix et en appelait aux générations futures pour briser « les chaînes de l'esclavage ».*

France, 24 juin. — *La Chambre adopte le projet de loi déjà voté par le Sénat faisant de la fête de Jeanne d'Arc une fête nationale du patriotisme.*

Grèce, 24 juin. — *En exécution des décisions de la conférence de*

Boulogne, l'armée hellénique a pris l'offensive en Asie-Mineure contre les troupes de Moustafa-Kemal.

POLOGNE, 24 juin. — *Constitution d'un cabinet national-démocrate Grabski.*

AUTRICHE, 25 juin. — *Le chancelier Renner reforme un ministère de coalition.*

RUSSIE, 26 juin. — *L'entrevue du Conseil permanent du Conseil suprême économique avec Krassine n'a donné aucun résultat et les négociations pour la reprise des relations commerciales ont été interrompues.*

ITALIE. — *On signale une recrudescence d'agitation. Le 27 juin, des troubles ont éclaté à Ancône. Le 29, les organisations syndicales ont déclaré la grève générale, mais sans grand succès.*

A. M.

Le Gérant : CH. MAGUÉ.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 25251.